Publié par LE SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE. Bureau: Angle des rues George et Dalhousie, Ottawa Ont.

TELEPHONES: Service de jour: Rideau 514—Service de nuit: Association d'Education: Rideau 516—Nouvellistes: Rideau 514—Composition: Rideau 515.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

ABONNEMENTS :

Quotidien

Canada $5.00
Etats-Unis et Union Postale . . 7.00
Ottawa, par poste 6.00

Hebdomadaire

Canada 2.00
Etats-Unis et Union Postale . . 3.00

9ième Année — No 56. LE DROIT, OTTAWA, MERCREDI, 9 MARS 1921. 2 SOUS LE NUMERO

A LA LEGISLATURE D'ONTARIO

UNE SEANCE TRES ORAGEUSE OFFRE DE POTS DE VIN ON DEMANDE UNE ENQUETE

Le président de la chambre rappelle le procureur général à l'ordre plusieurs fois. L'administration de la loi de tempérance critiquée par le major Tolmie.

(Par J. R. Richer)

Toronto, 9.— La séance d'hier après-midi a été une des plus orageuses à laquelle il nous ait été donné d'assister depuis le commencement de cette session. Dès que la prière fut finie M. Homuth, de Waterloo-sud, est sur pieds et attire l'attention de la chambre sur un rapport paru dans le "Globe" faisant dire à un certain M. Ashplant, ex-échevin de London que la compagnie de gaz de cette ville "pourrait et peut" fort bien acheter (bride) les membres du gouvernement d'Ontario pour aider l'adoption de ses bills privés. Cette déclaration aurait été faite à une assemblée publique du conseil de London.

La chose est assez grave et M. Brackin a présenté une résolution afin d'amener l'individu en question devant la chambre pour voir à ce qu'il se justifie ou se rétracte. Si le rapport est faux on verra à prendre les procédures nécessaires contre le "Globe".

M. Ferguson, chef conservateur félicite M. Brackin pour sa résolution opportune et désire aller plus loin; il propose un amendement

M. Ferguson remonte a l'été dernier alors qu'un député du gouvernement, M. D. J. Taylor, Grey-nord aurait déclaré qu'on lui avait offert un cadeau si il voulait promettre son appui pour un certain projet. Il aurait ajouté qu'il croyait que plusieurs députés du gouvernement recevaient de l'argent pour leur appui à certains projets.

M. Burnaby aurait aussi fait la déclaration qu'on lui avait offert la somme de $1,000 s'il voulait employer son influence pour aider la nomination d'un certain individu a un poste important.

M. Ferguson veut que l'on fasse aussi des recherches au sujet de ces déclarations et qu'un comité soit nommé à cet effet.

M. Taylor se défend d'avoir fait les déclarations telles que rapportées par les journaux. Plusieurs autres députés parlent sur la question et tous sont d'avis que l'on doit prendre des mesures importantes afin de protéger l'honneur des membres de la législature de la province.

Le premier ministre est d'avis que l'honneur de la chambre doit être vengé, comme toute accusation portée contre les membres de cette chambre doit être prouvée ou punie. Il adhère au principe des résolutions présentées, quoiqu'il ne soit pas doux à l'égard de M. Ferguson qu'il accuse d'avoir fait des suppositions malhonnêtes contre une commission judiciaire, celle qui nettoie actuellement la fameuse question des limites à bois.

Il s'ensuit une prise de becs entre MM. Ferguson et Drury à ce sujet et comme tous sortent en dehors du sujet et que M. Ferguson est fâché, le premier ministre se détend un peu et l'affaire est réglée à l'amiable. Les deux résolutions sont acceptées les membres ne cachent pas leur dissentiment entre ce M. Ashplant, qui vient ici favoriser un bill privé devant un comité et déclare ensuite en public que les membres du gouvernement sont susceptibles d'être achetés. Ce n'est guère flatteur et l'on osait que la plupart des hommes publics sont toujours assez chatouilleux pour ce qui est de leur honneur. . .

Là ne devait pas finir des questions de privilège et la discussion des dites résolutions était à peine terminée que le Major Tolmie, de Windsor, faisait un discours comme il en sait faire contre la déclaration parue dans les journaux émanant de l'attormey-général et accusant certains députés de vouloir rendre plus difficile encore l'administration de la loi de tempérance.

M. Tolmie est blessé au vif et dit que ses désirs sont de rendre justice à chacun et à tous. Il est un des plus fervents avocats de la cause de la prohibition mais ne veut point d'injustice et désire que la loi de tempérance soit administrée de façon que chacun reçoive justice. tice.

Plusieurs députés prennent part à cette autre discussion et M. Sinclair, d'Ontario-sud, est d'avis que les journaux sont souvent injustes dans leurs rapports.

M. Dewart fait un magnifique appel au "fair play" des journaux et attaque violemment M. Raney.

OU M. RANEY SE FACHE

L'attorney-général ne devait pas en finir ainsi avec les attaques de l'opposition et la Chambre devait assister à une scène du plus haut comique où M. Raney n'était pas précisément à l'honneur.

On allait passer à l'ordre du jour lorsque M. Ferguson se leva et déclara qu'il avait reçu l'assurance de la part de M. Bowman, vendredi dernier, qu'une réponse à une de ses questions serait donnée lundi. La réponse n'a pas été donnée et M. Ferguson la demande.

Le ministre dit qu'il a la réponse mais que les chiffres ne sont pas assermentés. M. Raney se lève et M. Ferguson en appelle de nouveau au président qui fait aseoir l'attorney-général. Le ministre se lève pour parler mais M. Raney est debout. M. Ferguson aussi et le président rappelle encore M. Raney à l'ordre. M. Ferguson se lève de nouveau et M. Raney aussi. Le président le fait encore assepir aux applaudissements de la gauche. M. Bowman finit par répondre et l'incident est clos.

L'attitude de M. Raney est loin d'avoir plu aux députés qui l'interpellaient de part et d'autre lui demandant s'il était président de la Chambre.

* * *

M. Hall, de Parry Sound, qui a demandé hier soir l'ajournement, n'a pu reprendre son discours cet après-midi à cause des nombreuses questions de privilège et des questions de routine. M. Hall a la réputation d'être un orateur intéressant et ses discours sont très bien accueillis des deux côtés de la Chambre.

LES BOLCHEVISTES AURAIENT ETE CHASSES DE PETROGRAD

Quoique les dépêches soient contradictoires il semble que les Nationalistes ont gagné beaucoup de terrain. Les armées rouges ont subi de lourdes pertes.

(De la Presse Associée)

Copenhague, 9. — Une dépêche d'Helsingfors reçue ici ce matin, indique que la ville de Pétrograd est entièrement entre les mains des nationalistes, qui combattaient depuis plusieurs jours contre les Bolchévistes. Les nationalistes sont sortis victorieux d'une lutte effroyable après un bombardement de l'ancienne capitale, de Kronstadt, de Krasnoya, Gorko et Systerbak.

Les nouvelles de la situation russe aujourd'hui étaient contradictoires, et ne s'accordaient pas avec les dépêches d'Helsingfors, qui voulaient que les troupes soviétaires aient recapturé les forteresses de Krasnoya, de Gorko et de Systerbak, ce matin.

Les nationalistes ont repoussé un assaut d'infanterie soviétaire contre Kronstadt. Les rouges ont subi de lourdes pertes.

Londres, 9.—Le correspondant de l'agence Reuter à Helsingfors, rapporte de bonne source que l'infanterie bolchéviste avait attaqué hier matin Kronstadt, mais qu'elle avait été repoussée. Le bombardement de la ville a duré tout l'avant-midi. Les troupes Finlandaises se massent actuellement en grand nombre sur la frontière.

Londres, 9.—Huit vaisseaux de la flotte de la Baltique ont participé au bombardement de Pétrograd. La panique règne parmi les troupes rouges et les Communistes.

Toute la garnison d'Oranienbaum, composée de cinq régiments, a déserté les armées révolutionnaires, après avoir fait feu sur les commissaires des régiments et sur les Communistes, et avoir capturé deux brise-glace entre Pétrograd et Kronstadt.

Les Bolchévistes ont envoyé des agitateurs à Kronstadt, avec de l'or pour regagner la confiance de la population.

CHEZ LES OUVRIERS

Londres, 9.—Une dépêche d'Helsingfors au "London Times" indique que les ouvriers de Pétrograd se révoltent contre la mobilisation obligatoire. Elle ajoute qu'ils ont lancé une attaque contre les Bolchévistes. Après une bataille en pleine rue, qui dura plusieurs heures, les ouvriers s'emparèrent de la plus grande partie de la ville.

Le chef nationaliste Kozlovski est victorieux sur toute la ligne, dit encore la dépêche. Son artillerie a démoli les fortins aux environs de Pétrograd. Il dit dans une proclamation, qu'il a hâte de sauver la population de l'oppression des cliques tyranniques.

Une dépêche de Moscou semble cependant contremander la nouvelle que les ouvriers se soient révoltés contre la mobilisation. Car à Moscou, ils sont plutôt indignés du mouvement révolutionnaire et demandent d'être admis dans les armées bolchévistes. On remarque déjà, qu'il existe une certaine friction entre les insurgés, qui vont probablement se diviser en deux camps.

La même dépêche ajoute que le dixième congrès du parti Communiste Russe s'est ouvert à Moscou hier, en des circonstances plutôt difficiles.

La république est cernée d'ennemis de toutes sortes. Elle doit mettre à exécution tous ses projets en dépit de la lutte gigantesque qu'elle livre actuellement aux contre-révolutionnaires.

Pronostics: Vallée de l'Ottawa et Haut St. Laurent: Vents de l'ouest, éclaircisseant l'atmosphère. Un peu plus froid ce soir et demain.

LE P.-MINISTRE D'ESPAGNE ASSASSINE

Madrid a été terrifié par cet assassinat commis en pleine rue. Il n'y a aucune trace des assassins. Un des assaillants qu'on croit être l'assassin s'est enfui en motocyclette. Un ministre intérimaire a été choisi.

(De la Presse Associée)

Madrid, 9.—Cette ville a été terrifiée, hier soir, en apprenant la nouvelle que le premier ministre, senor Eduardo Dato, avait été assassiné comme il retournait chez lui, après une séance tardive du Sénat espagnol Le premier minstre était aussi ministre de la Marine.

Immédiatement après que la nouvelle fût parvenue dans les milieux politiques, on fit des arrangements pour que le gouvernement pût continuer son travail en attendant la nomination d'un nouveau ministre par le roi Alphonse XIII. Le comte de Bugallal, ministre de l'intérieur, a été choisi comme ministre intérimaire.

Toute trace a disparu des hommes qui ont tué Dato. Les assassins ont pu s'enfuir au milieu de l'excitation générale provoquée par leur acte. Immédiatement après le crime, les meurtriers, qui se trouvaient en motocyclette, s'enfuirent à toute vitesse.

Contrairement à la première nouvelle donnée, le chauffeur du premier ministre n'aurait pas été tué.

* * *

Madrid, 9.—Le premier ministre Dato d'Espagne a été assassiné hier soir, comme il retournait chez lui dans son automobile, après une séance de la Chambre. Il fut attaqué par plusieurs personnes qui tirèrent sur lui un grand nombre de coups de feu

Celui qu'on croit être le véritable assassin du ministre était sur une motocyclette, et il s'enfuit à toute vitesse, sitôt son forfait accompli.

* * *

Londres, 9.—Le premier ministre d'Espagne, Eduardo Dato, a été assassiné si l'on en croit une dépêche de Madrid.

Senor Dato fut tué à coups de révolver, comme il laissait le Congrès. Eduardo Dato était reconnu comme l'un des plus conservateurs des conservateurs espagnols. Il devint chef du parti libéral-conservateur, le groupe politique le plus puissant, à la Chambre comme au Sénat, après la disparition de la scène publique, de Canovas. N'ayant jamais été l'ami des classes populaires, opposé à toutes les réformes, Dato se fit surtout sa réputation de dûreté en août 1917, alors qu'il réduisait à néant, avec la plus grande énergie, le mouvement travailliste.

Depuis son entrée au Parlement, Senor Dato y représentait Vittoria, capitale de la province d'Arva. A plusieurs reprises, il fut fait président de la Chambre Bien que d'un tempérament aimable, apparemment, Dato était servi par une volonté de fer; jamais il ne s'attardait à discuter une question, une fois que son opinion était faite sur le sujet.

Né à la Coruna, le 12 août 1858, Dato étudia le droit et fut reçu avocat à l'âge de 19 ans. Une fois lancé dans la politique, il fit rapidement son chemin. Il était secrétaire d'Etat pour le département de l'intérieur en 1891, et ministre du même département 1899 Pendant son stage à l'Intérieur, il fit sanctionner plusieurs lois relatives aux assurances aux ouvriers et touchant la durée chaque jour, du travail des femmes.

En 1903, Dato était ministre de la Justice. En 1907, président de la Chambre et maire de Madrid. Il était élu premier ministre en 1913, puis réélu en 1917. En 1918, il passait au secrétariat d'Etat des Affaires Etrangères. Dato était marié, et père de trois enfants. Alors qu'il était député, il fut à plusieurs reprises avocat pour des compagnies françaises et anglaises de chemins de fer qui opèrent des lignes en Espagne Il réalisa une fortune considérable avec le travail qu'il fit alors.

Durant la guerre les sympathies de Dato étaient avec les Alliés. Il y a eu récemment en Espagne beaucoup d'agitation en vue de faire remplacer par un gouvernement de coalition, en Espagne, le gouvernement Dato.

M. M. DOHERTY ET L'EMBARGO SUR LE BETAIL

LE MINISTRE D'AGRICULTURE D'ONTARIO PARLE HIER SOIR DEVANT UNE NOMBREUSE ASSEMBLEE.

Londres, 9. (De la Presse Associé.) — Sept cents presonnes environ assistaient hier soir à l'assemblée convoquée par Lord Beaverbrook dans le but de discuter la question de l'embargo sur le bétail canadien. Lord Beaverbrook présidait, et Arthur Henderson, chef travailliste, le commandant Kenworthy et James Wilson, le vainqueur de Dudley, ont prononcé des discours contre cet embargo.

L'honorable Manning Doherty, ministre de l'Agriculture pour l'Ontario, avait pris place d'honneur au nombre des orateurs, et dans son discours il fit allusion aux sorties de la presse, contre lui, au sujet de son attitude sur l'embargo. Il dit: "Je crains que ma présence ici ce soir ne soit mal comprise. Laissez-moi, par conséquent, vous dire que je ne suis pas ici dans le but de dicter au gouvernement et au peuple ce qu'ils ont à faire. Par contre je sens qu'il est de mon droit d'attirer votre attention sur quelques faits.

M. Doherty entreprit alors de prouver que le bétail du Canada

L'hon. M. DOHERTY

Ministre d'Agriculture en Ontario

jouissait depuis trente ans d'une santé excellente, et nia catégoriquement les accusations portées par l'Angleterre comme étant des fausssetés irraisonnables.

Il admit que cette question était digne de négociations entre la Grande-Bretagne et les autorités fédérales de notre pays. "Je ne suis qu'un ministre provincial, dit-il, et je n'ai aucune mission officielle ici, mais il me semble que j'ai droit de discuter cette question, en ma qualité de simple citoyen".

Lord Beaverbrook, qui fut le dernier à parler, ridiculisa le "Times" et le "Morning Post", et déclara que l'assemblée ne devait pas se terminer sans lancer un défi à Sir Arthur Griffith Boscawen. Je veux vous dire un mot, personnel. On peut s'attaquer à mon caractère, mais on ne peut l'endommager. Depuis onze ans, je vis ici, et j'ai servi toujours fidèlement à la Chambre des Communes et des Lords. Si vos demandes ne sont pas accordées par le gouvernement, elles entraîneront un désastre pour la Grande-Bretagne dans ses possessions sur le continent américain.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE SUR L'OCCUPATION DES VILLES ALLEMANDES

Les Allemands dénoncent la dureté des alliés et l'esprit pirate? des Français. Ils font appel à la justice et à la commisiration des peuples, oubliant leurs massacres du temps de la guerre.

(De la Presse Associée)

Berlin, 9.— Les journaux de Berlin, commentant les derniers événements qui ont suivi la rupture à Londres, des négociations au sujet des réparations, sont unanimes à considérer l'envahissement du territoire allemand, par les Alliés, comme une violation du traité de Versailles. Ils conseillent toutefois aux populations de faire face aux développements avec calme.

Le "Deutsche Allgemeine Zeitung" l'organe du capitaliste Hugo Stines s'exprime ainsi:

"Les propositions de l'Allemagne ont été rejetées par les Alliés avec un froid mépris, avant même qu'on ait pris la peine de les examiner en détail. Les Français ont maintenant l'occasion, sous prétexte de prendre des mesures coercitives, de s'emparer du charbon de l'Allemagne, de s'installer dans la région du Rhin, et de commencer l'exécution de leurs plans de dévastation. Ils apprendront bientôt que ces mesures ne leur serviront à rien, ni ne serviront au reste de la civilisation. L'Allemagne peut avec confiance attendre la marche des événements, forte qu'elle est de la justice de sa cause."

AVEC FERMETE

Paris, 8.— On n'a eu besoin, jusqu'à date, que d'un peu moins de 25 000 hommes pour occuper le territoire allemand, tel qu'il a été décrété par le conseil suprême. Les troupes d'occupation, comprennent ni soldats coloniaux, ni troupes noires, afin que les Allemands n'aient pas de plaintes à faire à ce sujet. Le bureau des Affaires Etrangères annonce que l'occupation s'est faite sans difficulté aucune. Les troupes ont ordre de garder la plus stricte discipline, de traites la population avec courtoisie et de fuir toute occasion qui pût conduire à des désordres.

L'EFFORT BELGE

Bruxelles, 8.— Le premier ministre de Wiart a dit aujourd'hui à la Chambre des Députés qu'un régiment de grenadiers serait envoyé sur le Rhin pour y seconder les troupes déjà rendues. Il a ajouté qu'un régiment de cavalerie serait peut être envoyé aussi, plus tard.

Le premier ministre a déclaré cependant qu'aucune avance des troupes ne serait commandée sans l'approbation du gouvernement.

Londres, 8.— Dans l'occupation de la région du Rhin, l'Angleterre, n'enverra que quelques détachements de cavalerie, des chars d'assaut et une petite flottille sur le Rhin.

Il a été officiellement annoncé qu'eucun soldat ne serait envoyé d'Angleterre en Allemagne.

DES AEROPLANES

Dusseldorf, 8. — Des aéroplanes français et anglais ont survolé cet après-midi la ville de Dusseldorf, tandis que les soldats, munis de mitrailleuses, s'installaient aux abords des ponts, sur les grandes routes et dans les manufactures importantes. Les habitants n'avaient pas été avertis par les journaux de la détermination des Alliés d'envahir de nouveaux territoires allemands, et furent les plus surpris du monde quand ils virent sur le Rhin des bateaux remplis de soldats et de matériel de guerre.

La cavalerie et les chars d'assaut anglais ont débarqué au nord de la ville, et l'artillerie française au sud. Les Alliés ont demandé au maire de la ville de leur donner possession, pour loger les troupes, de plusieurs écoles, de casernes et de gares de chemin de fer.

ILS SONT PARTIS

Londres, 9.—Les délégués allemands à la conférence de Londres sont maintenant repartis pour leur pays. Ils ont laissé Londres hier après-midi, à deux heures, et semblaient contents de retourner chez eux. Leur départ s'est fait sans encombre. Plusieurs personnes étaient à la gare, la plupart des Allemands de Londres.

Le Dr Walter Simons, le chef de la délégation, de même que le major-général von Seecht, ont consenti plusieurs fois à se laisser photographier, se tenant debout près de leur train. Les Allemands se rendront à Ostende, Belgique, d'où ils prendront place à bord d'un train spécial pour Berlin.

Sur le train que prirent les délégués se trouvaient plusieurs soldats anglais qui s'en allaient remplacer leurs confrères, sur le Rhin.

LES ALLEMANDS PRENNENT CELA PHILOSOPHIQUEMENT

ILS SEMBLENT NE PAS TROP S'ALARMER DE L'OCCUPATION DES VILLES PAR LES TROUPES ALLIES. — DE LA MODERATION

(De la Presse Associée)

Duesseldorf, 9.—Les soldats Alliés ont patrouillé la ville de Duesseldorf, hier soir. On ne rapporte aucun incident de grande importance. La population de la ville a accepté la présence des troupes alliées avec un semblant d'apathie.

Tous les théâtres, les salles de vues animées et les salles de concert ont reçu hier, du général Degoutte, ordre de demeurer fermés. Le général Degoutte, commandant des troupes françaises d'occupation, a promis cependant que cet ordre serait contremandé d'ici quelques jours.

Les autorités provinciales ont été invitées hier à rencontrer les commandants des troupes alliées. L'état de siège a été proclamé. Les journaux sont censurés. Ils ne publient absolument rien relativement à l'occupation.

ELLE DOIT LIVRER DES BESTIAUX POUR L'ITALIE

(De la Presse Associée)

Vienne, 9.—La Commission des Réparations vient d'envoyer un avis au gouvernement autrichien, lui disant que le temps est venu d'exécuter les articles du traité de St-Germain touchant la livraison de bétail aux Alliés. Ces articles stipulent que les Autrichiens devront livrer 20.000 bestiaux à l'Italie, à la Yougo-Slavie et à la Roumanie. Parmi ces 20,000 bêtes devront se trouver 8.000 vaches à lait.

Les membres anglais de la Commission des Réparations s'étaient opposés jusqu'ici à ce que les pays ci-dessus nommés essayent de se faire livrer du bétail autrichien. Ils s'opposaient parce que, à leur sens, il était injuste d'ôter ses animaux à l'Autriche, qui en a le plus grand besoin, alors que les pays auxquels ils sont destinés peuvent encore facilement s'en passer

L'AVENIR EST DANS L'ENERGIE ELECTRIQUE

(De la Presse Canadienne)

Toronto, 9.—Sir Adam Beck, président de la Commission Hydro-Electrique, parlant hier au "Canadian Club", a dit: "Dans cinq ans, si nos tramways sont mus par l'énergie de la commission Hydro-Electrique, la ville de Toronto consumera à elle seule, 250,000 chevaux-vapeur d'énergie."

LES ALLEMANDS TRAVAILLENT ET EXPLOITENT

(De la Presse Associée)

Galveston Texas, 9.—La première consignation de graines de betteraves à sucre venant d'Allemagne depuis la guerre est arrivée ici hier, à bord du Westland, venant d'Hambourg et Brême. Le Westland avait aussi à son bord une cargaison de jouets et d'ivoire, et 500 rouleaux de papier à journal.

SA BRAVOURE SAUVE LA VIE A 50 PERSONNES

(De la Presse Associée)

Breckenridge, Texas, 9.—Powell Wright, a sauvé cinquante personnes d'une mort certaine hier, en saisissant une torpille chargée de 20 pintes de Nitroglycerine, juste au moment où elle a été lancée, par une décharge de gaz. Il tint la torpille entre ses mains jusqu'à ce que les cinquantes personnes fussent en sûreté, ensuite il la lâcha et se sauva. Une explosion se produisit, démolissant complètement les grues, et mettant le feu au puits de gaz.

BRULES DANS UNE EXPLOSION

(De la Presse Canadienne)

Montréal, 9.—Roméo Barrette, âgé de 30 ans, rue Suzanne, 101, Montréal, et Henri Picard, 21 ans, rue Vitré, 35, ont été brûlés grièvement hier soir, au moment où un réservoir à gazoline, près duquel ils étaient à travailler, fit explosion, comme une des victimes venait d'allumer une cigarette. De bonne heure ce matin, on administra les derniers sacrements à Picard, qui ne survivra probablement pas. La condition de Barrette est aussi très critique.

IL DEMANDE L'HABEAS CORPUS

Québec, 9—M. Armand Lavergne, C.R., annonce qu'il demandera un bref d'habeas corpus au nom de William Buckley et de Joseph Gofield, condamnés hier pour vingt et cinq années d'emprisonnement respectivement, après avoir été trouvés coupabls de vol, et de cambriolage. M. Lavergne prétend qu'il y a eu des irrégularités dans le procès.

AU PARLEMENT FEDERAL

LE BUDGET CANADIEN EST SOUMIS AU PARLEMENT DEPENSES DE $613,225,411

Service de la dette $113,430,531. Les Fermes d'expérimentation $1,245,639. Pensions militaires $30,530, 359. La milice $11,890,000. Service naval, $3,726, 980. Les chemins de fer nationaux $7,000,000. etc, etc.

Sir Henry Drayton, ministre des Finances a déposé hier après-midi le Budget pour l'année finissant le 31 mars 1922. Les dépenses au fonds consolidé seront de $384,-386.71; les dépenses au Capital de $27,459,127. La démobilisation exigera encore $7,777,380; soit un grand total de $419,623,222. A cette somme il faudra ajouter $162,-439,475 pour dépenses autorisées par statut. $144,183,250 pour la dette. Le Parlement devra donc voter pour la présente session $613,-225,411, soit $31,162,712 de moins que l'année dernière.

Voici comment se divise le Budget:

Service	A voter 1921-22	Autorisé par la loi, 1921-22
Dette publique, y compris fonds d'amortissement		$142,800,127
Frais de gestion	$ 816,575	
Gouvernement civil	10,492,955	363,066
Administration de la Justice	83,833	2,097,800
Pénitenciers	1,371,600	
Législation	921,847	1,367,000
Agriculture	4,502,139	1,100,000
Immigration et Colonisation	1,636,190	
Hygiène publique	721,940	
Pensions	31,196,013	620,910
Fonds de retraite	900,000	570,000
Milice et Défense	11,886,000	
Chemins de fer et Canaux, Revenu	67,951,290	78,500
Travaux Publics	10,871,362	921
Subventions postales	1,033,800	
Service naval	3,726,980	
Service maritime et fluvial	1,950,300	
Phares et service côtier	2,465,100	
Institutions scientifiques	684,535	
Inspection des bâteaux à vapeur	108,810	
Pêcheries	1,275,000	160,000
Subventions aux provinces		11,490,860
Mines et Commission géologique	641,600	
Travail	352,000	1,050,000
Sauvages	2,545,349	205,290
Gendarmerie canadienne	3,527,570	
Gouvernement des Territoires du N.-O.	195,000	
Gouvernement du Territoire du Yukon	120,000	
Terres fédérales et Parcs	5,142,070	
Etablissement des soldats sur les terres	35,017,000	
Rétablissement civil des Soldats	19,310,000	
Bureau d'aviation	1,625,000	
Divers	15,745,231	2,000
Douane et Revenu de l'Intérieur	6,782,195	
Chemins de fer et Canaux	9,270,000	
Travaux Publics	1,080,600	
Postes	25,028,323	
Commerce	3,727,433	
Poids et mesures, gaz et électricité	487,070	

Ces différentes dépenses seront payées à même le revenu. Les dépenses au Capital seront les suivantes:

Chemins de fer et Canaux	11,495,127
Travaux publics	5,031,000
Travaux publics, Ministère de la Marine	10,933,000

LA DETTE

L'intérêt de la dette publique, payable au Canada est de $113,-430,531; l'intérêt payable au Canada et à New-York est de $7,918,650; payable à Londres $12,237,780. Il y a aussi un remboursement de $21,843,449 payable à Londres au mois de Juillet.

LE GOUVERNEUR

Les dépenses du bureau du Secrétaire du Gouverneur général seront cette année de $33,625, plus dépenses casuelles $66,600. Augmentation de $425 sur l'année lernière. A cette somme il faut ajouter le traitement du Gouverneur général qui est de $48,666.

LA JUSTICE

Dans les dépenses du Ministère de la Justice, les crédits autorisés

(Suite à la page 6)

UNE VAGUE DE FANATISME LES ETEIGNEUR D'ETOILES DANS L'OUEST CANADIENS

Résolution adoptée par le congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan. Pas de français et pas d'écoles séparées. Nos compatriotes se préparen à la lutte.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Prince-Albert, 9.—Le "Patriote de l'Ouest", organe des Canadiens-français de la Saskatchewan publie la copie de la résolution adoptée au congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan demandant l'abolition des écoles séparées et la suppression de la langue française dans toutes les écoles.

"Résolu que tout amendement à la loi des cotisations scolaires adopté depuis la mise en vigueur de l'Acte de la Saskatchewan de 1905, concernant la division des taxes des compagnies pour ces fins scolaires, soit rappelé, afin que la loi puisse revenir exactement à ce qu'elle était au moment où la Saskatchewan a été érigée en province."

"Résolu que les questions suivantes soient soumises à un referendum des électeurs de la Saskatchewan à la prochaine élection provinciale:

"(a) Etes-vous en faveur de l'abolition du système de l'école séparée dans la Saskatchewan?

"(b) Etes-vous en faveur du rappel de la clause bilingue dans notre loi scolaire, laquelle stipule actuellement l'usage de la langue française dans les écoles primaires?"

Une autre résoluton demande au gouvernement provincial de prendre des mesures pour l'abolition de toutes les écoles séparées et confessionnelles et des écoles publiques catholiques. La résolution déclare que "l'existence d'école séparées, protestantes ou catholiques, dans la province est clairement préjudi-

Suite la deuxième page.

LETTRE PARLEMENTAIRE

On est prié de référer à la page trois pour le compte-rendu des débats à la Chambre des Communes du Canada.

DANS LES CAMPS DES MAJEURES

VINGT-SIX JOUEURS AVEC DETROIT. — LES RED SOX A L'OEUVRE.

Détroit, 8 mars.—Vingt-six des trente-un joueurs sur la liste des Détroit Tigers sont actuellement au camp d'entraînement à San Antonio, s'il faut en juger par les dépêches reçues ici. Eddie Ainsmith, Dutch Leonard, Bobby Veach Bobby Jones et Chick Shorten sont attendus ici demain. Les hommes n'ont faitque de légers exercices sous la direction du gérant Ty Cobb; Ty prétend que les athlètes ne doivent pas se violenter avant l'ouuverture de la saison régulière.

Bernie Boland annonce que son bras est en bon état et qu'il pourra avoir son tour dans la boîte.

LEUR 1ERE SORTIE

Boston, 8 mars.—Une nouvelle édition des Boston Red Sox eut son premier exercice; aujourd'hui au camp de Hot Springs, Arkansas. Herb Shormalen et le receveur "Muddy" Ruel, la batterie que Boston obtint des Yankees récemment; John Collins et Harry Liebold, ci-devant des White Sox endossèrent leurs nouveaux costumes pour la première fois. Herbert Pennock est retenu chez lui à Kennett Square, Penn. par la maladie, mais on s'attend à ce qu'il soit au poste la semaine prochaine.

LES BRAVES DEBUTENT

Boston, 8 mars.—Des dépêches reçues ici font voir que les batteries du Boston National ont eu leur premier exercice au camp de Galveston, Texas. Dick Rudolph est arrivé aujourd'hui, et les batteries composées de quatorze lanceurs et de trois receveurs sont au grand complet.

NEALE EST EXIGEANT

Marietta, Ohio, 8 mars.—Quoique ses confrères du Philadelphie National soit en route pour le camp d'entrainement en Floride, Earle ("Greasy") Neale, le voltigeur récemment obtenu de Cincinnati, est resté ici. Neale dit qu'il y a une différence de $3.000 entre le salaire qu'on lui offre et celui qu'il demande et à moins d'une décision prompte de la part des propriétaires du club, il ne jouera pas cette année.

LE SPORT AIDE LES PASTEURS

Le révérend Locondes, curé de l'église paroissiale de Mansfield, Angleterre, vient de fonder un club sportif pour ses paroissiens. Cette société a donné la semaine dernière une réunion de boxe. 2,000 paroissiens et paroissiennes y assistaient. Le révérend Locondes, qui fut soldat lors de la guerre, espère ainsi, non seulement conserver ses paroissiens mais aussi ramener à lui les brebis égarées.

LES JOUTES DE LA DEUXIEME SERIE

26 jan.—Ott.	3	à Can.	5
26 jan.—Ham.	3	à Tor.	10
29 jan.—Tor.	2	à Can.	4
29 jan.—Ott.	2	à Ham.	1
2 fév.—Can.	5	à Ham.	6
2 fév.—Tor.	3	à Ott.	4
5 fév.—Ott.	7	à Ham.	3
5 fév.—Can.	6	à Tor.	10
9 fév.—Tor.	5	à Can.	3
9 fév.—Ham.	4	à Ott.	7
12 fév.—Can.	3	à Ott.	1
12 fév.—Tor.	6	à Ham.	4
16 fév.—Ott.	3	à Tor.	4
16 fév.—Ham.	5	à Can.	10
19 fév.—Ott.	1	à Can.	8
19 fév.—Ham.	4	à Tor.	5
23 fév.—Can.	3	à Ott.	1
23 fév.—Tor.	4	à Ham.	7
26 fév.—Ott.	2	à Tor.	4
26 fév.—Ham.	6	à Can.	13
28 fév.—Tor.	0	à Can.	4
28 fév.—Ott.	2	à Ham.	6
2 ma.—Can.	7	à Ham.	1
2 ma.—Tor.	3	à Ott.	2
5 ma.—Ott.	1	à Can.	0
5 ma.—Ham.	3	à Tor.	4
7 ma.—Can.	4	à Tor.	6
7 ma.—Ham.	5	à Ott.	12

Total des points comptés dans cette série: sur les divers terrains locaux—102; sur les divers terrains étrangers—145; Grand total 247.

WINNIPEG VANQUEUR

Philadelphie, 8 mars:—L'équipe de hocquet de Winnipeg a triomphé d'une troupe d'étoiles fournies par Quaker City, St-Nicholas, Pennsylvanie, Princeton et Brign Athyn, à un score de 8-2.

LE RECORD DU BALLON

New-York, 8.—Harold Brittan, joueur de football des Bethlehem Steel, vient de refuser une offre de $20,000 du Club de Chelsea, de Londres pour lequel club il donnait ses services avant la guerre. L'on dit que c'est encore la plus grande offre qui ait jamais été faite à un joueur de football.

UN HABITANT SE DISTINGUERA

PERREAULT VEUT FAIRE A LA NAGE LA TRAVERSEE DE LA MANCHE.

Montréal, 8 mars.—On a souvent parlé des Webb, des Burgess, etc., qui ont tenté la traversée de la Manche.

Quoique le "détroit" soit très éloigné du Canada, un Canadien-français bien connu dans le monde de la natation tentera lui aussi d'en faire la traversée au cours de l'été prochain.

L'audacieux nageur qui partira de Douvres en l'occurence sera M. Omer Perreault, le nageur bien connu de Montréal, qui nagea du Pont Victoria à Verchères l'été dernier.

Il n'y a pas à dire, la province de Québec est de tous les sports.

LE SULFITE EST RÉORGANISÉ

O. GAGNON APPELE A LA PRESIDENCE DES LIGUEURS DE LA CITE DE HULL

Le club de balle du Sulfite qui alignera une équipe dans la ligue de la Cité de Hull a tenu son assemblée d'organisation ces jours-ci et tout fait prévoir que l'enthousiasme sera grand lorsque l'heure aura sonné. Les "Empoisonnés" ont choisi un puissant exécutif pour la prochaine campagne: M. O. Gagnon a été appelé à la présidence, M. Berthiaume au secrétariat et la gérance est confiée à M. A. Tremblay dont le talent est bien connu.

Il est assez probable que tous les réguliers de l'an dernier reviennent au bercail, car on est déterminé à décrocher un championnat dans le nouveau cirque.

Voici les directeurs qui présideront aux destinés du club:

Président, O. Gagnon; vice-président, C. Merryweather et R. Pariseau; secrétaire, H. Berthiaume; gérant, A. Tremblay; auditeurs, J. Cain et Jos. Desrosiers.

Présidents honoraires: Ch. Mullen, Nap. Thériault, Adolphe Berthiaume et M. McClean.

LES COMPTEURS DE LA N. H. L.

Lalonde, Canadien	24
Malone, Hamilton	22
Dye, St-Patrice	22
Cy. Denenny, Ottawa	20
Noble, St-Patrice	13
Cameron, St-Patrice	12
Cor. Denenny, St-Patrice	12
Pitre, Canadien	10
Berlinguette, Canadien	9
Arbour, Canadien	9
Roach, Hamilton	9
Prodgers, Hamilton	8
Mummery, Canadien	8
Gerard, Ottawa	7
Corbeau, Canadien	7
Wilson, Canadien	6
McCarthy, Hamilton	6
Nighbor, Ottawa	6
Boucher, Ottawa	5
Matte, Hamilton	4
Darragh, Ottawa	4
Couture, Hamilton	4
Broadbent, Ottawa	4
Carey, Hamilton	3
S. Cleghorn, St-Patrice	3
O. Cleghorn, Canadien	2
Bruce, Ottawa	2
Reise, Hamilton	2
Smylie, St-Patrice	1
Stuart, St-Patrice	1
Randall, St-Patrice	1
McDonnell, St-Patrice	1
Total	247

UNE INVASION MALHEUREUSE

Renfrew, 8 mars.—Renfrew a triomphé du club de l'Hôtel de Ville d'Ottawa à un score de 4-2, après une joute intéressante, disputée ce soir sur une surface peu satisfaisante. Renfrew débuta, à vive allure et compta trois points dans la première période, tandis qu'Ottawa n'en comptait qu'un. Les locaux comptèrent leur autre point dans la deuxième séance; l'autre point d'Ottawa fut enregistré par Allarie vers la fin du combat. Paquette brilla pour les visiteurs.

ALIGNEMENTS

Renfrew:—Jolicoeur; Andrew et Imbleau; French, Perry et Clark; subst:—Shore, Lebrun, Graham, McDevitt.

Ottawa:—Lecours; Hicks et Lavigne; Smith, Paquette et Lesage; subst:—Bisson, Parter, Allarie.

Arbitre, Harrey Morgan, Ottawa.

LA FINALE CE SOIR

La dernière joute de la saison dans la Lower Ottawa sera disputée ce soir à l'Aréna entre Hawkesbury et Hull. De cette bagarre dépend le championnat de la ligue et les vainqueurs rencontreront les gagnants de la randonnée Ste-Brigide.—Artilleurs. MM. McKinley et Ashfield arbitreront.

BECKET A DES AMBITIONS

LE CHAMPION ANGLAIS ENVAHIRAIT L'AMERIQUE.

New-York, 8 mars.—Joe Beckett viendra faire une tournée aux Etats-Unis et fera face à tous les poids-lourds qui lui seront opposés à l'exception toutefois de Jack Dempsey.

Une nouvelle de Londres nous annonce que le champion anglais partira d'ici quelques jours pour se rendre dans notre ville directement.

Nul doute qu'il attirera des foules, car les amateurs de boxe sont anxieux de savoir comment il se fait que Beckett soit mis hors de combat si souvent et demeurer quand même très populaire en Angleterre.

L'INDÉPENDANTE SE RÉVEILLE

LA LIGUE LOCALE DE BALLE AURA SA PREMIERE REUNION LE 14 MARS

Les avis sont lancés pour la première assemblée de la ligue Indépendante de balle aux bases et les mogols sont invités à se rendre au chalet du club Laurier, en la salle Ste Anne, le 14 mars à 8 hrs précises. On étudiera la situation dans le monde de la balle et l'on avisera aux moyens à prendre pour que le cirque remporte un succès encore plus vif que celui de l'an dernier.

Tous les clubs désireux de démarrer dans l'organisation sont priés d'être représentés à cette première assemblée, car les directeurs ont l'intention de se mettre immédiatement à l'oeuvre.

QUÉBEC AURA SES COURSES

DEUX REUNIONS DANS LA VIEILLE CAPITALE SONT ASSUREES

Montréal, 8 mars.—M. F. M. Sullivan, gérant général du champ de courses de Québec était de passage hier à Montréal en compagnie de M. Woods, assistant gérant. Ces deux sportsmen commencent déjà à s'organiser pour le premier meeting de coureurs cette saison, meeting qui aura lieu dans le courant de juin. Ce sera la première fois que Québec aura des meetings réguliers de courses au galop. La Cité de Champlain se trouvera à faire partie du circuit des pistes d'un demi mille qui comprend Matsonneuve, le Parc Delorimier, le Parc King Edward, Laprairie etc. Québec possède depuis deux ans, l'une des plus belles estrades qui soient au Canada. Elle peut contenir 7,500 personnes environ. Un superbe clubhouse se trouve à proximité de l'estrade. La piste est tout ce qu'on peut désirer. Des courses au trot ont eu lieu là dans le passé, mais cette année, Québec entrera dans le mouvement général et aura des courses au galop. Un montant de $50,000 sera distribué en bourses pendant ces deux semaines de courses.

MM. Sullivan et Woods travaillent ferme et se préparent à faire du premier meeting un succès complet. Leur piste est la seule qui soit à Québec et ils veulent que les courses qui seront disputées dans la Cité de Champlain soient au moins égales à celles de Montréal.

LALONDE REÇOIT UNE OFFRE

Newsy Lalonde a déjà reçu des offres du club de crosse Vancouver pour la saison prochaine. Lalonde ne cache pas à qui veut le savoir, qu'il préférerait jouer dans l'Est si la crosse se réorganisait, mais comme ce jeu est une question d'affaires pour lui, il ira au club qui lui paiera les meilleurs honoraires.

LES GIANTS SE REMUERONT

San Antonio, 8.—Hughey Jennings, assistant gérant des New-York Giants, est très sévère pour la conduite et l'entraînement des joueurs qui sont déjà rendus ici et qui font partie des New-York Giants. Ceux qui promettent le plus sont Pey Young et Herbert Hunter, qui espèrent jouer réguliers dans le champ intérieur.

VAUGHAN EN ROUTE

Chicago, 8.—C. A. Vaughan de Chicago, a gagné sa deuxième partie dans le tournoi national de billard amateur en triomphant de Gus Gardner, de New-York, à un score de 125-94. Howard Shoemaker, de New-York, a battu Harry Daw, de Détroit, 125 à 98 en 52 reprises.

RICKARD SE RIT DES AUTORITÉS

MALGRE UNE RECENTE DECISION DE L'ETAT DU MICHIGAN, RICKARD PARLE DE DEMARRER A BENTON HARBOR —DEMPSEY DANS UN CIRQUE

New-York, 8. — Tex Rickard vient de déclarer à ses plus intimes que la grande rencontre qui mettra aux prises le champion du monde Jack Dempsey et Georges Carpentier, aura lieu à Benton Horbor, Mich., tel qu'il avait déjà été entendu il y a quelque temps et là où Dempsey a certains intérêts.

Rickard partira la semaine prochaine afin de louer un terrain assez vaste pour pouvoir construire ses estrades et passera ses contrats pour la construction de ces estrades qui sera commencée vers le milieu du mois prochain.

L'ESPOIR DES PROFITS

Jack Kearns, qui était ici depuis quelque temps et qui était venu expressément pour s'entendre avec Rickard lorsque ce dernier s'était séparé de ses associés, partira demain pour Minneapolis, là où le champion du monde commencera une tournée d'un mois avec un cirque. Après cet engagement fini, Jack Dempsey se reposera quelques jours et se mettra ensuite à l'entraînement afin de n'être pas pris au dépourvu lorsque le champion d'Europe lui fera face le 2 juillet prochain.

Tex Rickard a de plus déclaré qu'il était content d'être seul dans l'organisation de cette bataille et qu'il espérait pouvoir faire tout aussi bien que s'il eut été en société avec William A. Brady et Charles Cochran.

LES ALLEMANDS SE DÉVOUENT

RUTT ET LORENZ MENENT LA RONDE DANS LES SIX JOURS

New-York 8 mars (P.A.C.):—L'équipe Allemande composée de Walter Rutt et de Willie Lorenz, menait le champ des cyclistes avec un score de 635 milles et quatre tours à la fin de la 32ème heure de la course de six jours aux jardins du carré Madison. Le record pour cette heure est de 705 milles; il fut établi par Lawson et Roat en 1915.

Sept équipes sont un tour à l'arrière des meneurs et trois sont deux tours en retard.

LES EFFORTS DE BAT. LEVINSKY

IL DEMARRERAIT CONTRE JOURNEE AU CLUB CONTINENTAL DE PARIS.

Paris, 8 mars —Nous croyons savoir que le Continental Sporting Club étudie l'éventualité d'un match en vingt roudes qui mettrait en présence Battling Levinsky, le récent adversaire de Carpentier et notre "comingman" français Journée.

Le combat aurait lieu aux environs de mars ou avril dans une très grande salle qui a déjà vu des soirées pugilistiques de grande envergure et le programme comporterait d'autres "clous" importants, dont, peut-être, la rentrée de Charles Ledoux.

Mais ce sont là des projets dont nous aurons occasion de reparler plus en détail.

TROIS PARTIES SONT REQUISES

LES JOUTES DE DETAIL POUR LE CHAMPIONNAT DE LA N. H. L. COMMENCENT DEMAIN SOIR. — UNE TROISIEME JOUTE A HAMILTON.

Montréal, 8 mars.—La ligue Nationale de hocquet réupie en assemblée d'urgence, aujourd'hui à décidé que trois parties seraient probablbement requises pour faire connaître les champions de l'Est; le vainqueur de deux engagements recevra la médaille.

La première joute a lieu à Ottawa, jeudi le 10 mars; la deuxième à Toronto, samedi, le 12 mars et la troisième, si une troisième est nécessaire à Hamilton, le mardi suivant. Ottawa aurait voulu que la troisième bagarre ait lieu à Montréal mais on fit remarquer que le mauvais état de la glace à l'Aréna Mont-Royal rendrait la situation très difficile.

Il est aussi possible que la joute à Toronto n'ait lieu que lundi à cause d'un malentendu du au sujet de séries dans l'O. H. A.; il appert que les amateurs ont retenu l'aréna pour samedi soir et l'on a demandé au St-Patrice de bien vouloir remettre leur joute au lundi.

Les champions se mettront immédiatement en route pour côte du Pacifique.

Sprague Cleghorn démarrera avec Toronto dans la finale, mais Cully Wilson n'est pas éligible.

VERONA CHAMPION

Kingston, 8 mars:—Verona est champion du comté de Frontenac à la suite de sa victoire sur l'équipe de l'Ile Wolfe à un score de 5-2.

UNE FAMEUSE JOUTE DANS LE DÉTAIL

STE-BRIGIDE ET ARTILLEURS NE PEUVENT EN VENIR A UNE CONCLUSION SATISFAISANTE— SCORE 1-1.

Après trente minutes de jeu supplémentaire, sur une surface recouverte d'eau qui ne ressemblait guère à une surface de glace, le Ste-Brigide, champion de la ligue de la Cité et les Artilleurs, coqs de la ligue Capitale ont fait joute nulle à un score de 1-1. Ce fut une partie émotionnante durant laquelle près de 2,000 spectateurs criaient, hurlaient, chantaient, applaudissaient et trépignaient devant les splendides explpoits des deux équipes. De la part et d'autre, on a accompli des prodiges de valeur Chez les Saints, Gorman, Clancy, Connell, les Smith, Touhey ont brillé du plus vif éclat; les Soldats étaient aussi formidables avec Wilson, O'Neill, Milks, Darragh, Burke et le reste de la bande célèbre qui balayait tout sur son passage dans le cirque de l'Aréna.

Malgré le mauvais état de la lace et la difficulté extrême qu'on avait à manier la rondelle, le jeu ne fut pas rude, tant que Jack Darragh et George Boucher faisaient bonne garde. La rondelle fut mise au jeu par le lieut. Mike O'Leary qui décrocha la Croix de Victoria à Givenchy en 1915.

Dès le demarrage, les adversaires se lancèrent à l'assaut des tranchées avec un entrain irrésistible, quatorze minutes après le signal, Clany glissa un rude coup que Wilson ne vit pas et dès lors les Irlandais se replièrent sur la défense et jusqu'au milieu de la troisième strophe, ils tinrent les soldats à distance. Dans la troisième Milks égalisa les chances et ce fut tout. On eut beau travailler comme des possédés dans les périodes supplémentaires, on n'aboutit à rien.

Artilleurs		St-Brigide
Wilson		Connell
	Buts	
R. Smith		Gorman
	Point	
O'Neill		Clancy
	Couvert	
Burke		Touhey
	Centre	
Darragh		N. Smith
	Aile droite	
Milks		McCoy
	Ailes gauche	
Ketchum		J. Smith
	Subst.	
True		Peltier
	Subst.	

Arbitres, Darragh et Boucher.

Sommaire

1ère période

1.—Ste-Brigide, Clancy . . . 14.00

2ème ppériode

Pas de point.

3ème période

2.—Artilleurs, Milks . . . 9.00

Supplémentaire

Pas de point.

LE CANADA SERAIT DE L'ASSOCIATION

UNE AFFILIATION PROBABLE A LA COMMISSION DE BOXE DES ETATS-UNIS.

New-York, 26. — Nous apprenons d'une personnalité bien placée pour être bien renseignée, que, d'ici quelques semaines au plus tard, le Canada se sera affilié à la National Boxing Association of United States formée à la suite du Congrès du National Boxing Board of control. Si cette affiliation est confirmée—et tout permet de le penser—la limite des prix des places sera la même dans le Dominion Britannique qu'aux Etats-Unis et il sera impossible à Rickard de réaliser son projet éventuel d'organiser le match à Montréal.

Dans une autre ordre d'idées, une autre personnalité du monde judiciaire, dit que les tribunaux se refuseront à s'intéresser à tout cet imbroglio.

DUFRESNE EST MENAÇANT

LE CLUB DE BOSTON INTENTE UNE POURSUITE A L'ASSOCIATION DES AMATEURS.

Montréal, 8 mars —Le cas de Geo. Dufresne le jcueur Montréalais qui démarra avec un club de Boston et auquel la branche de Montréal de l'Association Canadienne des Amateurs a refusé une carte, précipite une dispute intéressante.

Mtre. Wm. Cooan au nom du Boston a demandé en cour du juge Coderre que la branche de Québec soit forcée de donner la carte d'amateur au joueur en question. Le gérant Skilton prétend que les directeurs de la C.A.H.A. sont poussés par des motifs tout à fait personnels, car ils ont reconnu plusieurs hommes dont le cas ne différait guère de celui de Dufresne.

On s'attend à ce que cette cause décide une fois pour toutes quelle est la véritable étendue des pouvoirs que les associations d'amateurs se sont arrogé.

La cause vint devant le juge Coderre et fut remise à plus tard.

HARVARD A GAGNE

Boston, Mass, 8 mars:—Les "Crimson Ramblers" de l'Université Harvard ont triomphé de l'Université Queens, à un score de 5-4, ici ce soir.

LE LAURIER AURA UNE ÉQUIPE

LE SPORT RENAIT A STE-ANNE. —LE COMITE A L'OEUVRE.

L'Association Athlétique Laurier annonce qu'elle sera au poste cet été avec une équipe de balle dont la Basse-Ville aura lieu de se féliciter. Les Rouges ont toujours fait de l'excellent travail et même s'ils n'ont pas décroché le championnat de leur ligue, l'an dernier, ils ont fait parler d'eux durant toute la campagne.

Le comité sous la présidence de M. Labonté se met incessamment à l'oeuvre et tous ceux qui ont des ambitions de se faire valoir, sont invités à se faire connaître sous le plus bref délai possible. Le Laurier aura ses quartiers généraux à la salle Ste-Anne et désormais la vieille salle de la rue St-Patrice sera le rendez-vous de tous les sportifs du quartier.

LE COMMUNIQUE OFFICIEL

Voici que ce l'on nous commu-

Voici ce que l'on nous comnique des quartiers du Laurier.

"L'Association Athlétique Amateur Laurier ayant, par la bienveillance du cercle Social, obtenu un local à la salle Ste-Anne, a le plaisir d'annoncer à tous ses membres et amis que la salle du club est maintenant ouverte et qu'elle est munie des installations les plus modernes, bains, douches, etc.

"Comme il a été décidé d'aligner une équipe de balle aux bases, le gérant s'empresse d'inviter tous ceux qui désirent faire partie de la troupe.

Le comite

MM. Labonté, président.
Auclair, vice-prés.
Desjardins, trésorier.
J. Pelletier, secré.

VAINQUEURS A LA HAVANE

Elizabeth M. (Lancaster) 4-1; Twenty-Seven (Kelsay) 2-1; Tarascon (Lowe) 4-1; Brig O'War (Fields) 8-5; Sweet Music (Wilson) 4-1; Hush (Penman) 6-5.

RICKARD FAIT LE SALOMON

New-York, 8. — Tex Rickard a avisé C. E. Graham, de Montréal, qu'il rendrait une réponse définitive, le 15 mars, au sujet de l'offre de $700,000 faite par un syndicat de Montréal pour que la joûte Dempsey-Carpentier ait lieu à Montréal. Graham eut une entente avec Rickard, aujourd'hui même et il l'assura que la province de Québec comme la Cité de Montréal, était anxieuse d'aligner les champions dans la grande joûte.

LANDIS DEVRA INTERVENIR

Akron, Ohio, 8.—Le commissaire Landis sera probablement appelé à intervenir dans la dispute qui vient de surgir au sein de l'Interprovinciale, au sujet de la franchise du club d'Akron.

Quand le syndicat d'Akron ne put prélever le montant nécessaire pour retenir la franchise, la ligue mit le club en vente; Newark offrit alors $25,000, mais les propriétaires du club refusèrent d'accepter un tel montant et la ligue annula la franchise.

DEMPSEY EST PRUDENT

Jack Dempsey a refusé de visiter le tombeau de son homonyme "Nonpareil" parce qu'il prétend que ce fut la malchance de Sullivan et autres qui ont perdu leur titre après cette visite.

UN REGIME DE RUTH

New-York, 8.—Babe Ruth est à suivre un régime afin de perdre trente livres de graisse. L'étoile des Yankees pèse 230 livres dans le moment et il veut descendre à son poids normal c'est-à-dire 200 livres.

On ne saurait croire comme les annonces classifiées du 'Droit' sont lues.

La Constipation, c'est l'ennemi de la Santé, qu'il faut combattre efficacement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

le remède populaire de la Constipation, parce qu'il agit sûrement, promptement, sans causer aucun malaise.

En vente partout, 25c. la bouteille. Societe des Eaux Purgatives Riga, 40, rue Plessis, Montreal.

Cartes à marquer pour euchre (tallies) gratis sur demande.

UNE VAGUE DE FANATISME

(Suite de la 1ère)

ciable à l'harmonie et à la coopération si nécessaire entre citoyens canadiens de nationalités et de croyances religieuses différentes, et entraîne des complications variées dans la répartition des taxes et le payement des obligations."

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité et pour ainsi dire sans discussion.

• • •

L'honorable M. Martin, premier ministre de la Province était présent à ce congrès; il a pris la parole, mais il n'a pas fait la moindre allusion aux résolutions concernant le français et les écoles.

Le "Patriote de l'Ouest" donne les explications suivantes sur toute la situation, on verra que nos compatriotes attendent fermement l'ennemi et qu'ils sont toujours en alerte.

Comme il était prévu, la contention annuelle de la "School Trustees Association," qui se tenait la semaine dernière à Saskatoon, a voté une motion demandant la suppression des écoles sépasées et la suppression de l'enseignement du français. Et comme si cela ne suffisait pas, elle a exprimé le voeu que ces deux questions fassent l'objet d'un referendum aux prochaines élections provinciales.

Cette solution radicale a été adoptée en un tour de main et sans la plus légère opposition. Unanimité touchante qui en dit long sur la composition actuelle de cette assocation. Depuis 1918—depuis que les Franco-Canadiens et les catholiques en général se sont retirés—l'accord parfait règne parmi les commissaires et ils peuvent tailler dans le vif des problèmes les plus délicats sans crainte de soulever la moindre susceptibilité.

• • •

C'était la grande affaire de la convention. Le président, M. Bryant, dans son discours d'ouverture, avait en soin de l'amorcer en termes insidieux. Il a même eu l'audace d'affirmer comme un fait indiscutable l'avance formidable que prend chaque jour l'école publique sur l'école privée religieuse, dans les pays plus anciens que le nôtre!...

Tout doux, Mr. Chairman! Il me semble que vous succombez bien facilement à la tentation de prendre vos désirs pour la réalité. Est-ce que la vieille Europe est réellement si férue que cela de l'école publique? L'école privée y est-elle en si complète décadence?

• • •

Examinons le cas de la France C'est probablement le pays où la lutte autour de l'école a été de tout temps le plus ardente. Une enquête récente faite par le ministre de l'instruction publique révélait que dans vingt-trois, les quatre-vingt-dix départements, 813 écoles publiques primaires sont fréquentées par un dixième seulement des enfants d'âge scolaire. D'un autre côté dans les mêmes départements, le même nombre d'écoles paroissiales donne l'instruction à quatre-vingt dix pour cent de la population écolière.

En exposant ces faits à la Chambre, le ministre de l'instruction publique se demandait si l'on ne devrait pas fermer plusieurs des écoles publiques qui, en vérité n'ont pas d'élèves.

Peut-on dire qu'une telle situation fait éclater le triomphe de l'école publique?

Nous n'avons pas de données précises pour les autres pays, mais il est bien connu que l'école confessionnelle devient en honneur de plus dans les deux mondes.

La mise aux voix des fameuses résolutions avait été retardée jusqu'après le discours de l'honorable Martin. S'imaginait-on que, intimidé par les menaces de M. Currie, il allait faire lui-même les concessions désirées ou tenter une réfutation des arguments (!) du fougueux délégué de Vonda?

M. Martin savait parfaitement qu'il était devant une assemblée de commissaires d'école et non pas devant l'assemblée législative: il n'a donc pas fait la moindre allusion à la question du français et des écoles séparées. Mais nous savons ce qu'il en pense. Il suffit de se reporter à son discours du 19 décembre 1918. Le premier ministre n'y a pas seulement démontré le caractère officiel de la langue française au Canada, il a commencé par noter que la question des langues et celle des écoles séparées étaient deux choses bien distinctes.

• • •

Il y a un point que j'aimerais à préciser dès maintenant, c'est que la question des langues dans la province n'a rien à voir avec nos écoles séparées. J'ai reçu un certain nombre de lettres depuis quelques mois me demandant que la législature de la province abolisse les écoles séparées. Je puis seulement répondre à ces correspondants que la législature de cette province, ni aucun autre corps constitué de la province, n'a le pouvoir de toucher à notre système d'écoles séparées en autant qu'il affecte les droits de la minorité.

Nous avons une constitution qui nous a été donnée en 1095. Cette constitution préserve certain droit de la minorité dans les districts scolaires, que la minorité soit catholique ou protestante.

Pour ce qui est de la question des langues. Les droits de la minorité de cette province— protestante ou catholique—sont fixés par notre constitution et personne dans cette province n'a le pouvoir de réduire ces droits Je puis ajouter que personne au Canada, pas même le Parlement fédéral, n'a le pouvoir de changer cette constitution.

• • •

MM. Bryant, Currie et consorts peuvent donc en faire leur deuil: ils n'auront pas le referendum qui leur apparait comme l'unique planche de salut. Mais il leur reste la ressource de faire assez d'agitation pour que la lutte, aux prochaines élection provinciales, s'engage sur la question du français et des écoles séparées. Il serait sage pour nous d'envisager dès maintenant cette éventualité.

Donatien Frémont.

EMBRUN

Tableau d'honneur de l'Ecole No 8. Noms des élèves qui ont obtenu les meilleures notes durant le mois de février.

1ère CLASSE

1.—Application—

4e Grade, jr. — Excellente: — Blanche Clément; Très-bien:—Herméline Lapalme; Bien: —Gabriand Levesque.

A. Benoit Léona Paquette, Exilia Lafortune; Très Bien: — Dora Brisson, Anna Hébert, M. A. Lafortune.

3e Grade, jr.—Excellente:—Lucienne Chénier; Très Bien:—Léo Lapalme, Darius Paquette, A. Blanchard; Bien:—Aldéi Gervais, H. Brisson, P. Paquette.

2e Conduite Excellente—

Excellente:—Blanche Clément; Très Bien:—H. Lapalme, Dora Brisson, Exilia Lafortune, Lucienne Chénier, Imelda Clément; Bien:—Alb. Blanchard, Elianne Clément.

3e Assiduité—

Blanche Clément G. Levesque, D. Brisson, F. A. Benoit, Imelda Clément, D. Paquette, Raoul Paquette, Horace Brisson.

4e Mention Honorable—

Blanche Clément.

Rose Dupuis, Inst.

Tailleurs Tip Top
Un Seul PRIX $27.00

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT".

Tailleurs Tip Top
27.00 Vêtements prêts à Porter ou faits sur mesure

9ième Année — No 56. LE DROIT, OTTAWA, MERCREDI, 9 MARS 1921. 2 SOUS LE NUMERO

NOS FINANCES

Le premier ministre doit être satisfait de l'état de nos finances, lui qui était prêt à dépenser pour l'Angleterre notre dernier dollar et à sacrifier jusqu'à notre dernier homme. Si le Canada n'est pas allé jusqu'à la banqueroute, ce n'est ni sa faute ni celle du gouvernement dont il est resté le chef et dont il incarne le mieux l'esprit. Il faut s'entendre cependant sur le mot banqueroute. En des conditions normales, le Canada serait en réalité à deux doigts de la déchéance financière: pour un jeune pays comme le nôtre, peuplé à peine de huit millions d'âmes, être accablé d'une dette de plus de deux milliards, c'est être en effet très loin de la prospérité financière. Mais la guerre a tellement bouleversé les finances des belligérants, et certains pays, comparés au nôtre, sont dans une telle situation, que le Canada peut se considérer, apparemment, comme l'un des plus privilégiés. Le gouvernement compte beaucoup sur le développement de nos ressources naturelles, et sur l'accroissement de la population, pour liquider notre dette. Ce sont là de belles espérances qu'il faut réaliser. Avec ses immenses richesses le Canada prendra peut-être plus de temps à se libérer de sa dette de guerre que l'Angleterre, la France et même l'Allemagne.

Le gouvernement ne marche pas dans la voie de l'économie; et ses dépenses, au lieu de diminuer, vont s'accroissant. Le ministre des Finances a déposé hier sur la table de la Chambre les estimés de la prochaine année financière. Les dépenses prévues se montent à la jolie somme de $582,062,698.20, plus d'un demi-milliard. Et si l'on ajoute une cinquantaine de millions de dépenses supplémentaires ou imprévues, on arrivera à la somme de 630 millions, ce qui marquera un nouvel excédent de plusieurs millions sur les dépenses de l'an dernier.

Et toutes ces dépenses sont inévitables: on ne fait pas la guerre à l'Allemagne, on ne se fait pas constructeur et administrateur de chemins de fer, sans qu'il en coûte cher aux contribuables. Le gouvernement actuel est responsable de l'état actuel de nos finances et il ne semble pas vouloir s'amender.

Pour se rendre compte de l'extravagance du gouvernement, comparons quelques chiffres. Le gouvernement demande cette année près de 600 millions pour faire face à ses dépenses. En 1914, les dépenses du gouvernement étaient de $127,384,473. Elles s'étaient accrues d'une vingtaine de millions depuis la chute du gouvernement libéral en 1911, mais ces dépenses étaient peut-être nécessaires, vu le rapide développement des provinces de l'Ouest. En 1915, ces dépenses étaient de $135,523,207; en 1916, de $130,350,727; en 1917, de $148,599,343, et en 1918, de $178,284,313. Tant que la guerre ne fut pas finie, le Canada s'aperçut peu du fardeau qu'allait mettre sur ses épaules la participation à la grande guerre. Les dépenses du gouvernement l'an dernier montaient à $613,225,411. Cette année elles seront d'au moins 600 millions.

De ce montant, les dépenses dues à notre participation s'élèvent à $226,757,087, dont $140,613,163 d'intérêt sur le capital emprunté, $31,816,923 de pensions, $35,017,000 pour l'établissement des soldats sur les terres, et $27,000,000 pour fins de démobilisation et pour le rétablissement des soldats dans la vie civile.

La politique des chemins de fer du gouvernement coûtera au pays durant l'année présente la jolie somme de $200,000,000, somme qui paiera le déficit et les dépenses d'administration.

Si l'on soustrait des dépenses du gouvernement celles occasionnées par la guerre et par l'achat de chemins de fer, on retombe à la somme plus raisonnable de $136,924,670, somme qui serait suffisante en temps normaux aux frais d'administration du gouvernement.

Devant de telles dépenses, la population ne peut s'attendre à voir diminuer le fardeau des taxes. Il faut du revenu au gouvernement, et ce revenu, c'est le peuple qui le donne. Depuis 1914, la population a peu augmenté et la dette est montée de 335 millions à plus de deux milliards. Les droits de douane n'ont pas augmenté, mais l'impôt sur le revenu a été mis en force, ainsi qu'un grand nombre de taxes sur les remèdes, les tabacs, les liqueurs. Le gouvernement avait l'an dernier imposé une taxe sur le luxe qui frappait surtout les riches; cette taxe donnait un gros revenu et avait l'avantage de ne pas frapper les classes pauvres de la société. Le gouvernement l'a rappelée, ce qui prouve comment dans l'avenir, il a l'intention de trouver du revenu, c'est-à-dire en frappant également riches et pauvres.

Il est à espérer que l'aventure des dernières années donnera une bonne leçon à la population qui à l'avenir devra être plus soigneuse dans le choix de ses représentants. La date des prochaines élections générales approche; songeons donc sérieusement à confier l'administration du pays à des gens plus soucieux de nos vrais intérêts.

Charles GAUTIER.

AU JOUR LE JOUR

En Europe

Il est difficile de prévoir l'issue de cette nouvelle aventure dans laquelle viennent de se jeter les nations alliées. L'occupation de villes allemandes est commencée, et bien que le gouvernement de Berlin ait déclaré ne vouloir opposer aucune résistance aux troupes, rien ne justifie de dire que les soldats français, belges et anglais n'auront pas un peu de fil à retordre en territoire germanique. La nouvelle que les troupes ont reçu l'ordre d'avancer a été accueillie avec assez de calme, dans la plupart des pays. C'est vrai qu'elle n'a étonné personne. On s'y attendait d'une minute à l'autre. L'impression générale, cependant, si l'on en juge par les dépêches qui arrivent à chaque instant et les opinions émises autour de nous, est bien qu'il ne peut être sérieusement question d'une guerre avec l'Allemagne. Celle-ci est apparemment trop épuisée déjà, et les Alliés eux-mêmes n'ont guère la force voulue pour porter le fardeau de dépenses que comporte une longue guerre. Un certain optimisme règne, et l'on voit déjà le jour où l'Allemagne devra se rendre en tout au désir de ses vainqueurs de 1918. Cela est bien beau pour le présent, mais il ne faut pas trop compter sur ce que nous réserve le futur. On se rappelle qu'en 1914, personne ne pouvait croire à la possibilité d'une guerre européenne, et qu'à la date du 4 août, on donnait une semaine ou deux, aux grandes puissances, pour en venir à une entente.

Les journaux

Les journaux de Londres et de Paris ont commenté diversement la décision des Alliés de prendre des mesures coercitives contre les Allemands, puisque ceux-ci ne veulent pas payer leurs dettes de guerre. En France, la presse est généralement contente de la tournure des événements. On a craint jusqu'à la dernière minute que Lloyd George n'abandonnât la cause de la France et l'on se félicite maintenant de ce qu'il paraît ne vouloir point faire de concessions à l'Allemagne. Les journaux anglais sont satisfaits aussi de leur côté, pour la plupart. Il en est cependant quelques-uns qui font au premier ministre un crime de sa conduite, lui disant qu'il s'est fait rouler, ni plus ni moins, par la politique et les diplomates français. Le "Daily News", entre autres, est particulièrement violent. Et les bottes qu'il porte à la France, dans la circonstance, ne sont pas indicatrices, loin de là, d'un amour éperdu pour l'alliée d'outre-Manche. Maintenant que l'Angleterre a eu sa part de butin, dès le lendemain de la guerre, qu'est-ce que cela peut faire au "Daily News", et à un trop grand nombre de "Britishers", que la France soit frustrée de sa victoire?

Ce qu'il dit

D'après les dépêches, le "Daily News" dit que Lloyd George a complètement capitulé entre les mains de la France et que la décision des Alliés constitue un triomphe complet pour la politique de revanche de ce pays. Il n'y a rien, continue le journal, qui puisse justifier, légalement ou moralement, les mesures qu'ont décidé de prendre les Alliés.

Et un peu plus loin: "Le geste des Alliés ne peut avoir que trois conséquences inévitables. D'abord, l'Allemagne ne gagnera pas son point, pour ce qui est du plébiscite qui doit avoir lieu en Silésie; cela réduira encore la capacité de paiement des Allemands. En second lieu, l'indemnité ne saurait avoir aucune valeur, au point de vue économique. Troisièmement, et c'est là le passage à souligner, "l'armée du maréchal Foch aura une bonne occasion de s'emparer de vastes régions industrielles convoitées par la France depuis longtemps."

Le journal ne se gêne pas pour jeter la pierre à la France, laquelle n'a d'ailleurs encore rien fait qui puisse légitimer de telles paroles. Après tout, quand la France se paierait à même l'Allemagne, des pertes que celle-ci lui a fait subir, elle serait dans son droit. La Grande-Bretagne n'a pas fait autre chose, quand elle s'est emparé, tout de suite après l'armistice, de la flotte des colonies allemandes. Si elle avait alors donné quelque chose à la France, peut-être que celle-ci réclamerait moins aujourd'hui, et n'aurait pas besoin de prendre l'attitude que l'on sait.

Autre embargo

Le "Morning Post" de Londres, non content de ce que le gouvernement anglais refuse de lever l'interdiction qui existe sur l'entrée en Grande Bretagne des animaux vivants du Canada, favoriserait encore un embargo sur les ministres des dominions qui voudraient se mêler de la politique anglaise. Ceci a trait à l'arrivée en Angleterre de M. Manning Doherty, le ministre de l'Agriculture à la législature de Toronto. Le "Post" est indigné du voyage de M. Doherty, qui s'est rendu en Angleterre pour essayer de discuter l'embargo et tenter de le faire lever. On comprend que son arrivée là-bas, immédiatement après la défaite, dans une élection complémentaire, de Sir Arthur Griffiths-Boscawen, ministre anglais de l'Agriculture, est assez mal vue d'un grand nombre, si l'on sait que la question même de l'embargo était le principal cheval de bataille des adversaires de Boscawen. Ce qu'il est bon de noter, c'est la façon cavalière avec laquelle le "Post" traite un ministre du Canada, "an overseas minister", comme il dit. Pourtant, la colère du "Post" n'est pas explicable. Pourquoi les Canadiens n'iraient-ils pas se mêler de politique anglaise aussi bien que les Anglais viennent se mêler ici parfois de notre politique à nous, quand le coeur leur en dit.

H. B.

L'HISTOIRE DES FRANCO-AMERICAINS

Nos crèches, nos orphelinats, nos hospices, nos hôpitaux

Malgré la beauté de l'organisation paroissiale: église, école, presbytère, rouages administratifs, sociétés religieuses, le clergé ne se trouva point encore satisfait. Habitué à l'action intense il ne pouvait se faire à l'idée du repos. Il méditait sans cesse de nouveaux plans pour venir matériellement en aide à notre élément et lui procurer des moyens plus nombreux de salut. L'indispensable était fait, sans doute, mais que de besoins impérieux encore chez les Franco-Américains!...

Dans les centres importants, nos compatriotes souffraient des maux ordinaires des grandes agglomérations. La mort en y fauchant plus souvent les vies y multipliait les veuves, les orphelins et les vieillards délaissés; les maladies y exerçaient de cruels ravages et soumettaient leurs pauvres victimes à une bien dure épreuve. Il fallait remédier à cela sans tarder davantage. Ne serait-ce pas un moyen, d'ailleurs, d'atteindre encore plus profondément les âmes et de les diriger plus sûrement vers la perfection chrétienne?

A la veuve qui avait à gagner la vie de ses enfants il fallait permettre d'aller au travail; aux petits enfants qui n'avaient plus de père ni de mère, il fallait trouver un asile chrétien; aux vieillards isolés qui avaient parcouru les rudes sentiers d'une vie laborieuse il fallait donner une maison de repos; aux malades, de plus en plus nombreux, il fallait apporter du soulagement et refaire une santé solide. Certes, si la tâche était immense, colossale même chez un peuple aussi neuf, elle ne se trouvait point au-dessus des forces ni du courage du clergé. Il se mit donc à l'oeuvre. Tout d'abord il expliqua la chose en chaire, forma ensuite des comités divers, prit conseil des compétences et des supérieurs, puis il se décida à l'action.

Les Franco-Américains, toujours accessibles au beau et enclins à la charité évangélique, compatissants envers les malheureux et émotionnés par l'infortune, se montrèrent d'une générosité touchante. Ils secondèrent leurs prêtres avec un entrain et une foi digne des premiers chrétiens. Aujourd'hui, dans nombre de grands centres, nous pouvons constater quels furent les heureux résultats de cette commune entente dans le service de Dieu. Çà et là, nous rencontrons des crèches et des jardins de l'enfance pour les tout petits; nous voyons des orphelinats donner leur protection aux fils de ceux qui sont partis dans l'éternité; nous visitons des hospices où la vieillesse trouve un refuge consolateur; émus, nous pénétrons dans des hôpitaux où l'âme n'est jamais oubliée lorsqu'on soigne les corps.

Ces oeuvres admirables font bien ressortir la foi profonde des Franco-Américains et le dévouement inlassable du clergé. Sans doute, tout n'est pas encore accompli dans cette voie; il reste bien du travail à faire même; mais, étant donné les circonstances, nous avons lieu de nous réjouir de ce que nous possédons dans quelques-uns de nos principaux centres. C'est un brillant début dans les grandes oeuvres de la charité chrétienne.

Or, chose digne de remarque, la fondation de ces diverses institutions n'a nullement appauvri les centres qui les possèdent; les compatriotes généreux qui eurent assez de foi pour fournir leur obole ou qui s'inscrivent encore aujourd'hui au nombre de leurs bienfaiteurs n'ont jamais eu à le regretter. Dieu a béni leur geste désintéressé. S'ils ont donné sans compter les biens de la terre, Dieu les leur a distribués aussi sans jamais les mesurer. Non, donner pour les oeuvres d'église, les écoles et les institutions catholiques n'a jamais appauvri qui que ce soit. En donnant nous n'avons fait que prêter à Dieu lui-même. Or, Dieu est le meilleur des débiteurs. On ne l'a jamais vu encore faire la sourde oreille en face d'une dette. Retenons bien cela. Et surtout, à toutes les fois que l'occasion s'en présentera, continuons lui, sans calculer, notre générosité passée. Aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui, nous n'aurons point à regretter la confiance placée en lui.

Par son comité de propagande,
La Fédération catholique franco-américaine

LA GRANDE PUISSANCE DE LA PRESSE

Il faut bien admettre que le grand véhicule des préjugés, c'est le journal. Il est banal de répéter que la Presse est devenue de nos jours une grande puissance, on pourrait dire qu'elle est la plus grande qui soit, celle de toutes les forces humaines à laquelle appartient la puissance la plus étendue, la plus constante, la plus efficace.

L'homme est essentiellement un être enseigné. La parole de ses semblables exerce sur ses pensées et sur ses actes une influence souvent décisive; témoins, le maître à l'école, l'orateur sur la tribune, le prédicateur dans la chaire.

Lorsque cette parole est fixée par l'écriture, reproduite par l'imprimerie, elle perd sans doute quelque chose de sa vie et de son accent communicatif; mais en revanche son action gagne en étendue et en durée.

Tandis que le maître ne s'adresse qu'à un petit nombre d'élèves, l'orateur ou le prédicateur à quelques centaines d'auditeurs, c'est par milliers, par centaines de mille parfois, que se comptent ceux auxquels arrive l'enseignement du journal. La parole passe et s'oublie vite; elle ne peut d'ordinaire se faire entendre qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Le journaliste, c'est chaque jour qu'il revient redisant aux mêmes lecteurs les mêmes choses sous des formes variées et les faisant ainsi peu à peu pénétrer dans les esprits comme l'eau qui ne cessant de tomber goutte à goutte finit par creuser la pierre la plus dure.

Or aujourd'hui les journaux sont plus que nombreux. Ils abordent tous les sujets. Ils émettent sur toutes choses des jugements que la plupart des lecteurs acceptent sans les contrôler.

Un homme distingué disait dans une plaisanterie pleine de charmes: "Si un journal affirmait un soir que j'ai volé les tours de Notre-Dame de Paris et que je les ai mises l'une après l'autre chacune dans l'une de mes poches, je commencerais par me sauver. Car je sais que plusieurs des lecteurs de ce journal le croiraient et je pourrais être victime de cette erreur. Plus tard justice me serait rendue, mais pour moi il ne serait plus temps."

Dans les temps troublés où nous vivons, il n'est pas de profession plus noble, plus utile que celle de journaliste, si elle est inspirée par le dévouement, si elle met un caractère et un talent au service de la vérité, du droit, de la liberté, des grands intérêts moraux et matériels de la patrie.

Entre toutes les carrières profanes, il n'en est pas qui exige un tel ensemble de qualités et de vertus, un esprit ouvert sur toutes les questions, capable de les assimiler, une plume alerte, l'habitude comme la passion du travail, et d'un travail toujours dérangé, la nécessité d'être tout ensemble prudent, prompt et réfléchi.

Quelle mission les journalistes ont à accomplir, mais aussi quelle responsabilité est la leur! Ces pensées, ces récits qu'ils jettent aux quatre vents du ciel s'en vont sur tous les points du pays. Ce sont des semences qui germeront et lèveront. Auteurs des semailles, ils seront responsables de la moisson.

Grâce à Dieu, nous avons des journalistes vrais, qui savent mener une plume loyalement, qui se respectent et respectent leurs lecteurs, qui veulent élever le niveau moral et intellectuel du peuple, qui ont à coeur le souci des intérêts sacrés du pays.

Je suis convaincu qu'il n'en est pas un seul dont on pourrait dire ce qu'on disait un jour malicieusement d'un homme qui avait pendant de longues années écrit dans un journal et qui venait de mourir: "Dans sa vie, il n'apprit rien, il écrivit presque sur tout, il se trompa presque toujours et il ne s'en aperçut jamais."

Quel mérite ils auraient et quel service ils rendraient à la société ceux qui ont la direction des journaux, s'ils pouvaient, après avoir consciencieusement écrit leur article quotidien, surveiller ou faire surveiller avec soin ce qui s'imprime dans les autres nombreuses colonnes du journal! Que de dépêches remplies de faussetés, pétries de fanatisme, viennent de tous les coins du monde! Elles sont souvent fabriquées par des hommes inconnus. Elles sèment les dissensions, entretiennent les malentendus et les conflits entre des citoyens qui devraient pouvoir vivre dans l'union et la concorde.

Et, pour rester dans le vrai, il peut être dangereux de ne lire qu'un journal et d'ajouter une foi aveugle à tout ce qu'il dit. Celui qui le rédige peut être intelligent, même très intelligent, mais il peut parfois se tromper, il n'a pas toujours le temps de s'informer exactement de ce qu'il apprend aux autres, de réfléchir avec quelque loisir et autant qu'il le désirerait aux jugements qu'il est chargé de porter. Puis, surtout, s'il est à la tête d'un journal de parti, il n'est pas toujours libre de dire toute la vérité. Heureux s'il a assez de caractère pour se garder de toute violence inutile et se préserver de toute injustice sciemment acceptée.

Mgr MATHIEU,
Arch. de Régina.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Le Parlement s'est mis à l'oeuvre. — Le projet Doherty, définissant les Nationaux Canadiens, fait quelque progrès. — Les Communes rejettent par une forte majorité le projet McMaster. — Le pied sur une fourmilière. — On étudie le projet du creusage du Saint-Laurent. — On ne veut plus du canal de la Baie Georgienne. — Sir Henry Drayton a déposé les crédits.

(Par Edgar Boutet)

Le parlement s'est remis à l'oeuvre et la scène plutôt drôlatique d'hier ne s'est pas répétée. Après que Sir Henry Drayton eut déposé les subsides et que le ministère eut répondu aux interpellations la Chambre étudie le projet McMaster. Le député de Brome demandait qu'un ministre n'ait plus le droit d'agir concurremment comme ministre et comme directeur d'une compagnie. Sans peut-être y avoir songé le député a mis le pied sur une fourmilière. Tous les directeurs de compagnies: l'hon. Ballantyne, directeur de plus de 18 compagnies; M. Cockshutt, directeur de plusieurs compagnies à Brantford; M. Stevens, président de la compagnie Stantford, Stevens, de Vancouver, et nombre d'autres ont apporté des raisons contre ce projet. Et si l'on étudie le résultat du vote il est facile de constater que tous les directeurs de compagnies qui siègent au parlement s'y sont opposés. M. Ballantyne qui a tenté de se justifier s'est attiré de la part de M. Lucien Cannon une riposte qui allait droit au but.

Le ministère a fait une fausse manoeuvre et a prêté trop facilement à la critique en adoptant sur cette question une attitude trop tranchée. Le premier ministre et l'hon. Ballantyne, qui s'est volontairement mis en cause, se sont opposés au projet d'une façon qui invitait les ministériels à prendre exemple sur eux et à suivre un mot d'ordre.

La mise aux voix eut pour résultat une division très nette. La droite est unanime et vote contre le projet. La gauche se divise faiblement. Deux libéraux votent avec la droite et les progressistes votent individuellement. M. L.-J. Gauthier s'est cru, apparemment obligé de voter comme M. Meighen. Quand il se leva il fut longuement applaudi par la droite.

Par ce vote, qui est peu à l'honneur de la Chambre, le parlement a donné à entendre que le ministère était mis en demeure de perdre plusieurs de ses membres si le projet était adopté. M. Robb a clairement déclaré que la proposition était d'initiative privée. Mais il ne reste pas moins évident que M. McMaster a placé le ministère dans une fausse position et qu'il a failli tout comme s'il avait proposé un projet au nom de son parti.

La résolution de M. Keefer sur le creusage du Saint-Laurent a l'appui de la droite. La gauche ainsi que les progressistes le lui refusent. Le parti libéral s'en tient toujours au canal de la baie Georgienne. Les arguments apportés en faveur de la résolution peuvent s'appliquer avec autant d'à-propos à ce dernier projet. M. Reid, ministre des Chemins de fer, qui entrevoit un avenir peu brillant pour le transport au Canada, est d'avis que l'on attende le rapport de la commission internationale. M. Crerar suggère que l'on attende à l'an prochain alors que nos finances pourront peut-être nous permettre ces dépenses. La résolution sera probablement retirée.

Somme toute, la journée a été bien remplie.

LE PROJET DOHERTY

Le ministre de la Justice propose en seconde lecture un projet définissant les nationaux canadiens. Il explique que ce projet a pour but d'obvier aux difficultés que peuvent susciter nos relations internationales "Ainsi, dit-il, à la Société des Nations, les représentants britanniques représentent à titre de sujet anglais le Canada et l'Empire. Afin de spécifier davantage l'appellation de notre représentant il faut lui donner un nom qui évite toute confusion. "C'est dans ce but que le projet de M. Doherty définit les nationaux canadien" les sujets britanniques domiciliés au Canada, et les sujets britanniques résidant en Canada mais qui n'y sont pas domiciliés". Le libellé présenté à la Chambre cet après-midi comportait certains amendements.

La citoyenneté canadienne reste attachée à toute personne à laquelle l'acte de l'immigration accorde les droits de citoyenneté. Ce droit est étendu aux enfants des nationaux canadiens qui sont nés à l'étranger. La qualité de l'enfant d'un sujet ennemi naturalisé. La loi électorale lui refuse le droit de vote. M. Doherty répond que le projet actuel est absolument étranger à la loi électorale: elle n'accorde que la qualité de national canadien bien que la loi électorale n'accorde pas encore le droit de vote à tous les nationaux.

M. McMaster demande que le débat soit ajourné: le libellé du projet distribué aux députés ne contenait pas les amendements que l'on y proposait On passe alors au projet de M. McMaster.

LE PROJET MCMASTER

Le député de Brome a proposé qu'un ministre n'ait plus le droit d'agir comme directeur d'une compagnie financière et qu'il démissionne de ses fonctions dès qu'on l'appelle à faire partie du cabinet. Le projet a déjà été lu en première lecture. M. Stevens reprend le débat. Il s'y oppose parce qu'il n'en voit pas l'urgence. "Il n'est pas sage, dit-il, de légiférer un grand nombre de lois qui ne répondent à aucun besoin évident. D'ailleurs, ajoute-t-il, ce n'est pas par des actes de ce parlement que vous ferez des ministres honnêtes. Il est imprudent de restreindre, à lettre d'une loi, l'honnêteté d'un ministre qui pourra se croire à l'abri de tout reproche tant qu'il satisfera aux exigences de ces lois inutiles. Et si même vous parvenez à forcer les ministres à démissionner comme directeurs ils ne cesseront pas d'avoir des intérêts prépondérants dans ces compagnies. Cette mesure prive le pays des services et du concours d'hommes éminents en affaires et ce'st pour cette raison que je n'ai pu trouver aucun exemple d'une règle semblable dans la procédure anglaise."

M. Nesbitt s'oppose aussi au projet parce qu'il ne sert pas aux fins qu'il visent.

M. Ballantyne, ministre de la marine, et directeur de plus de 18 compagnies dont plusieurs importantes se croit visé par M. McMaster. C'est pour cette raison qu'il tient à dire quelques mots. Il admet être directeur d'une grand nombre de compagnies, et il ajoute: "Quand un homme d'affaires est appelé à la tête d'un ministère il doit consacrer tout son attention à la direction de ce ministère." M. Ballantyne poursuit. Depuis que je suis ministre j'ai du négliger mes fonctions de directeur de compagnie. Mais je ne crois pas que je doive pour cela démissionner.

M. Lucien Canon répond à M. Ballantyne. "Le ministre admet qu'il est le directeurs d'un grand nombre de compagnies Le projet n'a aucune visée personnelle. a grande question est: un ministre doit-il être en même temps directeur et chef d'un ministère. Peut-il agir, à ce double titre, avec impartialité. M. Ballantyne avoue qu'il a négligé, depuis qu'il est ministre ses fonctions de directeur. Je ne vois pas autre chose pour lui que de démissionner comme tel. Car persister à tenir deux rôles au détriment de ces compagnies est une injustice flagrante. Bien plus si un ministre est directeur comment peut-il, quand il est question du tarif, étudier cette question avec impartialité quand les compagnies qu'il représente sont étroitement intéressées? M. Murphy s'oppose au projet et le Dr Clark fait de même. M. Robb, whip en chef du parti libéral, déclare que le projet est d'initiative privée et que le parti libéral en reste indépendant. Il explique pourquoi il votera contre la proposition de M. McMaster. M. Meighen déclare ensuite qu'il n'est directeur d'aucune compagnie. Il se souvient cependant de l'avoir été, mais les compagnies ont depuis fait faillite. La morale publique et les intérêts de l'état seront tout aussi bien sauvegardés par des ministres directeurs que par ceux qui ne le sont pas. M. DD. McKenzie dit quelques mots en faveur du projet et M. Cockshutt le suit. Le député de Brandford est directeur de la Brandford Roofing Co. directeur de la Cie B & O. Road et s'oppose au projet. M. Crerar, président des Grain Growers, du Grains Growers Export, et de la Public Press adopte la même attitude. M. McMaster termine le débat et demande le vote.

Le projet est rejeté par un vote de 105 à 54. La droite a voté unanimement contre le projet La gauche s'est divisée. Deux libéraux MM. Robb et Power s'y sont opposés. Les progressistes ont fait de même MM. Crerar, A. K. MacLean, le Dr Clark, J. A. Campbell. T. MacNutt, L. Thompson, H. O. Wright, T. W Caldwell. R. H. Halbert, F. N. McCrea et SS. MacDermond ont voté contre. Les autres l'ont appuyé.

LA RESOLUTION KEEFER

Le député de Port Arthur présente la résolution suivante:

Que de l'avis de la Chambre, un comité spécial composé de..... membres devrait être formé pour prendre en considération et examiner les avantages qui pourraient résulter d'une voie navigable à eau profonde pour le transport des grands lacs à la mer via le fleuve Saint-Laurent, et surtout les avantages qui surgiront en raison de l'augmentation des moyens de navigation et de l'utilisation de l'énergie hydro-électrique sur le fleuve Saint-Laurent, et

Que le comité spécial ait le droit de tenir des assemblées à Ottawa ou ailleurs durant l'intercession du Parlement et, le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers ou documents, et examiner des témoins sons serment et de faire rapport de temps à autre à la Chambre.

A l'appui de sa résolution le député fait un court historique de la question. Il rappelle, qu'il y a deux ans, cinq états américains se sont concertés et ont voté $50,000 pour faire la propagande en faveur du creusage du Saint-Laurent. Il insiste sur les avantages de ce projet, avantages pour le transport et pour l'exploitation de l'énergie électrique. Aux députés de l'ouest il assure que ce projet ne nuit en rien a celui du chemin de fer de la baie d'Hudson. "Le pays perd par suite de l'absence de cette voie fleuviale plus de $200,000,000 qu'il doit payer en frais de transport supplémentaire. A l'objection, au sujet des transtlantique, qui ne pourraient pas se rendre jusqu'au terminus à cause de l'étiage du canal, M. Keefer répond qu'il est de 30 pieds et suffisant pour le passage des navires océaniques.

D'autre part, on pourra exploiter pour plus de 4 millions chevaux vapeur d'électricité, dont 75 p. 100 appartiennent au Canada. Cette énergie remplacera 40 millions de tonnes de charbon par année. Il prévoit le jour assez prochain où les Etats-Unis nous refuseront leur charbon. Il faut y prévoir.

M. Devlin, député de Wright, signale à l'attention du ministère les avantages du canal de la baie Georgienne qui offre autant, si pas plus, d'avantages immédiats. C'est un projet moins coûteux, qui assurera une exploitation d'énergie électrique toute aussi considérable que celui du Saint-Laurent.

M. Edwards, député de Frontenac, appuie le projet parce qu'il dotera la ville de Kingston d'un élevateur à grain, et M. Manion opine dans le même sens parce que le projet bénéficiera à un plus grand nombre que celui de la baie Georgienne. M. W. G. Kennedy, député d'Essex, lit un télégramme de la Chambre de Commerce de

(Suite à la dernière page)

LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE, PAR HENRI BOURASSA

LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE, PAR HENRI BOURASSA.

M. Henri Bourassa vient de publier, sous ce titre: *La presse catholique et nationale*, une importante brochure de 80 pages, grand format, où il a réuni sa dernière série d'articles sur la presse.

Nous ne saurions mieux marquer l'intérêt de cette brochure qu'en en transcrivant ici la table des matières:

Note-préface:

I—*Une campagne de propagande*: Regain de confiance — Utiles constacts — Succès notables — Résultats conditionnels — Fausses conceptions — Situation particulière du *Devoir* — Qu'est-ce qu'un journal catholique et national?

II — *La presse et les oeuvres*: Eveil du sens social — Action des journaux — La "Locomotive" — Qui paie le charbon? — Oeuvres religieuses — Complément nécessaire — Le *Devoir* et le renouveau intellectuel — Anglo-Saxonisme — Dilettantisme français — Le *Devoir* et les questions "pratiques" — Inévitable banqueroute de l'anglomanie — L'affranchissement économique par l'esprit social.

III — *La presse et les catégories sociales*: Clergé — Communautés religieuses — Professionnels — Défaut de formation sociale — Hommes d'affaires — Ouvrier — Ruraux — Influence délétère des journaux.

IV — *La presse et la famille*: La famille, fondement de l'ordre social — Décadence de la famille canadienne — Rôle de la presse.

V — *La presse et le patriotisme*: Banqueroute de la Confédération — Empire ou patrie? — Une patrie, ou trois? — Religion et Patriotisme — La loi qui sauve.

La brochure se vend 35 sous l'exemplaire (plus 3 sous pour le port), aux bureaux du *Devoir*, et dans les principales librairies. A la douzaine, $3.50; par quantités de vingt et plus, sur le pied de 25 sous l'exemplaire; à partir de cent exemplaires et pour les librairies, conditions spéciales. Port en plus toujours.

Adresser les commandes à l'administration du *Devoir*, 43, rue St-Vincent, Montréal.

"COURRIER DE HULL"

Toutes les **NOUVELLES** que l'on désirerait publier dans cette page pourront être déposées dans la boite aux lettres, **No 4, rue Langevin,** en face du bureau de poste avant dix heures du matin, si l'on veut que ces nouvelles paraissent le jour même.

DECES

BEAUDIN—Noé Beaudin époux de Célanire Demers décédé le 7 mars à sa résidence 157 rue Wellington, Hull, à l'âge de 74 ans et 8 mois. Il laisse pour pleurer sa perte deux filles, Mme Noé Desrochers, née Georgiana et Mme Valmore Lemieux, née Régina; un frère et une soeur. Funérailles mercredi matin à 8 heures à l'église Notre Dame, Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt appartenait à la congrégation des hommes.

IMMEUBLES

Toute personne qui désire vendre ou acheter un lot, une maison ou une ferme, pour les meilleurs résultats, devrait s'adresser à

LABELLE & DAGENAIS
179, rue Principale, Sher. 3930.
47-54

SECTION LITTERAIRE

Les membres de la section littéraire des Chevaliers de Colomb de Hull, se réunissaient hier à l'endroit ordinaire.

M. Armand Bertrand, employé à la maison Lindsay, donna une intéressante causerie sur "le gramophone", son évolution et le rôle important qu'il est appelé à jouer dans les foyers pour la propagande de la belle musique. Ce fut fort intéressant.

L'EAU MONTE

Le dégel que nous avons eu a fait monter le niveau de la rivière de plus de trois pouces. Cette montée est bienvenue par les ouvriers qui entrevoient que bientôt nos pulperies marcheront à pleines roues.

Ne permettez pas à la
CONSTIPATION
d'empoisonner votre sang. Si votre foie et vos intestins ne fonctionnent pas correctement prenez les

Puno Lax
LA CLEF DE LA SANTE

Laxatif aux fruits: prunes, figues, tamarine des Indes, etc.
En vente partout 25c.
A.-t. FARLEY Hull, Qué.

AVOCATS A HULL
Sénécal & de la Durantaye
Bacheliers ès arts et en droit.
187 - Rue Principale - 187
Téléphone: Sh. 588.

Chs. Brodeur I. R. A. C. — J. E. Pilon B. A. A.
BRODEUR ET PILON,
ARCHITECTES
Coin des rues Hôtel-de-Ville et Châteauguay,
Tél: Sher. 2950. HULL.

Dr J. Elie Bélanger
208, AVE. LAURIER - HULL
Tél: Sher. 4042.
Spécialités: Accouchements, maladies des enfants.

N. J. MARION, LL.B.
AVOCAT
187, rue Principale, Hull, Q.
TELEPHONES:
Sher. 1837 — Rés. Sh. 1639

Aubaines tous les jours et toujours en vêtements pour dames et messieurs. Venez les voir à Hull.
Au Bon Marché
Le Centre des Emplettes de Hull
B. Feller
Tél. Sherwood 1552.

PAS AVANTAGEUSE

Nous parlions, lundi, de la question des logements ouvriers et nous appuyions sur la nécessité qu'il y a pour le gouvernement fédéral, d'améliorer cette loi s'il veut la rendre avantageuse. La loi actuelle ne l'est pas, on l'a prétendu un peu partout et de nombreuses requêtes ont été présentées pour la faire améliorer. Jusqu'à date, ces démarches sont demeurées sans résultat et nous nous demandons si jamais elles viendront à en avoir.

Nous donnions, hier, l'opinion du "Financial Post" sur l'essai de logements ouvriers fait par la ville de London, Ontario. D'après cette opinion, les résultats sont désastreux.

Dans son dernier numéro, le "Financial Post" revient sur cette question des logements ouvriers et appuie fortement sur le grand besoin qu'il y a de remodeler la loi afin de la rendre avantageuse et de lui faire atteindre un peu sa fin.

Ces projets de construction, dit-il, qu'ils soient fédéral, provincial ou municipal, tels qu'ils sont constituent une concurrence injuste à la construction privée et il est bien douteux que l'on puisse les justifier par leur efficacité, ou à la lumière des résultats obtenus.

L'expérience fut tentée à Toronto, et au bout d'une année, la commission démissionna. L'un des membres de cette commission expliqua au "Financial Post" que son expérience lui permettait de croire que la loi actuelle ne pouvait aider à régler la question des logements. La commission, dit-il, donna sa démission pour trois raisons: à cause du coût élevé des matériaux, parce que les maisons n'étaient pas demandées et comme protestation contre ce qu'elle croyait constituer une concurrence injuste aux entreprises privées, parce que la municipalité roulait à perte.

Expliquant la prétention de concurrence injuste, il dit que la commission devait obtenir cet argent de la ville à 5 pour cent, pendant que la ville devait payer 6 pour cent, et le particulier qui se construisait 7 pour cent au moins. Quelques citoyens seulement, continue-t-il, pouvaient bénéficier de ce projet pendant que le déficit enregistré par la ville devait être remboursé par tous les contribuables. Il calcule que sur la construction de 250 maisons, la ville aurait perdu, pendant la période marquée de 20 ans, une somme s'élevant à $168,000. Sir James Wood se déclare absolument opposé à ce que la ville construise elle-même. Il serait favorable à ce que la municipalité prête à son tour, pourvu qu'elle ait bien soin de prendre toutes les précautions qu'exigent les affaires bien menées.

L'opinion émise par Sir James Wood, qui a été à même de juger des avantages et des désavantages de la présente loi, dans le journal financier qu'est le "Financial Post" a certainement sa valeur. Elle montre au moins que la ville de Toronto, s'étant jetée directement dans la construction, n'a pas obtenu de meilleurs résultats que la ville de London qui a fait la même chose.

Elle montre une fois de plus que la loi actuelle quoiqu'elle paraisse bien avantageuse à première vue, ne l'est pas tant que cela lorsqu'il s'agit de s'en prévaloir de la manière permise. Nous y voyons encore qu'il est dangereux pour une municipalité de se lancer elle-même dans la construction et la conclusion qui s'impose de plus en plus, c'est que la loi pour devenir avantageuse et atteindre pleinement la fin qu'on paraissait vouloir lui donner, doit subir de fortes modifications.

Thomas POULIN.

M. TELESPHORE BEAUDRY DECEDE

M. Télesphore Beaudry, secrétaire-trésorier de la municipalité d'Alymer vient de mourir après une courte maladie, à l'âge de 42 ans. Le défunt était aussi secrétaire de la Société St. Jean-Baptiste. Il avait presque toujours vécu à Aylmer et était universellement connu.

POUR L'ECOLE TECHNIQUE

La somme votée en premier lieu par le gouvernement provincial pour notre école technique ne sera pas sufficante et, le gouvernement votera à cette session une somme supplémentaire que l'on croit être $100,000. Les travaux à cette école marhent régulièrement et tout sera terminé à l'automne. Notre ville sera dotée d'un beau monument qui lui fera honneur et rendra certainement de grands services à la population. Ceux qui connaissent le coût de la construction ne s'étonneront certainement pas que la some votée tout d'abord ait été insuffisante pour couvrir les dépenses occasionnées par la construction d'une bâtisse comme celle-là.

OUVERTURE DE MODES

Chez Mlle Lamarche, 109 rue Principale, Hull, ancien magasin de Mlle Soublière, samedi le 12 mars et les jours suivants.
56-59

REPARAGES D'AUTOMOBILES

Il est de votre intérêt de faire faire vos ouvrages à votre automobile par un homme d'expérience. Il vous épargnera de l'argent et prolongera la durée de votre automobile. Ouvrage garanti et prix modéré.

F. C. MacDONALD,
Angle des rues Lois et Montcalm, Wrightville, Qué.

LES JOURNALIERS

Le syndicat des journaliers a tenu hier soir son assemblée régulière. En plus des questions de routine et d'autres sujets qui intéressent plus particulièrement les membres on étudiera brièvement la question de la paie toutes les semaines au lieu d'a la quinzaine. On fut unanime à déclarer que la paie chaque semaine aideront beaucoup à faire disparaitre le crédit, et partout, les petits livres. Cette question sera plus longuement discutée à d'autres réunions.

À MÉDITER

La Caisse Populaire de Hull

Le grand résultat, le résultat par excellence, des Caisses populaires en est un d'éducation populaire. Elles inculquent l'économie à tout le monde, et sur tout nos gens auront pris l'habitude de l'épargne, que l'économie sera devenue pour eux comme une seconde nature, notre peuple sera heureux et vivra à l'aise.

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures au Uo 4, rue Langevin, Hull.

FRAPPE PAR UNE AUTOMOBILE

Un passant du nom de L. Latour descendait en conurant la rue du ont, cet avant-midi, pour aller prendre le tramway qui conduit à Ottawa, lorsqu'au tournant de la rue Principale, il alla se frapper sur une automobile qui s'en venait lentement, heurueusement pour celuici car il aurait pu s'en tirer avec de graves blessures.

Néanmoins, il en fut quitte pour la peur. Il faut toujours être prudent, piétons comme automobilistes, car les angles de nos rues sont bien les endroits où la prudence doit être largement exercée.. Chacunu doit y mettre du sien pour éviter des accidents qui ont parfois des conséquences graves.

FEU M. NOE BEAUDIN

Ce matin ont eu lieu à l'église Notre Dame les funérailles de M. Noé Beaudin époux Célanère Demers décédé le 7 mars à sa résidence 157 rue Wellington, Hull à l'âge de 7 4ans et 8 mois. Il laisse pour pleurer sa perte deux filles, Mme Noé Desrochers, née Georgiana et Mme Valmore Lemieux, née Régina.

Nos sympathies à la famille.

LA GLACE

La glace est devenue dangereuse et on ferait bien de ne plus s'aventurer dessus. Hier trois chevaux d'Ottawa ont enfoncés et ont été perdus.

LES UNIONS NEUTRES

Le Rév. Père Archambault, O. P. au cours d'une sermon de retraite donné hier soir, à St Joseph, sur la justice, condamna vigoureusement les principes à la base des unions ouvrières neutres. Il demande aux ouvriers de faire partie des unions catholiques dirigées par les principes catholiques.

FAISEURS D'ALLUMETTES

Il y aura ce soir réunion du syndicat des faiseurs d'allumettes. Tous y seront.

DE PASSAGE

M. R. Lamoureux, de Montréal, était de passage en notre ville, hier.

M. R. Senécal, marchand canadien-français de Worcester, Mass., était en visite chez des parents, la semaine dernière.

LE REGIMENT DE HULL

SUCCES DE NOTRE POPULAIRE REGIMENT CANADIEN-FRANÇAIS

Le recrutement du nouveau régiment de Hull, sous le commandement du lieutenant-colonel J. A. Cloutier obtient le plus brillant succès Bien que l'organisation ait été décidée depuis peu de temps seulement par le ministère de la Milice, l'effectif est déjà de deux cents hommes, sans compter les officiers qui sont au nombre de trente-deux.

Le quartier-maitre vient de recevoir les uniformes du département de la Milice, et les exercices commenceront le 1er avril. Le camp annuel sera tenu à Petewawa dans le cours du mois de juin. Tous les officiers sont d'anciens membres de la Milice qui se sont enrôlés dans le corps expéditionnaire de la grande guerre et dont plusieurs se sont distingués sur les champs de bataille. Les nouvelles recrues qui désirent bénéficier de la paye feraient bien de s'inscrire le plus tôt possible. Les quartiers temporaires, 129 rue Principale, sont ouverts tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

(Communiqué)

CHAUSSURES! CHAUSSURES! CHAUSSURES!

N'oubliez pas la grande vente chez J. F. Lacroix, 163, St-Laurent, Hull. 49-54

ATTENTION

Ceux qui veulent vendre leur propriété ou en acheter une spécialement avant le 1er mai, venez nous voir, car nous commençons notre campagne d'immeubles et nous sommes certains d'en faire un record.

DALPE FRERES,
215 rue Montcalm, Hull.
Tél., Sh. 2104.

Vins, Bières et Porter
Tél: Sh. 2454.
D. CHAREST
206-208, Boulevard Saint-Joseph,
WRIGHTVILLE, HULL.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Nos commissaires ont tenu une courte assemblée, hier soir. Il sagissait d'abord d'accepter définitivement les plans et devis de l'allonge projetée à l'école Saint-Jean-Baptiste. Sur le rapport avorable du comité proposé à l'étude de ces plans, la commission les a acceptés après de légères modifications. Reste maintenant à obtenir l'autorisation du Surintendant de l'éducation. Ces plans seront immédiatement expédiés à Québec et tout porte à croire que sous peu l'érection de cette école sera une affaire réglée. On décide aussi de vendre à l'enchère, tel que le demande la loi, l'ancienne école Saint-Stanislas, sise sur le terrain qu'occupera la nouvelle construction. Cette vente sera faite par le Secrétaire de la Commission, après qu'un avis officiel aura été promulgué.

A la demande de Monsieur le Curé Larocque, la Commission décide de demander au Frère Visiteur des Ecoles Chrétiennes deux de ses sujets pour la future école de Saint-Joseph. Ce serait le premier pas vers l'organisation d'une école de Frères à Wrightville. Espérons que le projet réussira

Quelques comptes sont votés, notamment $6000.00 pour un terrain que la commission désirait acheter sur le parc Larocque, et la séance est levée, avec la perspective d'une prochaine réunion à l'effet de régler les deux projets d'érection d'écoles.

CHEZ LES PRISONNIERS

En compagnie du R. P. Lussier, O.M.I., et de deux frères scolastiques, le R. P. Lelièvre, O.M.I., est allé rendre visite, hier après-midi, aux détenus de la prison de Hull.

Grâce à l'obligeance de M. le Gouverneur Moussette, l'infatigable apôtre a pu s'entertenir avec ces captifs. De prime abord, l'invitation souleva certaines hésitations chez les plus "durs à cuire", mais la parole chaude et sympathique du visiteur eut vite raison de cette résistance de "surface". Ces "coeurs en morceaux" en entendant les divines consolations tirées de l'Evangile ne purent tenir; de grosses larmes mouillèrent plus d'une paupière. Il faut davantage: une seconde visite rendra, nous le demandons à Dieu, la pureté de la conscience et l'espérance chrétienne à ces malheureux, pour plusieurs, victimes... de leur entourage autant que de leur mauvaise éducation.

CERCLE REBOUL

Lundi soir, à la Salle Paroissiale Notre-Dame de Hull, lieu de réunion ordinaire, le Cercle Reboul de l'A. C. J. C. a tenu son assemblée régulière, sous la présidence du camarade Raoul Déziel.

On forma un comité devant s'occuper exclusivement du concert Larrieu, puis on passa aux choses de routine.

Pendant l'assemblée le Rév. Père J. Bonhomme, O.M.I., aumônier du Cercle, reçut un télégramme lui annonçant que son père était dangereusement malade. Nous prions pour que le père de notre Aumônier se rétablisse promptement.

La séance fut ensuite ajournée jusqu'à dimanche, le 13 mars prochain.

CONCERT LARRIEU

Le concert qui doit avoir lieu à la salle Notre-Dame le 14 mars prpochain s'annonce comme devant être un grand succès. Il y aura salle comble. Les billets s'enlèvent rapidemen à la pharmacie Farley, au prix de 50, 35 et 25 sous.

VOICI LA GRANDE NOUVELLE
chez "St. Jean"
176-180, rue Du Pont, Hull.
LA PLUS GRANDE VENTE QUE VOUS AYEZ JAMAIS VUE DEPUIS LONGTEMPS DANS L'HISTOIRE DE HULL.
Tout notre stock sans aucune exception doit être vendu
Voici une occasion extraordinaire d'acheter tout ce dont vous avez besoin en marchandises sèches.
Venez, vous ne serez certainement pas désappointés.
Des centaines de lots de marchandises de toutes sortes, telles que
Cotonnades, Soies, Etoffes à Robes, Coupons, Bas, Corsets, Sous-Vêtements, Gants, Rubans, Dentelles, Etc. Habits pour Hommes et Garçons, Chemises, Cravates, Bas, Etc.
Toutes ces marchandises seront étalées sur nos comptoirs et tables.
LE CHOIX SERA FACILE.

LETTRE D'APPROBATION

Il y a quelque temps la présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, section de Hull, Madame J. U. Archambault, protestait, avec tous les membres de cette section, contre le vote des femmes dans la province de Québec.

La lettre suivante reçue par Madame Archambault, d'une lectrice de notre journal démontre bien que cette opinion. Sur le vote des femmes est largement approuvée par le grand nombre de nos vraies femmes. La lecture de cette lettre vous en convaincra:—

Lac Ste-Marie, 27 février 1921.
Madame J. U. Archambault.
Hull, Qué.

Chère Madame

Une récente maladie m'a empêché de venir plus tôt vous offrir, ainsi qu'à vos compagnes mes plus sincères et chaleureuses félicitations pour votre noble attitude sur la question du vote des femmes dans la Province de Québec.

Cette attitude sera bien vue de toutes les vraies femmes Canadienne françaises, car la plupart heureusement préfèrent rester à la place que Dieu leur a assignée au foyer.

Nos mères de famille comprennent que l'avenir de notre race et l'honneur de notre beau pays, seront mieux sauvegardés, et assurés de cette façon.

Veuillez Madame, vous faire mon interprète auprès de vos compagnes qui vous ont si bien secondée et leur offrir mes félicitations bien sincères.

Agréez l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,
Mme A. L.

UN TRIBUNAL D'ARBITRAGE

Le syndicat des policiers de la ville de Hull a tenu une réunion pour décider de l'attitude à prendre relativement à sa demande d'augmentation e salaires ajournée si ne die pas le conseil de Ville, lundi soir dernier.

Son honneur le maire, en motivant son refus déclara que si les policiers pouraient trouver un moyen qui pourrait légalement permettre à la ville de donner ces augmentations, le Conseil serait heureux d'accéder à leurs demandes. Les policiers vont proposer immédiatement au Conseil de soumettre leur cause à un tribunal d'arbitrage. Les policiers, dans la même situation, feront probablement la même chose.

JAMBES DE BOIS

La séance de la Cour du Recorder fut courte ce matin. Il n'y avait que trois accusés et encore des jambes de bois, et autres infirmités. Ils eurent la clémence de l aCour.

La compassion qui accompagne l'aumône est un don plus grand que l'aumône même.

FLECHIER.

NOUVELLE IMPRIMERIE

Afin de faire connaître aux marchands de Hull et au public en général l'ouverture d'une nouvelle imprimerie dans la paroisse Saint-Rédempteur,

UN ESCOMPTE DE 20%

sera accordé sur tout travail d'impression que l'on voudra bien me confier.

Mes prix sont les plus bas. Réservez-moi votre prochaine commande.

Attention toute spéciale aux commandes par téléphone.

J. C. DECARIE
IMPRIMEUR
22, rue St-Florent, Hull — Tél. S. 1722
(Près de la rue St-Etienne.)

CONSEIL DE COMTE

Le conseil de comté a tenu aujourd'hui son assemblée régulière. Etaient présents: MM. D. A. Dowd, de Eardley; D. Madore, de Templeton-est; John Stewart, du village Templeton; W. A. Scharpe, Templeton-ouest; W. P. O'Connor, de Tylton; B. Sage, de Hincks; J. H. Routliffe, de Deschênes; W. Maxwell, de Hull-sud; F. W. Perras, Gracefield; A. Legault, Maniwaki; A. Low, Wright; Jos. Dusseault, Bouchette; M. Richard, Cameron; Jos. Marois, Northfield; E. Wallingford, Templeton-nord; H. G. Gagné, Wakefield Village; Isaïe Brazeau, James Nesbitt, Masham-nord; Jos. C. Brosseau, Bois-Franc; P. Donovan, Wakefield-est; Ed. Poulin, Hull-est; A. Mathieu, Montcerf; Patrick Gannon, Low; L. Mulligan, Aylwin; M. McCloskey, Hull-ouest; Rod. Moreau, Pointe Gatineau; Henri Routhier, Est-Templeton-est.

Le préfet de l'an dernier n'ayant pas été réélu, M. Pilissier de Wakefield, M. D. A. Dowd, de Eardley fut élu président temporaire de l'assemblée.

Après la lecture du procès-verbal vint l'élection du préfet, M. W. Perras, de Gracefield fut proposé.

M. W. P. O'Connor, de Tylton, fut aussi proposé à ce poste.

On demanda de donner leur tour aux représentants de langue anglaise. M. Moreau voudrait que le préfet soit bilingue afin de pouvoir comprendre les deux parties, qu'il soit Anglais ou Français.

M. Legault est favorable de M. Perras à cause du besoin de bonnes routes dans le nord et parce que M. Perras est président de l'association locale des bonnes routes.

M. O'Connor annonce qu'il est prêt à se retirer. M. Perras est aussi prêt é se retirer en faveur de M. O'Connor. Celui-ci n'y tient pas et M. Perras est élu préfet.

AUX ASSISES

Eddie Britt, accusé de vol, a été acquitté hier par le juré. MM. Beauchamp et Elliot le défendait.

Les huit causes contre J. A. Seyham, accusé d'avoir obtenu des petites sommes d'argent sous de fausses représentations, commenceront aujourd'hui.

Louis Langlois, accusé du meurtre de son frère, Thomas Langlois, a plaidé non coupable et sa cause a été fixée à lundi matin, afin de permettre au procureur de l'accusé, M. Ste-Marie, de faire examiner le crâne de la victime qui a été déposé entre les mains du greffier de la cour.

La cause de David St-Jean, accusé du meurtre de sa tante, Philomène Lafond, passera après celle de Langlois, il a plaidé non coupable et est défendu par Me Desjardins.

La cause de Dame Mary Wilson, accusée d'obtention d'argent sous de fausses représentations, passera après les deux causes de meurtre, la semaine prochaine.

L'homme en rapport avec son créateur est sublime et son action est créatrice; au contraire, dès qu'il se sépare de Dieu et qu'il agit seul, il ne cesse pas d'être puissant, car c'est un privilège de sa nature, mais son action est négative et n'aboutit qu'à détruire.

J. de MAISTRE.

* * *

Pour conduire son siècle, il faut marcher en avant avec des principes que l'on gardera toujours et non se traîner derrière et plier à la moindre brise.

(Alfred Nettement)

La Métropole Commerciale du Pacifique

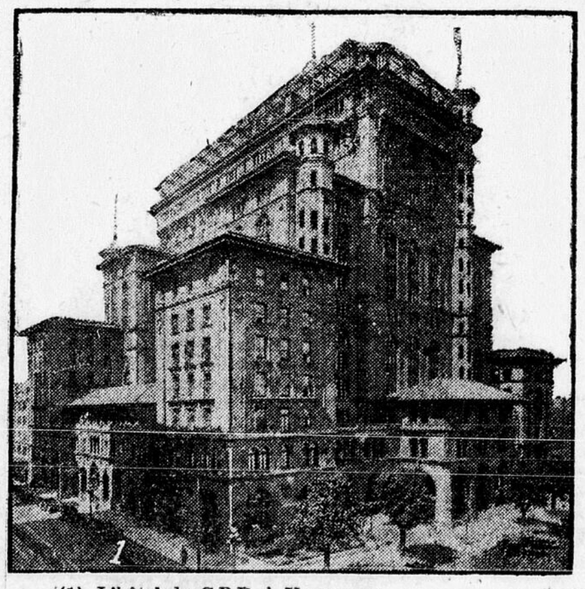

(1) L'hôtel du C.P.R. à Vancouver.
(2) Le rocher de "Siwash" près de la ville.
(3) Vue de la gorge de "Capilano."

Le développement qu'ont subi depuis quelques années les vastes territoires qui s'étendent à l'ouest du lac Supérieur a surtout été marqué par la naissance de villes nombreuses qui ont pratiquement surgi du sol durant la période de prospérité qui précéda le bouleversement de la guerre, ainsi que par l'expansion des centres que existaient déjà, avant même que l'attention générale se soit fixée sur cette riche partie du Dominion. Dans les provinces prairies, des villes comme Winnipeg, Régina, Calgary et Edmonton, devant l'affluence considérable des immigrants venus de toutes les parties du monde tenter fortune dans le moderne Eldorado canadien, virent leur population se décupler et leur développement prendre un tel essor, qu'il devint souvent difficle pour l'administration des services municipaux de tenir le pas avec l'augmentation formidable qui se manifestait dans toutes les sphères.

La Colombie-Anglaise jouit aussi à cette époque de la vague de prospérité qui s'était abattue sur le Canada et ses villes prirent alors presqu'autant d'expansion que celles des prairies. La principale, Vancouver, s'est développée dans des proportions telles, qu'elle est devenue aujourd'hui l'un des centres les plus importants du pays. Avantageusement située au fond d'un hâvre bien abrité et point terminus de la ligne transcontinentale du Pacifique Canadien, à qui il faut dire qu'elle doit une partie de sa prospérité, cette ville ne devait pas tarder à devenir par l'étendue de son commerce, la métropole de la côte du Pacifique.

Pendant les premières années de la grande guerre, avant que nos voisins du sud y prissent part eux-mêmes, Vancouver fut probablement l'endroit le plus visité par les touristes américains le long de la côte du Pacifique. Intéressante par son caractère cosmopolite, pittoresque par son site exceptionnel, la ville offre encore dans ses limites et dans ses environs, une foule d'attractions naturelles qui font les délices des visiteurs. Son parc Stanley qui ferme le hâvre aux trois-quarts, lui laissant un passage étroit mais profond, est avec sa luxuriante végétation, ses superbes promenades et ses pins géants, probablement le plus beau du genre en Amérique; le canyon de Capilano que l'on traverse sur un pont suspendu à quelque 300 pieds au-dessus du fond du précipice; la magnifique plage d'English Bay; les hauteurs Shaughnessy, sont autant d'endroits qui restent gravés dans la mémoire de ceux qui sont allés passer quelque temps dans la capitale commerciale de la Colombie-Anglaise.

Vancouver possède de superbes édifices, de confortables et luxueuses hôtelleries, des rues propres et bien disposées, une gare adéquate aux besoins du trafic et en un mot, tout ce qui peut en faire une moderne métropole; sa population, qui touche presque les 200,000 habitants, va sans aucun doute continuer à augmenter et il serait difficile de dire maintenant quelle position Vancouver occupera finalement sur le littoral du Pacifique.

LA PAGE FRANÇAISE DES FERMIERS UNIS

UNE AUTRE BONNE RAISON DE SUIVRE LES PROGRESSISTES

Au moment où nos politiciens impérialisants unionistes nous prêchent l'unité du Canada à l'Empire, au moment où ils se préparent à aller déposer aux pieds de la fière Albion encore un peu, et peut-être beaucoup, de nos libertés, il est bon ce nous semble de nous demander ce que nous devons bien à l'Angleterre. Et n'est-ce pas aussi le temps de rappeler ce mot fameux que l'on attribue à Sir Richard Cartright: Ce que nous devons à l'Angleterre, c'est le pardon aussi chrétien que possible de tout le mal qu'elle nous a fait."

Et qu'est-ce que c'est que cet embargo?

M. Héroux nous en donne une bonne idée:

* * *

"Depuis trente ans, tout près, que subsiste l'embargo, les relations du Canada avec la métropole se sont profondément modifiées. Les soldats canadiens sont allés combattre pour l'Angleterre en Afrique et en Europe; on a vu leur uniforme jusque dans les rues de Vladivostock. Sous l'impulsion du mouvement impérialiste, nous avons posé les bases d'une marine *"canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre"*; nous avons consenti aux produits anglais sur nos marchés un tarif de faveur; nous avons au cours de la dernière guerre chargé notre budget fédéral d'une dette actuelle et potentielle de plus de deux milliards. Il n'est pas jusqu'à notre chère province de Québec qui n'ait jugé à propos d'obérer, pour les beaux yeux de la métropole, son modeste budget et d'offrir gracieusement au peuple anglais quelques milliers de meules de notre bon fromage.

Tout cela n'a servi à rien. L'embargo subsiste. Pourquoi? Pour la très simple raison que cela fait l'affaire d'un certain nombre d'éleveurs britanniques et que les réclamations des consommateurs anglais qui veulent de la viande fraîche ne viennent point efficacement contre-balancer leur influence. Et le vieux stigmate qui déprécie nos bestiaux au regard des étrangers continue de peser sur eux."

Le gouvernement fédéral, les législateurs du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta ont ont demandé la révocation de cet édit injuste et injustifiable, rien n'y a fait.

Un nouveau ministre de l'agriculture a été nommé en Angleterre, pour entrer dans le cabinet il a dû subir une élection. Les électeurs de ce comité sont pour une bonne partie des ouvriers; ils demandent le rappel de l'embargo afin de réduire le prix de la viande, le ministre candidat a dit qu'il maintiendrait l'embargo, mais il a été battu au jour du scrutin.

Les journaux ministériels en ont fait une colère, ils ont dit que les colonies n'avaient rien à voir dans les affaires de l'Angleterre, ils ont protester contre la présence en Angleterre de M. M. Doherty, ministre de l'agriculture de l'Ontario, qui s'efforce de faire disparaître cette loi injuste.

L'Angleterre nous paraît être un peu dans les circonstances actuelles une belle-mère plus ou moins acariâtre qui trouvent ses beaux-fils aimables quand ils lui apportent des douceurs, mais qui les met à la porte aussitôt qu'ils ôsent réclamer une chose absolument raisonnable.

Et après cela nous payerons des millions par année pour entretenir des vaisseaux de guerre et nous enverrons nos enfants se battre pour les beaux yeux de ces bons maîtres!

Si jamais cet embargo est levé c'est que nous aurons réclamer assez fort. Espérons que cette attitude fera comprendre à un bon nombre que la meilleure politique à suivre c'est de voir à nos intérêts nous-mêmes et de garder nos énergies et toutes nos énergies pour le développement de nos ressources.

C'est la politique des Fermiers-Unis.

G. DESCHAMPS.

UNE TRÈS JUSTE OBSERVATION

On parle souvent ces jours-ci, de l'enquête que M. Meighen veut faire sur les opérations des Grain-Growers et de leurs coopératives de vente des céréales, dans l'ouest canadien. Peut-être cette enquête ne serait-elle pas inutile; mais, pour avoir quelque valeur, il faudrait qu'elle s'étendît jusqu'aux opérations des grandes meuneries, sur l'ensemble de leurs affaires, du moment où ces maisons achètent des céréales pour les mettre dans leurs entrepôts, jusqu'à celui où elles disposent enfin, aux mains des commerçants et des intermédiaires, de la farine fabriquée dans leurs minoteries et des différents produits qu'elles tirent du blé.

Qu'on fasse une enquête, soit; qu'on en fasse simplement une manoeuvre de guerre, une machine manifestement dirigée, dès le début, contre les coopératives de producteurs de céréales de l'ouest, ce n'est plus du tout la même chose. Et, dans ce cas, la conduite de M. Meighen et de ses amis sera nettement blâmable. Ils n'ont pas droit de prendre l'argent du public pour n'essayer qu'à mettre en mauvaise posture un groupe chez lequel ils voient des adversaires dangereux. Qu'ils fassent souscrire leurs gens, en ce cas, et mènent leur affaire comme un simple engin d'élections. Nous en avons eu assez de la comédie menée autour de la fameuse enquête sur la revision du tarif, enquête où M. Drayton a ouvertement ménagé, avec ses collègues, les industriels et a cherché à les mettre en bonne posture, tandis que par ailleurs, les commissaires s'évertuaient à tenter de ridiculiser l'élément agricole libre-échangiste.

G. P.
"Le Devoir"

Dans les villes, une vie artificielle et compliquée se dresse à chaque pas devant les parents. Croyez-vous que les obligations multiples pour conserver la dignité de son rang et de ses relations, ne demandent pas un surcroit de force? La ville est naturellement le vrai suicide de la famille.

L'HON. T. A. CRERAR AU CANADIAN CLUB, MONTREAL

Nos lecteurs ont sans doute lu avec intérêt le discours de l'honorable M. Crerar en réponse à l'adresse appuyant le discours du trône. Ils ont dû constater que seul des chefs de partis il a attaqué bien en face la question de l'impérialisme et mis en doute les suites de la prochaine conférence impériale à Londres.

Nos lecteurs seront également intéressés à connaître M. Crerar dans un domaine tout à fait différent.

Il y a quelques jours il était invité à adresser la parole à un dîner du "Canadian Club" de Montréal; ce club est composé de la classe dirigeante de la Métropole, mais surtout de financiers et de politiciens de langue anglaise par conséquent plutôt conservateurs-protectionnistes et fortement impérialistes. Le chef des progressistes a parlé là comme il parle à ses amis de l'Ouest, sans détour, avec l'assurance que donnent les convictions profondes et la délicatesse d'un homme qui a de l'éducation. Il a défendu l'attitude prise par les fermiers au sujet de la politique fiscale et de plusieurs autres questions toutes aussi importantes. Il a soutenu que le fermier était le dernier homme à souhaiter un brusque changement dans les conditions actuelles. Il est vrai que sa sortie du cabinet Borden a pu paraître un peu singulière en ce qui concerne la politique tarifaire, mais des raisons sérieuses l'ont poussé à agir ainsi, telles les questions de chemins de fer, d'économie et d'unité nationale.

Le Canada se trouve acculé à toute une série de problèmes qui n'ont fait que s'aggraver depuis la fin de la guerre, et c'est le devoir de tout Canadien bien pensant d'aider à la solution de ces problèmes.

L'un des plus importants est celui du tarif. M. Crerar a fait remarquer que, dans l'Est, on s'était fait une fausse opinion de l'attitude prise par les fermiers sur cette question. On croyait, dit-il, que les fermiers voulaient bouleverser les conditions tarifaires actuelles, et les remplacer par un système de réciprocité absolue. Il n'y a pas de population plus stable que la population agraire. La raison en est simple: c'est que le fermier est à la fois un capitaliste et un ouvrier. Le fermier ne peut donc pas désirer un bouleversement complet de l'ordre actuel des choses.

Cependant, le progrès est une chose nécessaire, et quand la question du tarif a été étudiée, on aurait dû d'abord faire en sorte de connaître l'opinion des fermiers. Le fermier n'a jamais cru à l'efficacité d'une système de protection dans la politique fiscale. Il réalisait qu'il ne pourrait pas complètement écouler ses produits dans le Dominion seulement. On lui avait dit que le jour n'était pas loin où le Canada produirait 750,000,000 et peut-être même un milliard de boisseaux de blé par année, et il se disait qu'il lui serait impossible d'écouler toute cette production sur les marchés canadiens seulement. Il fallait que les marchés mondiaux lui fussent ouverts, et ça aurait été un grand désavantage pour lui que de se voir obligé d'acheter sur des marchés où il devait se soumettre à des restrictions.

Les fermiers qui sont établis dans le voisinage des grandes villes ont réalisé des bénéfices considérables, il est vrai, mais cela ne veut pas dire qu'il en fut de même dans tout le pays. D'ailleurs, un commerce intérieur seulement ne serait pas suffisant pour le développement du pays.

Il faut que ce commerce s'étende au dehors et que nous transportions à l'étranger les produits de nos ressources naturelles telles que l'agriculture, les mines, etc.

* * *

A cause des conditions auxquelles doivent faire face les nations de l'Europe, à cause du lourd fardeau qu'elles ont eu à supporter, il est d'une importance capitale pour nous de développer notre commerce avec les Etats-Unis.

Les protectionnistes veulent faire en sorte d'augmenter la production manufacturière. M. Crerar a dit qu'il n'avait jamais eu lui-même d'autre but, mais il diffère avec eux sur les moyens à prendre pour y arriver.

Les Etats-Unis ont une centaine de consuls au Canada, qui s'occupent en même temps de développer le commerce de leur pays. Qu'a fait le gouvernement canadien de son côté? Rien. Il n'a seulement pas un seul agent aux Etats-Unis pour voir à l'amélioration de notre commerce.

* * *

Reste le problème des chemins de fer. Les chemins de fer du gouvernment canadien ont coûté, l'an dernier, la somme de $150,000,000. Le peuple ne pourra pas supporter ce fardeau indéfiniment.

* * *

Il y a encore la question de l'immigration. L'orateur croit qu'en agissant avec prudence, il serait possible de coloniser, autant que l'on voudra, les terres traversées par les voies ferrées du gouvernement canadien. Cela permettrait d'augmenter considérablement la production du Canada et d'aider à la diminution du Canada et d'aider à la diminution de la dette de $2,300,000,000 à laquelle notre pays est acculé.

Cette question doit être traitée au point de vue commercial, si nous voulons la résoudre.

* * *

L'augmentation de la dette nationale amène nécessairement des dépenses plus lourdes, et il nous faudra nous saigner à blanc si nous ne trouvons pas de moyens de sortir de cette impasse. La plus stricte économique sera indispensable. Sous ce rapport, il a félicité la province de Québec pour sa bonne politique financière.

* * *

Mais là ne sont pas encore les problèmes les plus difficiles. Il faut unifier le Canada. C'est peut-être une des questions les plus difficiles à l'heure actuelle. Plusieurs, par intérêt de parti, ont soulevé des préjugés de races et de religions. Celui qui fait appel à de tels motifs n'est pas le véritable ami du Canada. Donc, de tous les éléments qui composent notre pays, il faudra former une nation unie. Cela n'est pas impossible, mais ce résultat ne sera obtenu qu'en appuyant sur les principes de la tolérance, de la bonne volonté et de l'entente.

GOMMENT AVOIR DU CIVISME QUAND LES CHEFS SE DEGRADENT

M. Martin Burrell ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Borden a donné l'autre jour au "Montreal Women's Club" une conférence où il se plaint de l'apathie du public, de la "faiblesse de la démocratie", de la "politicaillerie" etc. Comme conclusion il demande le vote obligatoire. Le vote à la pointe de la baïonnette, le vote sur sommation de la police, le vote-corvée, le vote sous peine d'amende, c'est l'aveu du fiasco, de l'imbécilité du suffrage universel. Et que faut-il penser de notre démocratie, lorsqu'à un ancien membre du cabinet qui a contraint le peuple à se battre pour elle, il ne répugne pas de contraindre le peuple à voter? Elle est fameuse, la démocratie. Il est brillant, le prestige des politiciens, de toutes ces gloires de parti introduites en contrebande au Panthéon comme le coeur de Gambetta.

Pour contrebalancer l'apathie des électeurs à remplir leurs devoirs, il y a le féminisme. Comme si les femmes, faites pour la famille et non pour les luttes du forum, sans éducation politique, sans apprentissage, pouvaient être plus consciencieuses et plus empressées que leurs maris, leurs frères, ou leurs pères, plus fascinées pour l'odeur de tabac et l'éloquence faubourienne des assemblées publiques! M. Burrell donne dans cette illusion par le plus singulier illogisme. Suivant le rapport de la "Gazette", il a dit que l'important, à l'heure actuelle, ce n'est pas tant d'étendre le droit de suffrage que d'inculquer aux électeurs le sens de leurs devoirs. Et cela ne l'empêche pas d'être un féministe convaincu. L'orateur reproche aux hommes de ne pas voter, et il applaudit à l'entrée en politique des femmes qui voteront encore moins, c'est indubitable. Que l'on décore au plus vite ce disciple d'Aristole, ce prince des inconséquents.

Aux belles époques du civisme antique, aux grands siècles de Rome ou de la Grèce, est-ce que la femme ne se cloîtrait pas dans l'enceinte du gynécée, entourée de respect occupée à la tâche sainte de façonner l'âme de ses enfants, de préparer à l'Etat des héros ou des patriotes? Est-ce que la décadence de l'Etat, le déclin du civisme, la corruption de la vie publique n'ont pas coincidé avec l'émancipation féminine, la déchéance de la famille et du foyer?

Le rôle de la femme, c'est de faire l'homme, dans le sens de le former, et non dans celui de le singer.

Quand les hommes manquent à leur tâche, celle du commandement et de l'action, cela provient souvent de ce que les femmes manquent à la leur, celle de l'éducation. Là où les femmes sont en service aux champs, dans l'industrie, en "politicaillerie", en guerre, c'est qu'il y a disette d'hommes. Selon le mot de Marthe Borely, ceux qui appellent les femmes dans la vie publique, ce sont des médiocres ou des habiles.

Il faut plutôt dire des médiocres et des habiles, car la médiocrité n'exclut pas l'habileté; elle présuppose même les petits habiletés. Les politiciens ont tellement gâché la démocratie, que pour s'attirer un peu de respect, ils attirent la femme dans leur fange. La fange ne se lavera pas, et la femme a bien des chances de se souiller.

Dans les causes de l'avilissement de la démocratie, M. Burrell semble donner le premier rang à l'apathie publique et le second aux fautes des politiciens? Mais les politiciens ne sont-ils pas responsables de l'indifférence du peuple? Ne l'ont-ils pas assez trompé, ne l'ont-ils pas assez berné, ne l'ont-ils pas assez exploité, ne l'ont-ils pas assez démoralisé? A qui la faute, si le peuple n'a plus foi dans la politique, n'a plus confiance dans les beaux parleurs et les grands faiseurs, si la comédie parlementaire le laisse froid, si la moitié des électeurs ne se soucient pas de voter? A qui la faute, si l'on dit au faubourg: "Ils sont tous pareils; mordus par un chien ou par une chienne..."? A qui la faute si les fermiers ont mis les avocats à la porte, s'ils prennent leurs propres intérêts en mains? A qui la faute, si le pays s'achemine peut-être vers la lutte des classes et le gouvernement des factions? A qui la faute, si les partis ont perdu leur prestige? Quel idéal ont-ils d'assouvir les appétits? Quelles idées généreuses et grandes ont-ils semées depuis trente ans?

M. Burrell s'imagine-t-il que l'administration Borden n'a pas ébranlé dangereusement la démocratie déjà vermoulue? Quoi, les apôtres de la démocratie instaurent l'autocratie et volent les élections; les dénonciateurs de Bethmann-Hollweg violent leurs promesses; les ministres **"win the war and ruin Canada"**, ne songent qu'à remplir les poches de leurs amis ou qu'à ronger leur fromage; à côté de l'opportuniste Blondin, vient siéger l'opportuniste Carvell, et L. J. Gauthier brûle de suivre leur glorieux exemple; les profiteurs accumulent des fortunes à l'abri du drapeau; puis la plupart des auteurs du coup de force s'esquivent vivement, comme des voleurs talonnés par la peur de la police; ceux qui restent changent leur nom, adoucissent leurs moeurs et leur voix, pour aller dans le meilleur monde; ils apprennent le couplet de la bonne entente, pour garder leur place, et le peuple demeurerait indifférent à ce spectable, tout indifférent qu'il soit devenu pour les questions publiques?

Comment veut-on qu'il y ait du civisme? Comment les citoyens peuvent-ils avoir cure des intérêts généraux lorsque les politiciens leur en prêchent le mépris quotidien?

Il est grand temps de mettre un terme à l'impunité des prévaricateurs publics. Il est grand temps qu'une élite brave la vulgarité et des horions de la politique dont parle M. Burrell pour introduire un peu d'idéal, un peu de pensée, un peu de désintéressement dans une démocratie dégradée.

POURQUOI LES FERMIERS-UNIS ACHETENT AUX ETATS-UNIS?

On a voulu jeter le discrédit sur l'Ouest, l'autre jour, en tentant de prouver que les fermiers et les *Grain-Growers* achètent presque tous leurs instruments aratoires dans la république voisine.

M. Guthrie fut le principal accusateur. Or, il est curieux de constater qu'en 1914 et en 1917, le ministre de la milice a parlé en faveur de deux motions du parti libéral qui demandaient l'importation libre de machines aratoires. Il disait alors qu'aucune manufacture canadienne ne souffrirait d'inconvéniets du fait de cette mesure. Ce qui était bon alors doit être bon aujourd'hui, et l'on ne peut faire un reproche aux fermiers d'acheter où ils paient moins cher, malgré le tarif. Le gouvernement donne un mauvais exemple en reprenant un vieux cri de guerre contre les Etas-Unis.

Un progressiste très en vue, M. Maharg, s'est chargé d'expliquer au Parlement et au pays le pourquoi de ces achats à l'étranger. Il qualifie de scandaleuses certaines déclarations de M. Meighen durant sa campagne électorale. Et pour prouver la loyauté du groupe dont il fait partie, il cite nombre de cas où les fermiers ont fait des dons à l'Empire durant la guerre. Les provinces de l'Ouest ont aussi fourni un grand nombre de soldats. La moitié du parti progressiste est composé d'hommes qui ont endossé l'uniforme.

De plus les accusations de M. Guthrie sont parfaitement injustes. Si les coopératives de l'ouest n'achètent pas leurs instruments aratoires des manufacturiers canadiens, c'est que ceux-ci ont absolument refusé de les leur vendre. Le gouvernement lui-même, en meublant le nouveau parlement, ne s'est pas adressé aux industriels de notre pays. L'ameublement des chambres des députés provient en entier des pays étrangers. Il conviendrait au moins que notre gouvernement donnât l'exemple. S'il se disculpe en disant qu'il ne peut trouver au Canada ce dont il a besoin, les fermiers ont la même excuse toute prête. Ils achètent d'ailleurs où ils paient le moins cher, et n'ont pas à se justifier d'agir ainsi. Tout le monde fait comme eux. Si les manufacturiers protégés par un tarif de 20 pour cent, demandent un prix exorbitant, personne ne saurait blâmer les agriculteurs de s'adresser ailleurs.

M. Maharg attaque ensuite la question de l'enquête sur le transport du blé. On sait que le dernier caucus unioniste a pratiquement décidé d'accorder cette enquête et de nommer une commission royale. D'après ce qu'on peut savoir, c'est bien plus pour faire preuve d'une sollicitude importune à l'égard des gens de l'Ouest, que pour découvrir des scandales réels. Il est à remarquer aussi que ceux qui ont demandé cette enquête sont exclusivement des partisans du gouvernement Meighen, des députés qui siègent en arrière du premier ministre. On espère peut-être découvrir quelques faits qui jetteront du discrédit sur les *Grain-Growers*. En tout cas, M. Maharg, parlant au nom de son parti, consent volontiers à cette enquête Les opérations des *Grain-Growers*, ne sont pas secrètes, et ceux-ci n'auront pas peur de dévoiler leurs transactions.

DÉTAILS INSTRUCTIFS SUR LE CHEVAL

CHEVAUX QUI TIRENT AU RENARD.

Habitude difficile à faire passer. Elle provient presque toujours d'une faute de domptage. Lorsque le licol a été mis pour la première fois, si l'on n'a pas apporté la patience et la douceur voulues, l'animal effrayé a pu rompre un licol insuffisamment résistant; or, un cheval qui a cassé son licol ne l'oublie pas, et il essaye de recommencer dans la suite.

Pour les chevaux qui tirent au renard, utiliser un licol très fort, attaché assez haut pour que l'animal ait moins de prise.

CHEVAUX QUI SE DETACHENT A L'ECURIE

Utiliser des licols très bien ajustés et tels que la tête de l'animal ne puisse se dégager.

CHEVAUX QUI NE SE COUCHENT PAS

Grave inconvénient car l'affaiblissement des jambes en est la conséquence.

On ne peut s'en apercevoir à l'achat.

Il faut les laisser en liberté dan un box très spacieux et avoir soin de faire chaque jour une litière abondante.

CHEVAUX QUI FORGENT

Ce défaut se manifeste très souvent chez les jeunes chevaux, par suite d'une allure défectueuse qu'il est possible de leur faire perdre au domptage.

Chez les vieux chevaux, ce défaut est l'indice qu'ils sont usés et il n'y a aucun remède.

CHEVAUX QUI SE COUPENT

Si ce défaut est dû à une allure défectueuse, il est possible de la corriger par le domptage. Mais s'il tient à de mauvais aplombs ou à de la faiblesse, il n'y a souvent d'autre remède que l'emploi de protecteurs en cuir.

Rappelons qu'un fer mal posé peut occasionner des coupures.

CHEVAUX QUI LAISSENT PENDRE LA LANGUE.

On y remédie par l'emploi de gourmettes assez serrées pour maintenir les lèvres fermées.

Dès le début il est possible de faire disparaître la paralysie par des frictions faites régulièrement à la gorge au moyen d'essence de térébenthine.

Outre les grands espaces et l'air vivifiant qui développent les muscles et la poitrine des enfants de la campagne et en font des sujets solides, ils ont constamment sous les yeux l'exemple des parents.— Le cultivateur, est, vous le savez, un éducateur par son exemple, son énergie, son travail, sa patience— Ils puisent en cet exemple, les vraies notions du bien et du bon, autant qu'ils reçoivent de la nature l'empreinte de sa force, de sa beauté, de sa grandeur

UN NOUVEAU TRAITEMENT CONTRE LE RHUME DONNE UN PROMPT SOULAGEMENT

Les pharmaciens ont reçu ordre de remettre l'argent en tous les cas où des résultats satisfaisants ne sont pas obtenus après les quelques premières doses.

LES RESULTATS DE SON USAGE SONT PRESQUE IMMEDIATS

Des milliers de personnes en font usage avec d'heureux résultats. — La grande supériorité sur les médicaments ordinaires est clairement démontrée.

L'Asprolax du Dr Smathers, le nouveau remède scientifique contre le rhume, qui a obtenu de si remarquables résultats, offre probablement le traitement le plus sûr, le plus certain et le plus prompt, ainsi que le plus pratique pour les rhumes, découvert aujourd'hui.

Une dose prise toutes les deux heures jusqu'à ce que trois doses soient prises a raison d'ordinaire du rhume le plus tenace, et met fin à tout malaise de la Grippe. La première dose dégage la tête, soulage la difficulté de la respiration, et pénètre profondément dans les passages de l'air. Elle arrête aussi l'écoulement du nez, soulage des ennuyeux maux de tête, éternuements et fièvres qui accompagnent si souvent un rhume. Libérez votre tête congestionnée. Aucun autre remède apporte un si prompt soulagement.

L'Asprolax du Dr Smathers ne contient aucune quinine ou drogues mauvaises qui soulèvent le coeur. Il a un effet adoucissant sur les membranes muqueuses enflammées du nez, de la gorge et des tubes bronchiques et une heureuse sensation de soulagement prend la place du malaise et de la gêne. L'Asprolax du Dr Smathers soulage un rhume en éliminant la cause. C'est un traitement combiné, et il agit comme antipyretique, expectorant, laxatif et antiseptique.

La prochaine fois que vous aurez un rhume, allez chez le pharmacien le plus rapproché et demandez une bouteille d'Asprolax du Dr Smathers. Faites-la ouvrir sur place par le commis, prenez-en une cuillerée à thé, répétez la dose une heure après et de nouveau deux heures après. Si vous n'êtes pas surpris et enchanté du résultat, retournez chez le pharmacien et il vous remettra votre argent sans question.

Toutes les pharmacies ont maintenant un approvisionnement de cette merveilleuse nouvelle prescription.

NOTES

La vie régulière de la campagne est la meilleure formation de l'enfance—physique, intellectuelle et morale—de même que la nature en est le cadre exact.

* * *

"Il y a chez tout enfant, un jardinier qui sommeille" a dit quelqu'un. C'est pourquoi, le coeur et l'esprit de l'enfant ne s'épanouissent pleinement qu'à la campagne, parmi les bêtes et au milieu des fleurs. C'est sur l'herbe, dans la faune et la flore qu'il se forme à vivre, à comprendre, à aimer.

* * *

Les enfants élevés à la campagne, garderont toujours le cachet de leur orogine qui sera l'équilibre de toutes leurs facultés et, vous pouvez vous flatter de fournir au pays les meilleurs sujets et les plus belles gloires.

* * *

Les enfants de la campagne sont des privilégiés et leur supériorité sur ceux des villes a été prouvée par des grands maitres et des statistiques écrasantes.

LE SAULT L'A EMPORTE

Toronto, 8.—Dans une joûte éliminatoire des séries de la Coupe Allan, le Sault Ste-Marie, champion de la ligue du Nouvel-Ontario, a triomphé de Galt, champion de l'O. H. A. intermédiaire, à un score de 4-1, ce soir. Les critiques n'ont guère été impressionnés du travail des vainqueurs qu'ils ne considèrent pas aussi puissants que le Sudbury de l'an dernier. Le Sault rencontre l'Université de Toronto, champion de l'O.H.A., jeudi soir.

WAGON-LITS OTTAWA-QUEBEC

Un service de wagon-lits direct est mis en circulation par le Chemin de fer National Canadien-Grand Tronc, quittant Ottawa à 7.20 p.m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Québec à 6.15 a.m. Les voyageurs peuvent occuper le Wagon-Lits jusqu'à 8.00 a.m. Pour de plus amples informations s'adresser au bureau des billets de la ville, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou à la gare Union.

7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30

ILS CHANGERONT D'IDEE

Londres, 8.—La famille royale vient de refuser son consentement au prince de Galles de conduire son cheval dans le Grand Military Steeplechase en avril. Alors qu'il était en Australie, on lui présenta le fameux cheval Kincaid et le prince voulait absolument conduire sa monture dans la grande course.

Rien ne favorise le sommeil comme la paix de l'âme. Et, parmi les dérivatifs qu'on peut employer dans les longues insomnies, la prière est certainement un des plus puissants. De même, parmi les objets agréables à offrir à l'imagination, il n'en est certainement pas de comparable à la pensée du ciel et du bonheur éternel.

SANTAL CAPSULES MIDY — Soulage promptement et sans danger la CATARRHE de la VESSIE et ses suites. Les Capsules portent le nom MIDY. Se méfier des contre-façons. En vente dans toutes les pharmacies des Etats-Unis et de l'Etranger.

DUFORD, LIMITEE

PAPIERS TENTURE, PINCEAUX, VITRES, ETC,
Spécialités de peintures préparées.

DEUX MAGASINS:
288 Rue DALHOUSIE et 70 Rue RIDEAU — OTTAWA.

Banque d'Hochelaga FONDEE EN 1874.

CAPITAL ET RESERVE . . . . . $ 7,000,000
TOTAL DE L'ACTIF $74,000,000

Au delà de 250 agences et sous-agences.
Intérêt alloué au plus haut taux courant sur tous les Dépôts d'Epargne.

SUCCURSALES

OTTAWA—Edifice "Le Droit", angle des rues Georges et Dalhousie—D. LAROCHELLE, gérant.
HULL—177, rue Principale—L. G. LAFRENIERE, gérant.
EASTVIEW—Chemin de Montréal—D. B. PHILIBERT, gérant.
CLARKSTOWN—rue Beechwood—J. FRECHETTE, gérant.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE A QUEBEC EN 1860.

Capital autorisé $5,000,000.00
Capital payé 2,000,000.00
Réserve 2,300,000.00

325 SUCCURSALES ET AGENCES

Succursale à Paris, France . . . . . 14, rue Aubert
Ottawa, 16, rue Rideau . . . . N. Lavoie, jr., Gérant
Ottawa, rue Dalhousie . . . . . Léo Roy, Gérant

2 Succursales à Hull et 1 à Gracefield

Agences à Montebello, Pointe-Gatineau, Wakefield, Bouchette, Bourget, Curran, etc.

Prêt à Lutter.

Les plus grandes luttes de la vie sont entre la force et la faiblesse.

L'EMULSION SCOTT

un tonique puissant, nourrit et fortifie tout le système.

Scott & Bowne, Toronto, Ont.
20-32

FINANCES - COMMERCE
ECONOMIE DOMESTIQUE

LES PRODUITS MINIERS DU QUÉBEC

LA PRODUCTION DES MINES S'EST ELEVEE A PLUS DE $20,000,000.00; C'EST LE PLUS FORT RENDEMENT DANS L'HISTOIRE DE LA PROVINCE

Québec, 7. — D'après les rapports déposés devant la Législature, la valeur des produits des mines et des carrières de la Province de Québec en 1920 s'est élevée à $28,223,141, qui est le chiffre le plus élevé que l'on ait enregistré jusqu'à présent. C'est là une production de près de 7 millions et demi plus haute que pour l'année précédente.

Cet état prospère d'une des principales industries de la province provient du fait que nos produits sont dans une grande mesure non-métallifères, car les métaux en 1920 ont été à la baisse. L'amiante est toujours à la tête de nos produits miniers, les mines québecoises en ayant vendu pour $14,674,572, en 1920. C'est de la province de Québec que provient 85 à 90% de la production mondiale de cette substance.

Les autres produits importants qui figurent au tableau sont la magnésite, le mica, le graphite, le fer chromé, et les matériaux de construction.

La valeur des matériaux de construction a été de $11,967,401, une augmentation de 48% par rapport à l'année précédente. Malgré cela la construction nouvelle n'a pas répondu aux besoins, surtout en ce qui concerne les habitations, dont il y a disette dans les centres urbains. Il ne fait aucun doute que si la main d'oeuvre baissait quelque peu l'industrie du bâtiment montrerait, pendant quelque temps, une activité sans précédent. Sous le rapport des matériaux de construction, la province de Québec est très favorablement partagée. Elle possède les matières premières en grande quantités, calcaires, granits, grès, argile et pierres à ciment, briques, marbres, ardoises.

PRODUITS DE LA LAITERIE

LES PRODUITS DE LA LAITERIE

Voici en résumé la quantité des produits de la laiterie exportés du Canada en décembre 1920:

Crème fraîche	Gal.	Valeur
Etats-Unis. .	51,773	$87,883
Lait frais		
Etats-Unis. .	67,977	$24,062
Beurre	lbs	Valeur
Etats-Unis. .	993,291	$482,300
Angleterre. .	288,902	135,646
Terreneuve. .	64,911	32,847
Autres pays .	45,044	28,283
Totaux. . .	1,392,148	$ 679,076
Fromage	lbs	Valeur
Etats-Unis. .	8,224	$ 3,375
Angleterre. .	8,514,101	2,101,047
Autriche . .	417,972	106,140
Belgique. . .	377,287	96,067
Terreneuve. .	49,388	12,607
Autres pays .	99,941	29,686
Totaux. . .	9,466,913	$2,348,922
Lait condensé	lbs	Valeur
Angleterre. .	2,139,200	$ 337,544
Etats-Unis. .	1,088,105	190,895
Sud-Africain .	405,600	74,257
Gibraltar . .	216,000	39,750
Espagne. . .	192,000	48,000
Grèce. . . .	144,000	24,750
Autres pays .	389,027	75,287
Totaux. . .	4,573,932	$ 790,483

Résumé—Crème. . . . .$ 87,883
Lait. 24,062
Beurre. . . . 679,076
Fromage. . . 2,348,922
Lait con. . . 790,483

$3,930,426

LE BUDGET CANADIEN

Suite de la première page

pour les dépenses de voyage des juges se divisent comme suit:

Pour Ontario, $27,000; Québec, $20,000; Nouvelle-Ecosse, $5,000; Nouveau-Brunswick, $8,000; Manitoba, $5,000; Colombie-Britannique, $18,000; Ile du P.-Edouard, $1,500; Saskatchewan, $11,000; Alberta, $17,000.

L'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul coûtera $305,000, augmentation de $65,000 sur l'année dernière, et celle de Kingston $382,500, augmentation de $71,500. A Saint-Vincent de Paul, les salaires payés sont de $115,000, augmentation de $30,000 et l'entretien des prisonniers coûtera $70,000, augmentation de $20,000.

FERMES EXPERIMENTALES

Le gouvernement dépensera $1,245,639 pour les Fermes expérimentales du Canada, augmentation de $30,639 sur l'année dernière.

Pour administrer et exécuter la loi des Viandes et conserves alimentaires, et la loi concernant la santé des animaux, $1,410,000, augmentation de $390,000.

Pour le développement de l'élevage, $1,000,000, augmentation de $25,000.

Le gouvernement accordera $1,100,000 aux provinces pour des fins d'instruction agricole. Cette somme sera divisée comme suit:

Ontario	$336,303
Québec	271,113
Nouvelle-Ecosse	81,716
Nouveau-Brunswick . . .	64,110
Ile du Prince-Edouard . .	31,749
Colombie Britannique . .	69,199
Manitoba	77,113
Saskatchewan	81,728
Alberta	66,965
Collège vétérinaire . . .	20,000

IMMIGRATION

Les salaires des agents et employés du Canada dans le service de l'immigration en dehors du pays s'élèveront à $425,000; en Grande-Bretagne, $115,000; aux Etats-Unis, $80,000. Ce service coûtera $70,000 de plus que l'année dernière.

Expositions, $90,000.

Secours aux Canadiens nécessiteux, dans les pays autres que le Canada, $6,000.

Administration de la Loi concernant les Drogues, le Miel, le Sirop d'érable, l'Opium et les Narcotiques, $80,000.

L'inspection médicale en rapport avec l'immigration, $50,000.

Pour combattre les maladies vénériennes, $200,000.

Une somme de $90,000 est nécessaire pour les pensions aux employés qui ont été remerciés de leurs services à l'Imprimerie Nationale.

PENSIONS MILITAIRES

Les pensions aux soldats de retour du front exigeront $30,530,359, diminution de $4,845,316 sur l'année dernière.

Les dépenses du bureau des Pensions militaires seront de $625,000, diminution de $575,000 sur l'année dernière.

Le gouvernement paiera $30,000 aux membres de la Milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la Rebellion de 1885, diminution de $14,000 sur l'année dernière.

LA MILICE

Sur les dépenses de $11,890,000 pour la milice, on remarque $1,500,000 pour les exercices annuels; service des cadets, $450,000; arsenal de Québec, $428,300; Troupes permanentes, $6,255,000; Collège militaire de Kingston, $350,000; Subventions à des associations militaires, $125,000; Travaux aux chantiers Connaught, $80,000: Les troupes permanentes se composent de 4,500 officiers et soldats.

Aux dépenses pour capital aux Chemins de fer et Canaux, on remarque $4,152,994 pour l'amélioration des chemins de fer nationaux; $10,903,133 pour du matériel roulant; $5,000,000 pour le canal Welland; $100,000 pour le chemin de la Baie d'Hudson à Port Nelson.

CHEMINS DE FER

La commission des chemins de fer du Canada coûtera $206,000, soit $190,000 de moins que l'an dernier; réparations aux voitures du Gouverneur général, $10,000; dépenses du personnel chargé de voir aux bons chemins, $53,000; prêts portant intérêt à 6% au Canadien Nord, d'après les conditions imposées par le Gouverneur en conseil, $50,000,000; prêts portant intérêt à 6% pour faire face aux dépenses, déficits et obligations du Grand-Tronc, $89,687,633; prêts portant 6% d'intérêt pour faire face aux obligations du Grand Tronc Pacifique, $26,000,000; dépenses en rapport avec l'enquête concernant la valeur du réseau du Grand Tronc et l'achat de cette voie ferrée, $1,000,000.

Un million est demandé pour travaux à l'Edifice parlementaire à Ottawa; $136,000 pour travaux au quai Champlain, Québec; un million pour améliorations dans le port de Toronto; un million deux cent cinquante mille dollars pour améliorations dans le port de St-Jean, N.-B.; $200,000 pour nouveaux édifices à la Grosse Ile, Québec; $30,000 pour améliorations à l'hôtel des Postes, Montréal.

ENTRETIEN

L'entretien et les améliorations à Rideau Hall coûteront cette année; $60,000; le chauffage et l'éclairage, $17,000; le chauffage des différents édifices parlementaires coûtera $450,000; l'éclairage, $180,000; le pouvoir électrique pour les ascenseurs, etc., $75,000; le salaire des chauffeurs, ingénieurs et gardiens, etc., $795,000. Les bureaux que le gouvernement est obligé de louer un peu partout, ses édifices n'étant pas assez grands pour loger tous les fonctionnaires publics coûteront pour loyer $1,130,000; le service du téléphone coûtera $90,000; le service de l'eau, $60,000.

TRAVAUX PUBLICS

Les Travaux publics chargés au capital représentent pour la Nouvelle-Ecosse,; $274,000: l'île du Prince Edouard, $43,000; le Nouveau-Brunswick, $102,000; Ontario, $371,000; Québec, $304,000 dont $49,000 pour le quai de l'Anse aux Gascons; $34,000 pour le quai de Gaspé; $50,000 pour le quai de la Grosse Ile; $17,900 pour le port de Rimouski; $14,400 pour les murs de protection sur la rivière La Lièvre; $9,000 pour le quai de Saint-François-sud. Le dragage dans les provinces maritimes coûtera $500,000; dans Ontario et Québec, $450,000. Une somme de $162,000 est demandée pour la construction d'un pont international à Edmonton, N.-B., sur la rivière St-Jean, l'Etat du Maine devra fournir une subvention égale.

SERVICE NAVAL

Le service naval coûtera $3,726,980, augmentation de $391,410 sur l'année dernière, sur cette somme il faudra $2,500,000 pour la marine canadienne, $370,000 pour la protection des pêcheries, $456,480 pour le service de radio-télégraphie.

Dans les crédits pour le service maritime et fluvial il y a $1,750,000 pour réparations aux navires et brise-glaces du gouvernement, augmentation de $250,000, sur l'année dernière; enquête sur les naufrages maritimes, $12,300; dépenses des écoles de navigation, $8,000; outillage de sauvetage, pour Québec et la Colombie Britannique, $35,000; Service de sauvetage y compris les récompenses, $90,000;

Sommes requises pour la construction des navires conformément au programme du gouvernement, $8,330,000, diminution de $11,670,000; construction d'un brise-glace sur le St-Laurent, $2,000,000; améliorations et dépenses de l'administration des chantiers de Sorel, $75,000, augmentation, $10,000; maintien et dépenses des dragueurs pour le chenal du St-Laurent, $528,000, augmentation, $50,000; les salaires des gardiens de phares exigeront $650,000 et le maintien des phares, $800,000.

SUBVENTIONS AUX PROVINCES

Les subventions aux provinces représentent $11,490,860, divisés comme suit:

Ontario.	$2,396,378
Québec.	1,969,630
Nouvelle-Ecosse	636,666
Nouveau-Brunswick . .	637,976
Manitoba.	1,470,991
Colombie Britannique .	623,135
Ile du Prince Edouard .	381,931
Alberta.	1,621,075
Saskatchewan.	1,755,075

Le ministère des Mines dépensera $40,000 pour la publication de ses ouvrages en anglais et en français, et l'achat de livres de référence et accessoires pour laboratoire.

La Commission géologique, pour ses publications dépensera $65,000. La Gazette du Travail, l'application de la loi Lemieux et les dépenses d'inspection en rapport avec les gages raisonnables seront de $95,000; administration de la loi sur les renseignements techniques, $12,000; Conférence internationale du Travail, $15,000; Conférence nationale industrielle$40,000; le gouvernement demande aussi $900,000 pour subventions aux provinces en rapport avec l'enseignement technique, augmentation de $100,000 et $150.000 pour l'organisation des bureaux de placement.

Gendarmerie canadienne, qui représente la Police Montée et la Police Fédérale coûtera $3,527,570, dont $1,718,574 en salaires, diminution de $637.355; la nourriture, le vêtement, etc., $1,803.996, diminution de $509,140.

L'administration de la loi concernant les oiseaux migrateurs coûtera $60,000; prêts aux soldats qui désirent s'établir sur des fermes, $35,000,000, diminution de $15,000,000; Le rétablissement civil des soldats coûtera $19,310,000; soldes et allocations $5,750.000; soins des malades, etc., $5,250,000, diminution de $1,250.000; dépenses éducationnelles, $325.000; dépenses d'administration, $6,125.000; le bureau d'aviation coûtera $1,625.000, diminution de $375.000; aviation civile, $700.000; aviation militaire, $825.000.

Monuments; à Sa Majesté Edouard VII, $5,000; Monument à feu Darcy McGee, $2,000; Monument àSir Wilfrid Laurier, $25,000; Galerie Nationale des Beaux Arts, $40,000; dépenses en vertu de la loi de Tempérance, $500,000, diminution, $456.000; Achat de 650 exemplaires du Guide parlementaire, $1,950; pour aider à la suppression de la traite des blanches, $2,500; dépenses du Commissariat canadien à Paris, $42.500; Commission des champs de bataille nationaux, $41,600; Canadien Press Limited, $58.000; administration de la taxe sur les profits d'affaires et impôt sur le revenu, $2,000.000, augmentation de $800.000; subvention à l'Association canadienne pour la prévention de la tuberculose, $10,000.

LOGEMENTS

Le gouvernement demande $10,456,800 pour prêter aux provinces en rapport avec la construction de bons logements, laquelle somme fait partie du crédit de $25,000,000 autorisé par le parlement pour ces fins; la représentation du Canada aux Etats-Unis, $60,000; part du Canada en rapport avec les dépenses de la commission impériale des cimetières militaires, $905,316, diminution de $160,770; dépenses du bureau des passeports, $40,000; diminution, $25,000; salaires et dépenses de la commission des achats, $80,442, diminution de $9.557; administration de la loi des Faillites, $15,000.

Contribution du Canada au maintien du Secrétariat permanent de la Société des Nations, $200,000; monuments sur les champs de bataille européens, $500,000; monument à feu le lieutenant-colonel Baker, ancien député de Brome, tué au champ d'honneur, $15,000; réorganisation des ministères à Ottawa, $50,000; contribution pour combattre l'épidémie de typhus en Europe, $200,000; salaires et dépenses du bureau du Directeur général des Elections, $15,640, et le salaire de ce dernier, $12,000; monument Cartier, $12,000; commission d'embellissement d'Ottawa. $150,000.

LE RESEAU NATIONAL

L'administration des chemins de fer nationaux coûtera $7,000,000, augmentation de $1,000,000; le personnel des Canaux, $2,270,000, augmentation de $367,500; les salaires du ministère des Postes, $13,603,038, augmentation de $714,807; sur cette somme la part de Montréal est de $1,616,199; Toronto, $1,603,611; Québec, $337,829; Ottawa, $376,960. Le service postal par chemin de fer coûte $10,141,084.

L'administration de la Loi des Grains coûtera $1,175.000, augmentation de $175.000:

Le gouvernement demande une somme de $1,860,000 pour le prochain recensement; $100,000 pour exposition et publicité en rapport avec le développement du commerce canadien.

Les dépenses concernant la démobilisation sont de $7,777,330, diminution de $32,555,020.

Les dépenses de la commission du service civil sont de $160,000, dont $45,000 pour examens et $70,000 pour salaires des employés temporaires.

"IL SAUVA MA VIE" DIT UNE TORONTONIENNE

Mme Pinniger déclare que le Tanlac a été la plus grande bénédiction qu'elle a jamais reçue—Sa santé est restaurée

"Je ne m'attendais pas de revenir jamais bien portante, mais si jamais un médicament sauva la vie d'une personne, je crois que le Tanlac sauva la mienne", dit Mme H. A. Pinniger, domiciliée au No 27, rue Mutual, Toronto, Ont.

"J'avais souffert durant sept ans de maux d'estomac, de nervosité et de rhumatisme. Je pouvais à peine garder quelque chose de ce que je mangeais et des fois même le lait et l'eau m'incommodaient. Je gonflais terriblement et il y avait une telle pression contre mon coeur que je perdais presque la respiration. Il y eut des fois que je devins tellement étourdie et faible que je perdais connaissance.

"Dans cet état d'affaiblissement je pris la grippe et durant trois mois j'eus de telles douleurs et souffrances qu'il me semblait n'avoir que peu d'espoir pour moi. Je pris le rhumatisme dans les bras et les coudes, et en dépit de tout ce qu'il me fut possible de faire, j'empirai graduellement.

"Un jour je dis à mon mari de m'apporter une bouteille de Tanlac et ce fut un heureux jour pour moi, parce que je commençai à me sentir mieux dès les premières doses. Dès lors je m'améliorai rapidement et maintenant cela semble merveilleux que je jouisse d'une si splendide santé. J'ai un bon appétit et me sens extraordinairement vigoureuse et énergique. Le Tanlac a été la plus grande bénédiction dans toute ma vie. C'est certainement un médicament par excellence.

Tanlac est vendu à Ottawa aux pharmacies Allen & Cochrane et T. Payment, et à Hull chez A. R. Farley et au Hull Medical Hall.

POUR MAINTENIR NOS ATELIERS OCCUPES CET ETE

Nous vous offrons des aubaines spéciales pour donner votre commande maintenant pour l'hiver ou l'automne prochain.

M. Davidson & Co

100, rue Rideau. Tél: R. 1884.

Les Fêtes du Carnaval à Banff

Dans la vignette supérieure, on voit des joueurs de curling, se livrant à ce sport d'origine écossaise.

En bas, on aperçoit une source sulfureuse tout entourée de glace.

Depuis le 2 février, le carnaval bat son plein à Banff, dans la province d'Alberta, où l'on a organisé tout comme à Québec, des fêtes qui attirent un grand nombre de visiteurs dans la coquette petite ville des montagnes Rocheuses, toute couverte de neige et de givre à cette période de l'année. Durant deux semaines, un intéressant programme sur lequel figureront pratiquement tous les sports d'hiver canadiens, sera mis à exécution pour le bénéfice des amateurs; chacun aura le loisir de participer à ceux qui lui plairont davantage, rien n'ayant été omis qui ne contribue à faire de ces fêtes un succès sans précédent. Le patin, le curling et la raquette trouveront certes faveur auprès de plusieurs, mais les sports qui réuniront le plus d'adeptes seront sans aucun doute le toboggan et le ski, car la topographie de la contrée se prête merveilleusement aux sauts et aux longues glissades; les pentes sont nombreuses et les vallons sont profonds. Les meilleurs coureurs en skis du Canada sont déjà rendus à Banff pour prendre part à un tournoi de sauts en hauteur qui ne manquera pas d'intéresser vivement les spectateurs.

Quoique ne possédant pas le caractère pittoresque qui fait la distinction de la vieille capitale, où ont lieu actuellement des fêtes carnavalesques très populaires, Banff n'en est pas moins un endroit d'une beauté exceptionnelle. Etant entouré de hautes montagnes aux cimes blanches, qui l'encadrent d'un cercle apparemment impénétrable, la ville est située sur la rivière Bow, au centre d'une vallée où coulent d'abondantes sources d'eau sulfureuse. Ces sources, qui sont peut-être la principale attraction pour les touristes durant la saison d'été, font de Banff l'une des plus importantes stations balnéaires du continent américain. Elles sont aussi ouvertes aux visiteurs en hiver et ceux qui ne craignent pas de sortir en habit de bain par une température souvent en bas de zéro, peuvent faire l'expérience de l'étrange sensation de se plonger dans l'eau chaude, au centre d'un bassin découvert et bordé d'une épaisse couche de glace.

Le carnaval de Banff a été inauguré officiellement par le surintendant du Parc National de l'endroit et chaque jour, un programme d'amusements est préparé de façon à présenter sous une forme aussi variée que possible, les sports de nos hivers canadiens. Les trois hôtels qui toute l'année durant tiennent leurs portes ouvertes aux touristes, assurent un logement confortable à ceux qui sont venus prendre part à ces réjouissances. Le carnaval doit se terminer par un grand bal où l'on se réunira tous une dernière fois et l'on profitera de l'occasion pour faire la distribution des prix gagnés dans les divers tournois.

ANNONCES CLASSIFIEES

SERVANTES DEMANDEES

UNE SERVANTE. Bons gages. S'adresser Mme Gagné, 376 Elgin, de 7 hres à 9.30 hres. 56-58

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser à 72 St-André. 56-57

UNE SERVANTE GENERALE. S'adresser 27 Salaberry, Hull. 56

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 47 rue Cathcart. 55-60

JEUNE SERVANTE de 12 à 15 ans. S'adresser 221 avenue Laurier, Hull. 55-56

UNE SERVANTE. Références exigées. Bons gages. S'adresser 31 Wilton, Crescent. 55-57

SERVANTE GENERALE, Famille de trois personnes. 127 Osgoode. 54-56

UNE SERVANTE immédiatement. S'adresser 206 rue Principale, Hull, Qué. 54-56

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE qualifiée pour l'école No 7, village de St-Isidore-de-Prescott, pour finir le terme jusqu'au mois de juin prochain. S'adresser à J. Parent, sec.-trés. St-Isidore-de-Prescott, Ont. 56-59

DEUX INSTITUTRICES qualifiées pour Ontario, pour l'école séparée du village de Desaulniers Classes séparées. Pour la principale, 30 élèves. Salaire $70. par mois. Assistante, 45 élèves. Salaire de $60. par mois. Devront prendre charge le 4 avril, 1921 Pension environ $18. par mois. Inutile de s'adresser si non qualifiée. J.-A. Quenneville, secrétaire-trésorier, Desaulniers, Ont. 53-56

PLOMBIERS

LOUIS GENDRON, entrepreneur plombier chauffage, prix spéciaux aux communautés religieuses, 89 rue Du Pont, Hull. Tél. Sh 2215. 160-8 5 20

GARDE-MALADE

GARDE MALADE graduée ayant plusieurs années d'expérience prendra cas de maternité à sa résidence. Chambres très confortables. Prix modérés. S'adresser 93, Collège. Tél. R. 5079 W. 44-69

PROFESSEUR

LECONS PRIVEES, anglais et français, arithmétique et sténographie. S'adresser Oswald Berthiaume, 90 Laval, Hull. Tél. Sh. 3056. 54-59

PERDU

UNE MONTRE-BRACELET en or à partir de l'hôpital de la rue Water, Sussex jusqu'à la cathédrale. Retourner au Droit. 56-57

$9.00 (un $5.00 et deux $2.00) sur le marché, samedi 5 mars vers 11 hres. Retourner à la voiture de M. Daoust, samedi prochain sur le marché. Récompense. 55-58

SAMEDI après-midi environ $15.00 sur les rues Vaughan, McKay et Beechwood jusqu'à St-Patrice. Retourner à M. Legault, 283 rues St-Patrice. Récompense. 55-56

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEBRUN—Jeudi, le 10 mars à 8 hrs, à l'église Notre-Dame, Hull, aura lieu le service anniversaire de Mme Olivier Lebrun (née Marguerite Lavigne). Parents et amis sont priés d'y assister. 54-56

VENTE DE PIN ROUGE ET BLANC

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à mercredi, le 20ème jour d'avril, 1921, inclusivement, pour le droit de couper le Bois de Construction de Pin Rouge et Blanc dans des parties des cantons d'Afton et de Sheppard,dans la Réserve de Forêt Temagami, dans le district de Sudbury, ayant une superficie de 22 milles carrés.

Pour de plus amples informations, cartes, etc., s'adresser au soussigné, ou à M. J.-T. McDougall, agent du bois de construction de la Couronne, North Bay.

Beniah BOWMAN.
Ministère des Terres et Forêts.
Toronto, 3 mars 1921.
N. B. On ne paiera aucune publication non autorisée de cet avis.

SOUMISSIONS POUR BOIS DE PULPE ET LIMITE A BOIS

Des soumissions seront reçus par le soussigné jusqu'au 4ème jour de juillet inclusivement, 1921 pour le droit de couper du bois de pulpe et du bois de pin sur une certaine superficie située dans les environs de Long Lake, District de Thunder Bay.

Les soumissionnaires devront mentionner le montant par corde, sur le bois de de pulpe et le mille pieds, mesure de planches, sur le pin, qu'ils sont prêts à payer comme bonis en plus des droits de 50 sous la corde pour l'épinette et 40 sous la corde pour autres bois de pulpe, et $2.50 le mille pieds, mesure de planches, pour le pin, ou tels autres prix qui pourraient de temps à autre être fixés par le Lieutenant Gouverneur-en-Conseil, pour le droit de faire fonctionner une pulperie et une papeterie sur bou près de la superficie en question.

L'heureux soumissionnaire sera requis d'ériger une usine ou des usines sur le territoire ou près de l'endroit, et de transformer le bois en pulpe et papier, dans la Province d'Ontario.

Ceux qui feront des soumissions seront requis de déposer avec leur soumission un chèque marqué payable à l'Honorable Trésorier de la Province d'Ontario, pour cinquante mille piastres ($50,000), lequel montant sera saisi au cas où l'heureux soumissionnaire n'entre pas en arrangement pour exécuter les conditions, etc.

Les dites $50,000 devront rester en dépôt jusqu'à ce que la pulperie, telle que stipulée dans les conditions et termes de la vente, soit érigée et en fonctionnement. Tout bois coupé dans l'intervalle sera sujet au paiement des droits et bonis suivant la remise des comptes pour icelui. Après l'érection de la dite pulperie et lorsqu'elle sera en fonctionnement, le dépôt de $50,000 pourra être appliqué à compte des droits de bonis à mesure qu'ils s'accroitront, mais les droits réguliers tels que susmentionnés devront être payés de la manière habituelle à mesure que les rapports de la coupe du bois et du bois de charpente seront reçus et que les comptes seront présentés.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Pour les détails au sujet de la description du territoire, du capital à placer, etc., s'adresser au soussigné.

Toutes les soumissions devront être mises sous enveloppes cachetées et porter la suscription lisible: "Soumission pour Pulperie et Limite à Bois de Long Lake."

BENIAH BOWMAN.
Ministre des Terres et Forêts.
Toronto, le 24 janvier, 1921.
N. B. Aucune publication non autorisée de cet avis ne sera payée.

A VENDRE

ENCAN—Mardi, 15 mars, encan à midi précis, de 22 vaches de choix, 5 taures, 4 jeunes chevaux, toutes les machineries, gros lot de foin pressé et non pressé, avoine, blé de semence, etc. etc. Joseph Clément, R. R. No 1, St-Onge, Ont. 56-59

AMEUBLEMENT de chambre à coucher, à bon marché. S'adresser 171 rue Principale, Hull. 56-57

UN BON GROS CHEVAL de travail. S'adresser 143 Alymer Road, Rochonville. 56

MAISON, six chambres et chambre de bain, au No 7 rue Kent, Hull. S'adresser, Tél. R. 4566. 55-59

FOURNAISE ET LAVABO. S'adresser 23 rue Vaughan, Ottawa. 55-57

MAGASIN GENERAL à Wendover, établi depuis 18 ans; $7,000 de stock; clientèle canadienne française. Cause de vente: abandon des affaires. S'adresser Jos. Maisonneuve, Wendover, Ont. 55-60

UN CHEVAL de travail. S'adresser 57 rue Carillon, Hull. 55-57

UN PIANO automatique avec 46 sélections. Conditions faciles. S'adresser 76 Montcalm, Hull. 55-59

BOIS FRANC sec à la corde ou coupé. S'adresser J.-D. Hébert, 54 Châteauguay, Hull. Tél. Sh. 1525. 54-59

MAISON D'ETE située à La Gappe près de la Pointe Gatineau S'adresser 138 rue Notre-Dame, Hull. 54-56

UNE CHALOUPE à rames, en cèdre, neuve. Fond plat. S'adresser 244, rue Maisonneuve, Hull. 54-59

TROIS FERMES à Carlsbad Springs, Gracefield et Hammond. Bonnes conditions. S'adresser à Labelle et Dagenais, 179 Principale, Hull. 54-59

FERME 125 acres. Bâtisses très modernes. Tout près de l'école française et de l'église. ½ mille de la station, 12 milles du marché d'Ottawa. Terrain solide et riche. Propriétaire se retire pour cause de vieillesse. Adresse: Moise Charlebois, Carlsbad Springs, Ont. 53-58

TISSU, TISSU, TISSU.—Mesdames, avez-vous besoin de tissus, de bonnes qualités pour vos robes et vos costumes? Nous avons, des milliers de verges qui seront vendues jusqu'au bas prix de $2.75 la verge, la moitié du prix régulier, en tissus de 54 à 56 pouces de largeur. Une excellente opportunité de se procurer des tissus en des qualités supérieures à ce que l'on trouve d'ordinaire en tissus pour dames et aussi pour votre jaux besoin des enfants. Venez à l'adresse de notre magasin, 20 rue Sparks, English et Scotch Woollen Co. 38-62

TOUS LES COMPLETS et Pardessus non réclamés de nos 30 succursales dans tout le Canada seront vendus à $14 chacun. Pantalons déclassés à $3.95. En plusieurs cas, ces prix sont moins d'un tiers de la valeur courante. Les marchands achètent ces marchandises pour revendre à leurs clients. Les hommes avisés achèteront deux ou trois complets et un pardessus à ce prix. A vendre à 20 rue Sparks, English et Scotch Woollen Co. 56-81

MAISON à Masson, vis-à-vis le Couvent, 2 logis, bon égout, solage en beton et grand terrain. J. S. J. Routhier, 10 rue Botelier, Ottawa. 37-62

UN AUTOMOBILE FORD, dernier modèle, deux mois d'usage. Cause de vente: départ. S'adresser Alfred Lalonde, 76½ St-Henri, Hull. 50-61

BONNE FROMAGERIE bien installée, et près des chars. A vendre conditions. S'adresser à L. Marois, RR. No. 1, Gracefield, Qué. 49-60

DECES

BEAUDRY — J. Télesphore Beaudry, époux bien-aimé de Parmélie Duguay, décédé à Aylmer Est, le 7 du courant, à l'âge de 43 ans. Funérailles jeudi le 10 mars, à neuf heures a.m. 55-56

MICHAUD—Mme Veuve Dieudonné Michaud née Aselmi Morin, décédée le 8 mars à l'âge de 69 ans. Elle laisse pour la pleurer un fils Napoléon, et une fille Laura, quatre frères: Elzéar, Balthazar, Arthur et Flavien.

Funérailles jeudi matin, à 8.30 hrs, à l'église Notre-Dame, Hull. Départ de la demeure mortuaire, 23 rue Salaberry, Hull, à 8.15.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 56

SOUMISSIONS POUR BOIS DE PULPE ET LIMITE A BOIS

Des soumissions seront reçus par le soussigné jusqu'au 15ème jour de juin inclusivement, 1921 pour le droit de couper du bois de pulpe et du bois de pin sur une certaine superficie située sur la Rivière Nagagami, et autre territoire adjacent dans le district d'Algoma.

Les soumissionnaires devront mentionner le montant par corde, sur le bois de de pulpe et le mille pieds, mesure de planches, sur le pin, qu'ils sont prêts à payer comme bonis en plus des droits de 50 sous la corde pour l'épinette et 40 sous la corde pour autres bois de pulpe, et $2.50 le mille pieds, mesure de planches, pour le pin, ou tels autres prix qui pourraient de temps à autre être fixés par le Lieutenant Gouverneur-en-Conseil, pour le droit de faire fonctionner une pulperie et une papeterie sur ou près de la superficie en question.

L'heureux soumissionnaire sera requis d'ériger une usine ou des usines sur le territoire ou près de l'endroit, et de transformer le bois en pulpe et papier, dans la Province d'Ontario.

Ceux qui feront des soumissions seront requis de déposer avec leur soumission un chèque marqué payable à l'Honorable Trésorier de la Province d'Ontario, pour cinquante mille piastres ($50,000), lequel montant sera saisi au cas où l'heureux soumissionnaire n'entre pas en arrangement pour exécuter les conditions, etc.

Les dites $50,000 devront rester en dépôt jusqu'à ce que la pulperie, telle que stipulée dans les conditions et termes de la vente, soit érigée et en fonctionnement. Tout bois coupé dans l'intervalle sera sujet au paiement des droits et bonis suivant la remise des comptes pour icelui. Après l'érection de la dite pulperie et lorsqu'elle sera en fonctionnement, le dépôt de $50,000 pourra être appliqué à compte des droits de bonis à mesure qu'ils s'accroitront, mais les droits réguliers tels que susmentionnés devront être payés de la manière habituelle à mesure que les rapports de la coupe du bois et du bois de charpente seront reçus et que les comptes seront présentés.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Pour les détails au sujet de la description du territoire, du capital à placer, etc., s'adresser au soussigné.

Toutes les soumissions devront être mises sous enveloppes cachetées et porter la suscription lisible: "Soumission pour Pulperie et Limite à Bois de Nagagami."

BENIAH BOWMAN.
Ministre des Terres et Forêts.
Toronto, le 24 janvier, 1921.
N. B. Aucune publication non autorisée de cet avis ne sera payée.

ON DEMANDE

UNE JEUNE FILLE, parlant bien le français, pour prendre soin d'un petit garçon de six ans. 204 avenue Clemow. 56-58

UNE COUTURIERE pour confectionner les vestes, J.-A. Parisien, 372 Dalhousie. 55-j. n. o.

UNE MENAGERE d'âge moyen pour tenir maison pour un veuf avec petite famille. Ecrire détails et salaire demandé à Boîte postale 385, Hull, Qué. 55-56

UNE DAME demande chambre et pension dans une famille privée. Ecrire Casier 9, "Le Droit". 55-57

UNE VENDEUSE d'expérience. Références exigées. S'adresser S. Aubry, Rideau Bootery, 131 Rideau. 52-57

COUTURIERE pour confectionner les pantalons. Travail à la maison. Ouvrage permanent. Bons gages. 500 Somerset. 54-56

DES FILLES d'expérience sur machines électriques pour le département des chemises et overalls. S'adresser immédiatement à Mac Kenzie, Ltd., 138 Queen. 54-56

MACHINISTE

ARMSTRONG & CO, machiniste et ingénieur, 186 Queen Service prompt. Tél. Q. 7465 le soir C. 674. 55-4-20

A LOUER

UN BON LOGIS près de l'église St-Joseph de Wrightville. S'adresser 41 rue Binet, angle De Montigny, Wrightville. 56-59

GRAND APPARTEMENT pour homme. Maison privée. Non particulier relativement à l'ameublement ou le fini. Casier 12 "Le Droit". 55-57

CHAMBRE pour dame ou demoiselle avec pension, usage du téléphone et eau chaude. Près des tramways. S'adresser J.-R. Boucher, 37 rue Laval, Hull. 54-56

UN LOGEMENT, six pièces. Possession immédiate. S'adresser 249 Guigues. 54-56

BELLE GRANDE CHAMBRE garnie, près de la rue Dalhousie. S'adresser 185 St-André. 54-56

A VENDRE OU A ACHETER

CEUX QUI VEULENT vendre leur ferme ou en acheter une, venez nous voir ou écrivez-nous, Dalpe Frères, 215, rue Montcalm, Hull, Tél. Sh. 2104. 47-j.n.o.

REMERCIEMENTS

Remerciements à St-Gérard et au Bienheureux Dominique Albini pour faveur obtenue. Mme T. L. 56

LUSSIER & BARRETTE
Avocats - Notaires
Argent à Prêter
ETUDE: 91, RUE RIDEAU
Tél: Rideau 756.

Dr J. E. De Haître
Des Hôpitaux de New-York, Berne et Paris.
Maladies des femmes—Maladies des organes génito-urinaires—Chirurgie.
Consultations: 2 à 4.30. 7 à 8.30.
Téléphones: R. 63 et R. 143
Ancien bureau du Dr Lambert.
110, RUE STEWART.

Dr J.C. Woods, B.A.
288, RUE SUSSEX
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: 1 h. à 3 h. et 6 h. à 8 h. p.m.
Téléphone: Rideau 528.

AUG. LEMIEUX, C. R.
AVOCAT
Ontario et Québec.
Edif. de la Banque Nationale
18, Rue Rideau - Ottawa.

Docteur J. L. LAMY
169, RUE ST-PATRICE
Diplômé de L'HOPITAL INTERNATIONAL DE PARIS
Spécialités: Chirurgie, Maladies des Femmes.
Consultations:—2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
Téléphone: Rideau 3666.

Belcourt & Leduc
AVOCATS
Edifice de la Banq. Nationale
18, rue Rideau - Ottawa.

Tél. R. 2006.
Consultations: 9 a.m. à 6 p.m.
Dr J. T. COUPAL
CHIRURGIEN-DENTISTE
307, rue Dalhousie - Ottawa

CALENDRIER

MERCREDI, LE 9 DE MARS

68ème jour de l'année

Lever du soleil. . . 6 heures 27
Coucher du soleil. . 5 heures 57
Lever de la lune. . 6 heures 12
Coucher de la lune. . 6 heures 11

Les jours croissent d'une heure 4 minutes le matin et de 48 minutes le soir.

Nouvelle lune du 9 mars au 16.

QUARANTE HEURES

Province ecclésiastique d'Ottawa

Soeurs de la Sainte Famille, Hull, 8, 9 et 10 de mars.

Diocèse d'Haileybury, Lamotte St. Luc, 8, 9 et 10 de mars.

SAINTS DU JOUR

Saint Grégoire de Nysse

Frère de Saint Bazile, né à Sébaste vers 330. Passionné pour les lettres grecques, il ouvrit d'abord une école de philosophie, puis il se retira dans un monastère et fut nommé évêque de Nysse. Il fut forcé par les Ariens de quitter son siège, qu'il ne reprit qu'à la mort de Valens. S. Grégoire a composé de nombreux écrits; on avait de son talent une telle estime que le concile de Nicée l'avait surnommé le Père des Pères. Il mourut en 396.

Sainte Françoise

Née à Rome en 1384, elle fut le modèle des épouses et des mères et se distingua par une inépuisable charité. Elle fonda en 1425 l'ordre des Oblates et mourut en 1440.

POUR LE FOYER

Ustensiles de cuivre imparfaitement étamés: Ces ustensiles peuvent offrir un grand danger, même avec un écurage soigneux et fréquent. Voici un moyen d'obvier à ce danger. Mettez, au moins une fois par deux écurages, un peu de crême de tartre et quelques parcelles d'étain dans l'eau qui sert à cet usage. Il se produit alors du tartrate d'étain, qui, petit à petit, se décompose, et qui, absorbé par les parties mal étamées va se fixer sur elles et remédie ainsi au danger que causent souvent les casseroles et les ustensiles de cuivre employés en cuisine.

NOUVEAU TRAIN TRANSCONTINENTAL

Avec son nouveau train, le "Continental Limited", le Chemin de fer Canadien National-Grand Tronc offre un excellent service entre Ottawa-Port-Arthur-Winnipeg-Saskatoon-Edmonton et Vancouver, mettant en circulation un rapide service quotidien, sans changement, directement à l'océan, le voyage prenant un peu plus de quatre jours jusqu'à Vancouver. L'équipement est du genre le plus moderne, comportant plusieurs améliorations pour le confort des voyageurs et consistant en Wagons Point de Vue-Compartiments, Wagons-Lits Réguliers et de Touristes et Wagons de Première. Le train quitte Ottawa à une heure très commode, 8.20 p.m., tous les jours. A votre prochain voyage faites usage des réseaux du gouvernement.

Horaire du Service Quotidien

Départ d'Ottawa à 8.20 p.m., lundi.
Arrivée à Port-Arthur à 6.05 a.m., mercredi
Arrivée à Winnipeg à 8.45 p.m., mercredi
Arrivée à Saskatoon à 11.25 a.m., jeudi.
Arrivée à Edmonton à 11.25 p.m., jeudi.
Arrivée à Vancouver à 9.00 a.m., samedi.
Arrivée à Victoria à 3.00 p.m., samedi.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau des billets de la ville, angle des rues Sparks et Metcalfe, ou à la gare Union. 9-16-23-30 mars

Nous ne sommes pas nés pour nous, mais pour la société, et, avant d'être nos maîtres, nous sommes les serviteurs de la patrie et de l'humanité.

(F. Brunetière).

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS AU PARLEMENT FEDERAL

M.PROULX—Mercredi prochain. Questions:

1. Quels services de publicité le colonel John A. Cooper a-t-il rendus au Canada, pendant son séjour à New York?
2. Quels sont ses appointements?
3. Quels ont été les frais de fonctionnement de ses bureaux?
4. A-t-il démissionné? Dans l'affirmative, pourquoi?
5. Le colonel Cooper doit-il être versé dans un ministère quelconque du gouvernement?

M. PROULX—Mercredi prochain Questions.

1. Combien d'hôpitaux militaires y a-t-il actuellement au Canada?
2. Combien de patient y a-t-il dans chaque hôpital?
3. Quel est le personnel de chaque hôpital?
4. Quelles sont au total les dépenses de ces hôpitaux?
5. A-t-on fermé quelques-uns de ces hôpitaux récemment?
6. Combien de patients (soldats) ont été transférés des hôpitaux militaires aux hôpitaux publics ou municipaux dans tout le pays?
7. Quel personnel est maintenu à Ottawa pour l'inspection et la direction générale de ces hôpitaux militaires?
8. Quels sont les noms et appointements respectifs de ces fonctionnaires?
9. A-t-on tenté d'épargner de l'argent, en faisant traiter les patients soldats par les médecins locaux?

M. MACLEAN (YORK)— Mercredi prochain Questions.

1. A-t-on nommé un certain nombre de femmes célibataires dans le personnel permanent du Bureau de Poste de Toronto, alors qu'on a négligé cinquante-cinq soldats rapatriés possédant les aptitudes requises? Dans l'affirmative, pourquoi?

M. MACLEAN (YORK) Mercredi prochain. Questions:

1. Le département des Postes a-t-il profité de la Loi du service civil, adoptée le 10 novembre 1919, telle qu'elle s'applique pour accorder la permanence aux soldats rapatriés qui ont fait six mois de service d'une façon satisfaisante? Dans la négative, pourquoi pas?

M. SINCLAIR (ANTIGONISH ET GUYSBORO') Mercredi prochain. Questions:

1. Combien le gouvernement a-t-il dépensé, ou combien a-t-il encouru de responsabilité pendant l'année solaire 1920, pour stabiliser le marché des Bons de la Victoire?

M. SINCLAIR (ANTIGONISH ET GUYBORO') Mercredi prochain. Questions.

1. La drague à succion TORNADO a-t-elle fait du dragage à Courtney Bay ou dans le port de Saint-Jean, N. B., en 1920?
2. Dans l'affirmative, qui en est propriétaire?
3. Où la drague a-t-elle arrivée à Saint-Jean?
5. De quel port était-elle partie?
6. Quel était le total des dépenses, au 31 décembre 1920, quant au travail fait par cette drague?
7. Certains pontons ont-ils été perdus lorsque cette drague a été amenée à Saint-Jean?
8. Dans l'affirmative, les a-t-on retrouvés?
9. Où est actuellement la drague TORNDO?

M. SINCLAIR (ANTIGONISH ET GUYSBORO) Mercredi prochain. Questions:

1. Combien la Marine marchande du gouvernement canadien a-t-elle dépensé pour la construction de navires, à venir au 31 décembre 1920?
2. Combien a-t-elle dépensé pour réparations à ces navires, à la date susdite?
3. Quel était le total des frais de toute nature, au 31 décembre 1920?
4. Quelles étaient les recettes brutes au 31 décembre 1920, du chef de l'exposition?
5. Quelles étaient au 31 décembre 1920 les recettes nettes d'exploitation?

M. DUFF: Mercredi prochain.— Questions:

1. Quelle somme le gouvernement a-til payée à Vernon. W. Smith. pour une terrain mesurant environ 100 pieds sur 100, à Prince Rupert, Colombie Anglaise?
2. Quelle autre somme a-t-on payée pour l'excavation de ce terrain?

M. SINCAIR (ANTIGONISH ET GUYSBORO')—Mercredi prochain. Questions:

1. Quels sont les noms le tous particuliers qui ont soumissionné pour la fourniture de la glace au Chemin de fer de l'Etat, à Mulgrave, Nouvelle-Ecosse, pour la saison actuelle?

M. REID (MACKENZIE) Mercredi prochain. Questions:

1. Quel est le nombre total des personnes employées par le gouvernement fédéral, en comptant les services intérieur et extérieur, à part le Chemin de fer de l'Etat?
2. Combien de personnes sont employées par les Chemins de fer de l'Etat?

M. MICHAUD. Mercredi prochain Questions:

1. A-t-on récemment demandé par soumissions des poteaux de cèdre relativement à l'exploitation du Chemin de fer de l'Etat?
2. Dans l'affirmative, des avis annonçant l'appel de ces soumissions ont-ils été affichés dans la partie Nord de la province du Nouveau Brunswick, et entre autres sur le Chemin de fer Intercolonial?
3. Combien de soumissions ont été reçues, quels étaient les noms des soumissionnaires, et la somme de chaque soumission?

M. VIEN: Mercredi prochain. Questions:

1. Quand le gouvernement se propose-t-il de déposer le rapport annuel du département des Chemins de fer, et les statistiques des chemins de fer canadiens?

M. DESLAURIERS. Mercredi

1. Le gouvernement sait-il que plusieurs locomotives ont été sérieusement avariées par le froid sur le Transcontinental, aux usines Parent, parce qu'elles avaient été abandonnées aux portes de l'usine pendant plusieurs jours en décembre dernier?
2. Pourquoi ces locomotives n'ont-elles pas été remisées à temps?
3. Les employés préposés à ce travail sont-ils encore à l'emploi du gouvernement?
4. Combien ont coûté, approximativement, les réparations à ces locomotives?

M. VIEN. Mercredi prochain. Questions:

1. Qui contrôle aujourd'hui le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique?
2. Comment ce contrôle est-il exercé?
3. Comment le bureau d'administration est-il élu?
4. Qpuels en sont actuellement les membres?

M. SINCLAIR (ANTIGONISH ET GUYSBORO') Mercredi prochain. Questions:

1. Le gouvernement a-t-il reçu avis du gouvernement des Etats-Unis indiquant l'intention d'abroger le traité actuel qui restreint le droit des Etats-Unis à imposer des redevances différencielles de tonnage sur les vaisseaux canadiens?
2. Dans l'affirmative, quelle décision a-t-on prise en l'espèce?

M. GAUVREAU. Mercredi prochain. Questions:

1. Le gouvernement se propose-t-il de prolonger d'un an le délai fixé par la Loi adoptée à la dernière session sous le titre "Loi statuant sur la mise à la retraite de certains membres du service public?"

M. Gauvreau. Mercredi prochain Questions:

1. Le gouvernement se propose-t-il de présenter au cours de la session actuelle une loi de retraite et de pension pour les fonctionnaires civils?
2. Dans l'affirmative, quand se propose-t-il de la présenter?

M. SAVARD. Mercredi prochain. Questions:

1. Quel est le montant que le bureau des Douanes de Chicoutimi a perçu dans chacune des années 1918, 1919 et 1920?

M. DESLAURIERS. Mercredi prochain. RESOLUTION:

Attendu que le chômage dans nos villes constitue un problème sérieux; attendu que le gouvernement se propose d'étudier cette question; attendu qu'en Europe ce problème social existe à l'état non moins grave, et que, de ce fait, le Canada est exposé à recevoir une immigration plus ou moins désirable;

Qu'il soit résolu: Que toute immigration soit suspendue dans l'intérêt de l'ordre au Canada, jusqu'à ce que le cours normal des affaires ait été rétabli.

M. DESLAURIERS. Mercredi prochain. RESOLUTION:

Attendu que le gouvernement n'a pas l'intention de faire des élections générales immédiatement; attendu qu'une conférence impériale, à laquelle le Premier ministre de la Grande Bretagne a déclaré sur la parquet de la Chambre qu'il demanderait aux dominions de s'immiscer dans la politique intérieure de la Grande-Bretagne, au point de vue militaire et financier;

Qu'il soit résolu: Que le Premier ministre du Canada, dans les délibérations de cette conférence, s'en tienne aux limites strictes de notre constitution, telles qu'elles ont été élaborées par les Pères de la Confédération en 1865.

2. Combien y a-t-il d'employés dans ce bureau, et quels sont les appointements de chacun d'eux?
3. Ce bureau relève-t-il directement d'Ottawa?

PERSONNEL

Mlle Berthe Proulx de la rue St. André est de retour d'une promenade à Montréal et Wendover.

• • •

M. J. A. Leclerc marchand de Gracefield, était de passage aujourd'hui à Ottawa pour affaires.

• • •

Hier soir avait lieu chez Mlle Irène Laframboise, une agréable soirée. Parmi les invités on remarquait: Mlles Alice Paradis, A. Beaudet, Jeane Thibault, Germaine Bélanger, Grace Paradis, Blanche Beaudet, Gabrielle Paradis, Lorette Robitaille, Jeanne Gervais. MM. Paul Gauthier, Alp. Beaudet, Léo O'Rielly, S. Galipeau, Eugi Richard, G. Vincent Jules Brûlé, Paul Bélanger. E. Brodeur, B. Lemieux, etc., etc.

Le coeur parfaitement droit n'admet pas plus d'accommodement en morale qu'une oreille juste n'admet une fausse note en musique.

Maréchal de TRIVULCE.

LA FÊTE ST THOMAS D'AQUIN CÉLÉBRÉE AVEC GRANDE POMPE

C'est la fête des philosophes et en particulier la fête des Dominicains. — Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa célèbre vec eux cette fête. — Plusieurs dignitaires ecclésiastiques.

Hier le 7 de mars, les écoles catholiques du monde entier ont célébré la fête de leur patron, St-Thomas d'Aquin, mais c'était fête plus particulièrement au couvent d'études des RR. PP. Dominicains d'Ottawa. A dix heures, il y eut messe solennelle, chantée par le R. P. Marion, régent des études, assisté des RR. P P. Mauger et Séguin, O. P. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, accompagné des RR. PP. Villeneuve, O. M. I. et Guillot C. S. S. R., assistait au trône. Le clergé séculier d'Ottawa, les différentes communautés religieuses et les principales maisons d'éducation, avaient de nombreux représentants à cette cérémonie.

Les RR. PP. Scholastiques d'Ottawa ont fait les frais du chant.

La veille, dimanche, devant les différents scholastiques de la ville, a eu lieu une discussion solennelle. La question discutée était: La relation de la révélation à la foi. "La révélation est-elle seulement ce par quoi l'on croit ou aussi, ce que l'on croit. La thèse fut alternativement soutenue et combattue par le R. P. Mauger, O. P. et le R. P. Gagnon, O. M. I.

Une allocution du T. R. P. Régent des Etudes termina cette discussion scholastique, en l'honneur de St-Thomas.

Le sermon de la fête fut donné par le R. P. J. D. Déziel, O.P., prédicateur des retraites, qui fit ressortir tout particulièrement la pureté et la science de l'angélique docteur.

L'AMBASSADEUR AMERICAIN EN ANGLETERRE

(De la Presse Associée)

Londres, 8.—John W. Davis, l'ambassadeur américain en Angleterre, sortant de charge, a reçu du président Harding une lettre très sympathique, par laquelle il lui annonçait qu'il se rendait à sa requête de nommer un nouvel ambassadeur le plus tôt possible, afin que lui, M. Davis, retourne aux Etats-Unis.

Les correspondants des journaux américains à Londres ont eu une conférence d'adieu ce matin avec M. Davis.

LES SENATEURS EN SASKATCHEWAN

En dépit des discussions de toutes sortes, chez les députés de l'Ouest, au sujet des deux sièges vacants au sénat, pour la Saskatchewan, il est peu proobable que le gouvernement nomme les deux sénateurs maintenant. On mentionne plusieurs noms, dont pas un n'est député.

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION

Lucien Giguère, qui fut pendant plusieurs années secrétaire de feu Sir Wilfrid Laurier, et qui depuis deux ans est secrétaire de l'honorable W. L. Mackenzie King partira dans une semaine pour Québec où il assumera la position de secrétaire de la nouvelle Commission des Liqueurs de Québec.

LES CONGEDIES DE L'IMPRIMERIE

La commission du patronage de la Société St-Jean Baptiste s'est réunie hier sous la présidence de M. l'avocat Henri St-Jacques.

On y a discuté les renvois en masse des employés de l'Imprimerie Natonale; un grand nombre de démis y assistaient et des preuves irréfutables ont été donnée établissant l'incapacité du personnel qui a exécuté les chambardements. Un mémoire assermenté est à se préparer qui sera présenté sous peu au Premier Ministre.

Une autre réunion aura lieu vendredi soir prochain dans les salles de l'Union St-Joseph et tous les démis y sont conviés.

Pour Faire Disparaître les Boutons

Vous n'avez pas besoin de mercure, de potasse ni de tout autre minerai violent pour vous guérir de boutons causés par un sang impur. Prenez de l'Extrait de Racines appelé Sirop Curatif de la Mère Seigel et votre peau deviendra aussi claire et fraîche que celle d'un bébé. Il adoucit l'estomac et régularise les intestins. Procurez-vous le véritable. 50c. et $1.00 la bouteille. Chez les pharmaciens. 5

LE REGIME SOVIETAIRE TOMBERA

(De la Presse Associée)

Versovie, 8.— De forts contingents de bolchévistes russes, sous le commandement du général Budenny, ont été dépêchés du sud de la Russie à Moscou, dans le but d'étouffer l'insurrection qui fait rage dans la capitale de la Russie. Des dépêches reçues à Varsovie indiquent que la plupart des régiments boichévistes sont déloyaux, mais que par contre les mercenaires chinois au service des Communistes tiennent fermement.

Pas une des nouvelles qui voulaient que le pouvoir soviétaire ait été renversé en Russie n'est officielle. Dans un sans-fil, de Pétrograd on annonce que le gouvernement de Varsovie avait ordonné la rupture des négociations entre le régime soviétaire et la Pologne à Riga, en raison de la chute de Lenine et de Trotsky. Mais, on annonce aujourd'hui à Varsovie que les chefs du gouvernement n'avaient encore pris aucune mesure dans le but d'interrompre ces négociations. Les autorités polonaises considèrent les nouvelles de l'insurrection russe comme étant très exagérées.

Boris Savinkow, chef du parti révolutionnaire Socialiste Russe, dont les quartiers généraux sont à Varsovie, croit que les troubles actuels en Russie sont le commencement de la fin du régime soviétaire. Il ajoute cependant, que cette réaction semble prématurée et qu'elle peut certaine d'un réprimé. Il est certain d'une grand bouleversement en Russie. La révolution actuelle l'emportera presque certainement sur les troupes soviétaires et amènera comme remplaçants à Lenine et à Trotsky, un gouvernement de paysans.

Ce nouveau régime sera probablement un régime républicain, mais on croit aussi que l'un des chefs sera nommé tsar de Russie.

LA LEGISLATURE DE L'ALASKA

(De la Presse Canadienne)

Juneau, Alaska, 8.—La législature territoriale de l'Alaska, a ouvert hier une session de soixante jours, au cours de laquelle on s'attend à l'introduction de plusieurs projets de loi importants, entres autres, un bill pour empêcher les étrangers d'acquérir des immeubles, un second proposant la révision de la loi primaire directe, et enfin un troisième pour la compensation aux ouvriers.

ET CES PROMESSES

(De la Presse Associée)

Guelph, 8.—Le Collège agricole d'Ontario a tenu hier une assemblée d'indignation en raison du fait que le gouvernement Ontarien n'a pas accompli ses promesses d'augmentation de salaires, promesses faites il y a un an.

LE FEU DANS UN HOTEL

Toronto, 8.—Le feu s'est déclaré à huit heures ce matin dans l'aile en construction de l'hôtel King Edward, actuellement en construction. Les progrès de l'incendie ont été arrêtés par les pompiers.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANT

REUNION MENSUELLE DE LA SOCIETE DE L'AIDE A L'ENFANT. — LES "CATHOLIC GIRLS" ET LA MAISON DE DETENTION. — RETABLISSEMENT DU COUVRE-FEU.

Dix jeunes délinquants, dont huit garçons et deux filles, ont comparu, suru l'inculpation de larcin, devant la cour juvénille en février dernier, d'après le rapport lu par M. Bruchési, la semaine dernière, à l'assemblée mensuelle de la Société de l'aide à l'enfant. Dans la majorité des cas, l'argent ou les objets volés ont été restitués, et les enfants, dont l'âge varie de onze ans à quinze ans, renvoyés à leurs parents qui devront coopérer au travail de la Société pour leur réformation. Et ce travail est considérable, si l'on tient compte des visites domicilières faites par l'officière de survellance, quand sa présence n'est pas requise à la maison de détention, ainsi que de ses démarches journalières pour secourir les enfants des familles pauvres prévenir des défaillances, et leur assurer le bien-être que leurs parents ne sont pas en état de leur procurer.

Le rapport de Mme Bruchési établit de plus que la Société des "Catholic Girls" s'occupe d'une façon toute particulière de l'instruction religieuse des enfants catholiques de la maison de détenion et les jeunes filles enseignent aussi le chant à tous les enfants.

On ne saurait trop encourager le mouvement de la Fédération des femmes canadiennes-françaises qui a demandé dernièrement au Bureau des commissaires de rétablir le couvre-feu. Comme le fait remarquer Mme Bruchési, il est temps que les autorités s'occupent de renvoyer à leurs foyers les trop nombreux enfants qui courent les rues à une heure avancée de la soirée. Le couvre-feu sonnant à 9 heures serait un des moyens les plus efficaces pour obtenir le résultat voulu.

L'assistance aux réunions mensuelles de la Société de l'aide à l'enfant continue à être nombreuse, et l'on constate avec plaisir que la fédération des femmes canadiennes-françaises y envoie un contingent des plus représentatifs. Au nombre des dames présentes, la semaine dernière, s'y trouvaient Mesdames Bourget, E. Smith, J. A. Pinard et Mme Vanasse.

ÉCHOS DES COULOIRS DU PARLEMENT

Le ministre répondra dans quelques jours au mémoire présenté par le congrès des Métiers et du Travail Canadien. Il avait demandé de légiférer en la journée de 8 heures, de déporter les sujets étrangers, de légiférer sur un système d'assurance sur les sans-travail. On donne à entendre que le ministère se rendra à mi-chemin avec la requête du Congrès.

• • •

Le conseil des ministres est à étudier que l'immigrant ait, au moment de son entrée au pays et sur sa personne la somme de $250. Cette clause expire le 31 mars prochain. On donne à entendre qu'elle sera remise en vigueur.

• • •

Le comité parlementaire de l'agriculture tiendra sa première réunion, jeudi soir. Il y sera vraisemblablement question de la "Shaudardization" des parties essentielles d'instruments aratoires. Il y sera aussi question de l'oléomargarine.

• • •

Un congé de deux semaines à Pâques ne sourit pas à tous les députés. Ceux de l'Ouest préfèrent un congé assez court afin de terminer la session le plus tôt possible, à la mi-mai si possible. D'autres opinent cependant pour que la session dure jusqu'à la mi-juillet.

Gestion d'affaires qui sauront assurer votre succès.

LES RHUMES ARRETES PAR BANDES

Halte! Qui va là? Quelqu'un ayant la toux. Des centaines d'arrestations de ce genre sont faites. Le malade passe, la toux est arrêtée. La toux et le rhume pendant trop longtemps sont restés impunis; la Mixture de Buckley pour la Bronchite est à leurs trousses. Avez-vous déjà entendu parler de cet étonnant remède? Tout le monde en parle, comme du meilleur remède pour la toux, la bronchite, l'asthme, etc.

Voici une lettre prise entre mille:— "Recevez mes sincères remerciements pour le bien que votre Mixture pour la Bronchite a fait à ma femme. Elle souffrait depuis treize ans. Elle dépensa des sommes folles en médicaments sans aucun résultat. Ayant entendu parler du vôtre, elle décida d'en faire l'essai. Je suis heureux de dire qu'une seule bouteille a suffi à la remettre bien. Vous êtes autorisé à faire de la présente l'usage qui vous conviendra. Sincèrement vôtre, John Holmes, Yorkville Ave." On peut voir l'original de cette lettre au bureau de W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual Street, à Toronto. Ne permettez pas à un rhume de prendre racine dans vos bronches. Prenez de la Mixture de Buckley qui l'arrêtera net. Ce remède ne manque pas son effet. Sur chaque bouteille il y a une garantie de satisfaction ou de remboursement. Commandez-en une bouteille aujourd'hui à votre pharmacien ou écrivez directement à W. K. BUCKLEY, LIMITED, 142 RUE MUTUAL, TORONTO. 15F

C. M. B. A. SUC. No 29

CONDOLEANCES

A la séance du 15 février 1921, les membres de la succursale No 29, ont adopté une résolution offrant leurs plus sincères condoléances à la famille de feu Joseph Dufour, ex-président de la succursale.

Il a été décidé que copie de cette résolution soit transmise au "Droit" pour publication.

DÉCOUPEZ CECI

UNE VIEILLE RECETTE ANGLAISE POUR LE CATARRHE, LA SURDITE CATARRHALE ET LES BRUITS DANS LA TETE.

Si vous connaissez une personne qui est affectée de Surdité Catarrhale, de bruits dans la tête ou du catarrhe ordinaire, découpez cette formule et remettez-la-lui et vous aurez peut-être aidé à un pauvre patient à éviter la surdité complète. En Angleterre les savants depuis longtemps se sont rendus compte que la catarrhe est une maladie constitutionnelle et qui requiert un traitement constitutionnel.

Les pulvérisateurs, les inspirateurs et les douches nasales sont aptes à irriter les délicats passages d'air et à forcer la maladie dans l'oreille moyenne ce qui signifie souvent la surdité complète, ou la maladie peut être chassée dans les passages d'air vers les poumons, ce qui est aussi dangereux. La formule suivante dont on fait un grand usage dans le climat humide d'Angleterre est un traitement constitutionnel et devrait être très efficace pour les patients ici qui vivent dans des conditions climatériques plus favorables.

Procurez-vous chez un pharmacien 1 once de Parmint (double force). Apportez cela à la maison et ajoutez-y 1-4 de chopine d'eau chaude et un peu de sucre granulé; agitez jusqu'à dissolution. Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour. Ceci apportera souvent un prompt soulagement aux ennuyeux bruits dans la fête. Les narines obstruées devraient se libérer, la respiration se faire plus facile et on entendra plus facilement à mesure que l'inflammation des tubes d'Eustache se réduira. Le parmint mis en usage de cette façon agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses et a une action tonifiante qui aide à obtenir les résultats désirés. La préparation est facile à préparer, peu coûteuse et agréable à prendre. Toutes les personnes qui souffrent du catarrhe ou de bruits dans la tête ou qui entendent mal devraient essayer ce traitement.

FEUILLETON DU "DROIT"

"FRANCINE"

Par CLAUDE MONTORGE

No 48

(Suite)

— Ce que je veux, je le veux bien, dit-elle sur un ton à demi irrité et de fermeté.

Elle amena Francine dans un coin de sa chambre encombré de cartons à chapeaux, de malles, de mannequins d'osier, de défroques de toute sorte et de mille objets de rebut.

Elle souleva une tapisserie élimée, frangée, déchirée, déteinte, recouverte de poussière et de toiles d'araignée, poussa le vieux panneau de bois d'un lambris qu'elle venait de mettre à nu, découvrit un coffre de métal dont il était impossible de soupçonner la présence en cet endroit, indiqua à la jeune fille la manière secrète de l'ouvrir et lui dit:

— Il y a, dans ce coffre, soixante mille francs en titres et en papiers qui vous reviendront à ma mort; j'y dépose également un testament olographe qui vous institue mon héritière, et dont un double sera placé chez mon notaire.

Il y a aussi dans ce coffre, éloigné à dessein de mon coffre-fort et caché un petit registre contenant la nomenclature pour chaque espèce, des aliments qui conviennent de préférence à mes animaux, J'ai noté sur ce registre l'heure à laquelle il est préférable de leur faire prendre leur repas, quelle quantité de nourriture on doit leur présenter, quels soins d'hygiène il convient de leur donner.

Tenez compte des observations qu'nue longue expérience m'a dictées. Je vous recommande tout spécialement mes petites souris blanches dont la toilette doit être faite chaque matin avec une petite brosse douce et un savon spécial. Elles aiment avoir une robe immaculée, blanche comme l'hermine et comme la neige. . .

Pour tout remerciement, Francine prit la main de sa généreuse bienfaitrice, la pressa contre ses lèvres.

— Espérons, dit-elle que toutes vos précautions sont inutiles et que vous continuerez très longtemps à demeurer la providence de ces petits êtres et la mienne.

La vieille Séraphine remit en place tout le bric à brac destiné à dissimuler sa cachette, embrassa sa jeune amie et lui dit gaiement:

— Maintenant allons dormir, allons nous régaler de sommeil . .

CHAPITRE VI

La lettre Anonyme

Le lendemain du jour où s'était produit cet événement vers dix heures du soir, le personnel de la "Villa Tranquille" était à peu près complet.

Pélagie confectionnait un admirable accoutrement de mendiante avec un costume de ville tout neuf que son maître et compagnon avait dérobé la nuit précédente dans un des grands magasins de la ville.

— Il n'est rien de tel, disait Maringouin, que d'aller dans un magasin pour s'habiller. On a le choix pour la qualité et pour la pointure.

— C'est vrai, répondit Pélagie, le costume que tu m'as apporté pour mon anniversaire est fort beau: il me va comme un gant. La demoiselle du magasin pour me trouver celui-là en eût essayé dix au moins C'est de la bonne confection, de l'étoffe solide, inusable et néanmoins ce costume n'est pas mettable.

— Pourquoi?

—Parce que je ne suis pas une dame qui passe son temps à se promener ou à rendre des visites, parce que j'ai une fonction à remplir et qu'il me faut un costume adéquat...

Tout en parlant ainsi, Pélagie maniait fort habilement les ciseaux et l'aiguille.

— Heureusement, ajouta-t-elle, que j'ai fait mon apprentissage de couturière, autrefois.

Avec une célérité extraordinaire elle défaisait les coutures, élimait les bords du vêtement, usait l'étoffe par-ci par-là, façonnait quelques accrocs, exécutait d'admirables taches au moyen d'huile de cambouis et de poussière, frottait l'étoffe à l'endroit des coudes pour la lustrer et lui donner le brillant d'une usure ostensible, arrachait le bord des poches, en un mot faisait en deux tours de mains d'un costume qui avait, la veille encore, attiré les regards des passants envieux placé sur un impeccable mannequin à la devanture d'une boutique, un costume de gueux, misérable, pittoresque, romantique, shakespéarien, exagérément effiloché et en loques.

— Est-ce que les ouvriers sont rentrés, demanda l'Aviateur à celle qui le remplaçait comme "chef d'équipe" lorsqu'il s'attardait.

—Oui, répondit la couturière. Ils ont assez bien travaillé aujourd'hui. J'ai mis à jour les livres de comptabilité et ce qui concerne chacun d'eux en regard de leur nom. Notre aîné est vraiment remarquable.

Il accomplit n'importe quel vol avec une désinvolture surprenante. Il nous a rapporté aujourd'hui plusieurs bijoux d'or et quelques perles "fabriquées" à la devanture d'un joaillier et cela en dehors de ses heures de service. Il se surmène et se fatiguera. Je lui ai demandé pourquoi il avait fait ce supplément de travail; il m'a répondu en riant)

— Pour me distraire, pour me faire la main, pour le plaisir que je trouve à faire un joli coup.

— Oui, fit Maringouin secouant la tête en connaisseur, celui-là a le feu sacré; il a la vocation, je serai fier de lui un jour.

— Ne pourrais-tu pas commencer à lui confier des missions plus importantes et plus difficiles, à lui apprendre à se servir du "surin".

— Il est bien jeune encore, j'ai peur qu'il soit trop impressionnable. Du reste, il n'est pas bon de lui laisser voir qu'on le considère comme un petit prodige, il faut, de temps en temps lui adresser des reproches, des réprimandes; lui faire comprendre qu'on a le droit d'exiger de lui davantage puisqu'il a plus ds moyens. Ne le laissons pas se griser d'orgueil. Il fera son chemin, cela est certain, mais ne le poussons pas trop vite, dans son intérêt. . .

— Et comment lui adressais-je des reproches, alors qu'il ne me donne que des satisfactions, alors que c'est un enfant modèle dont ses professeurs n'ont que des raisons d'être fiers?

— Ont-ils mangé?

— Je les ai fait dîner au fur à mesure de leur rentrée et ils dorment dans leur niche.

— Et l'Asticot? Et Trombidion? Ont-ils racheté leur mauvaise semaine?

— Ces deux-là font mon désespoir; ils n'ont aucune aptitude et ne montrent aucune bonne volonté; je les crois sans intelligence, indifférents à toutes nos recommandations, indignes de nos leçons et de nos efforts. A ta place, je me débarrasserais d'eux; ce sont deux fruits secs, deux parasites.

— C'est vrai, reprit l'Aviateur, que j'ai essayé de les prendre par tous les moyens. Je leur ai parlé doucement; je me suis efforcé de développer leur activité et leur zèle, par la persuasion et l'émulation; ils n'ont pas d'amour-propre. Je les ai pris par la violence, je les ai menacés, frappés, privés de nourriture sans plus de résultat. Je n'en ai pas encore vu de pareils; ils n'ont n'ont que du sang de ces stupides et craintifs imbéciles qui s'informent toujours, avant de commettre une action, si elle est permise par le code passible des tribunaux. J'ai déjà rencontré quelques-uns de ces niais timorés par atavisme, bornés, craintifs par hérédité qui seraient presque capables d'aller demander aux gendarmes, au garde-champêtre, et craintifs et imbéciles qui s'informent préjudiciable à la société qu'ils se fassent une soupe à l'oignon et qui redoutent que l'odeur de l'oignon frit ne convienne pas à leurs voisins.

A suivre

SOIGNEZ Votre PEAU Avec le Savon Cuticura et le Talcum Parfumé

Savon, Onguent, Talcum, 25c chacun. Vendus partout. Dépt. Can. Lymans, Limited, rue St-Paul, Montréal.

CARON ET LABELLE
Avocats-Notaires
Imm. La Banque Nationale
18, Rue RIDEAU, OTTAWA
Tél: Queen 295.
J. B. T. Caron, B.A.
J. P. Labelle, B.A.

SECONDE EDITION

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

ON VEUT FORMER UNE ELITE CHEZ LES CULTIVATEURS

Québec, 9.—La séance d'hier a été consacrée exclusivement aux cultivateurs, grâce à un important projet de loi soumis par l'hon. M. Caron et concernant la création d'écoles moyennes d'agriculture en différents endroits de la province. Comme l'a annoncé le ministre de l'Agriculture, la première de ces écoles sera établie à Rimouski. Un important débat a été soulevé par le projet de loi de M. Caron. Plusieurs députés appuyant avec conviction ce projet de loi d'une importance capitale pour la classe agricole, ont fait de fort intéressants discours.

Ont parlé: MM. LaFerté, de Drummond; Grégoire, de Frontenac; Robert, de Rouville; Hamel, de Portneuf; Thériault, de l'Islet; Tessier, de Rimouski, et le chef de l'opposition.

Durant la soirée, le chef de l'opposition a discuté avec le ministre de la voirie certains octrois au département de ce dernier. Le plus fort de la discussion a roulé surtout sur l'entretien des routes régionales et surtout de la quote part que les municipalités auront à payer pour cet entretien.

LA GLACE CEDE TROIS CHEVAUX SONT NOYES

Trois chevaux se sont noyés et leur conducteur l'a échappée belle, hier en traversant sur la rivière Ottawa, entre la Pointe Gatineau et Rockliffe. Quatre chevaux deux attelages et tout passèrent à travers la glace mais un réussit à se sauver. La voiture du second attelage fut retrouvée hier soir.

Cette paire de chevaux était la propriété de M. Napoléon Hotte, charretier de la rue St-Patrice 554. Elle était évaluée à $800. et l'année dernière avait remporté le troisième prix à la parade des chevaux d'Ottawa. Les autres chevax appartenaient à un cultivateur des environs de Rockland, dont on ne put savoir le nom

Le premier accident est arrivé vers les 10 heures 30 minutes hier matin, alors que le cultivateur transportait un voyage de bois. La glace, toute en chandelle, enfonça, entraînant à sa suite les deux chevaux. La voiture et la charge de meurèrent sur la glace. Il était à environ 300 pieds du rivage. Le cultivateur appela à son secours, auquel répondirent avec empressement les employés de la compagnie Gatineau, qui arrivèrent et se saisirent des cordeaux, afin de retenir les chevaux à flot. On réussit à passer un câble sous les chevaux, et on en sauva un. Le deuxième disparut avant qu'on ait pu le saisir.

Le second accident ariva hier après-midi vers les quatre heures, au moment où trois voitures tentaient de traverser la rivière avec des charges de bois La voiture de M. Hotte était conduite par M. Louis Lacroix, rue Papineau 31, qui était parti d'Ottawa à minuit le veille, pour se rendre à Perkins Mill, d'où il rapportait un voyage de bois. L'attelage enfonça en face de la résidence du Sénateur Edwards, sur la rivière. L'attelage de M. Lacroix réussit à se sauver. On revint plus tard et on repêcha la voiture.

LA LIGUE DU SACRE-COEUR

La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Notre Dame, prépare un encan pour les pauvres; cet encan aura lieu le soir du lundi de Pâques et promet des sensations agréables non seulement aux malheureux mais aussi aux acheteurs.

LA CONVENTION DES FORESTIERS

Le Bureau des Commissaires, à sa réunion régulière hier après-midi, a décidé de contribuer la somme de $350 pour la réception des délégués de l'Ordre des Forestiers Catholiques dont la convention annuelle s'ouvrira à Ottawa le 4 juin prochain.

Le don a été promis à la demandes échevins Bordeleau, Laroche et Slattery.

On a voté en même temps une somme de $450 pour la convention des Eemployés Civils ici le 16

DEMARCHES ENTREPRISES

Le secrétaire du Bureau des Commissaires s'abouchera avec les directeurs de la Compagnie des Tramways afin de savoir s'ils permettraient aux experts de la commission hydro-électrique de faire une évaluation de leur système. Cette démarche est entreprise à la demaide de M. Ellis qui a l'intention, malgré le vote décisif des contribuables aux récentes élections, de ramener cette question sur le tapis.

ILS ONT UNE CHANCE

Les échevins qui demandaient en souriant d'augmenter leur pitance de $200 et de la porter à $500 constatent avec plaisid qu'ils ont des chances de succès. Le projet de loi a été adopté en deuxième lecture et il sera maintenant soumis à la commission municipale de la province.

UNE EMISSION D'OBLIGATIONS POUR ECOLES

De la Presse Canadienne

Québec, 9. — La commission des Ecoles Catholiques de Québec, à son assemblée régulière hier soir a décidé de demander des soumissions, pour une émission d'obligations e 700,000 dollars. Les soumissions seront des obligations de trente ans à 5 1-2 pour cent, et des obligations de di xans à 6 pour cent.

On recevra les soumissions jusqu'à midi le 21 mars. Ces soumissions seront considérées à l'assemblée de la commission qui aura lieu à quatre heures le même jour.

BOOTH VEUT PLUS D'ESPACE

ENCORE DES COURS A BOIS SOUS PEINE DE VOIR UN GRAND NOMBRE D'OUVRIERS SANS OUVRAGE

M. J.-R. Booth, dans une lettre aux autorités, demande la permission d'empiler, au cours des deux ou trois prochains mois, de grandes quantités de bois au sud du pont de la rue Somerset, près de la voie ferrée. Il explique qu'à cause du niveau peu élevé de la rivière, ses moulins n'ont pu produire leur quantité ordinaire avec le résultat que beaucoup de bois s'accumula dans ses cours.

Si la ville lui refuse la permission d'empiler ce bois, ailleurs, il sera forcé de cesser temporairement les travaux et près de deux cents hommes seront sans ouvrage. C'est un problème difficile et avant de prendre une décision, le Bureau obtiendra l'opinion de l'ingénieur et du chef des pompiers.

TRIBUNAL DE POLICE

Il n'y avait presque rien chez le magistrat ce matin.

Deux petites causes d'assaut qui ont duré peu de temps. L'une d'elle cependant a fourni assez d'intérêt. C'est celle de Charles Hubert Mourrier de la rue Sussex, accusé par M. John G Grant. Le demandeur et l'accusé vivent dans des appartements de la même maison. Après quelques petits troubles antérieurs, les deux hommes en sont venus à une querelle qui a eu lieu dans les escaliers de la maison, le 2 mars dernier. Mourrier a été trouver coupable ce matin d'avoir, au cours de cette querelle, frappé le plaignant, M. Grant.

Questionnée par Me Joachim Sauvé, avocat de la poursuite, Mme Mourrier, témoin de la défense, s'est répandue en un flot de paroles que Me Sauvé n'a pu contenir mais qu'il a su cependant diriger dans un sens propre à démontrer la légitimité de la plaignante de M. Grant. Mourrier a été condamné à une amende de $3.00 et à un montant de $2.00 pour défayer les frais du tribunal.

Mourrier était aussi accusé d'assaut sur la personne de Mme Grant, mais la poursuite a consenti a retirer son accusation pour cette cause.

L'autre cause est celle de Louise Taverna, accusée d'assaut sur la personne de James Taverna, de la rue Preston, le 5 mars dernier. L'accusée a été trouvée coupable et a versé une amende de $3 plus $2 de frais.

LE RECENSEMENT

Le bureau de la statistique annonce aujourd'hui les nouvelles nominations à la commission du recensement pour la ville de Montréal: circonscription Georges-Etienne Cartier, H. A. Charette; Hochelaga, J. R. Ayotte; Jacques Cartier, Bruno Nantel; Laurier-Outremont, J. A. Ouimet; Maisonneuve, Aldéric Lavergne; Ste-Anne, J.-J. Nolan; St-Antoine, Saumarz Carmichael; St-Denis, Eugène Poirier; St-Jacques, Joseph Lamarche; St-Laurent, A. F. Gault; Ste-Marie, J. A. Lamarre; Westmount et St-Henri, F. Fauteux.

HEUREUSE GAGNANTE

Le prix (cadre) qui a été râflé chez A. J. Freiman, samedi soir, au profit de la vente du Précieux-Sang, a été gagné par Mme Zotique Rivet, 406 St-Patrice.

L'EX-PREMIER MINISTRE DIRIGERAIT LES FORCES

Copenhague, 9. — Alexander Kerensky, premier ministre du gouvernement provisoire Russe, renversé par les bolchévistes en 1917, serait actuellement à Kronstadt, forteresse Russe située près de Pétograd, et dont se seraient emparés les révolutionnaires. Kerensky, dit-on dirige l'offensive révolutionnaire contre Pétrograd.

L'ATTITUDE DU CABINET ITALIEN

Londres, 9. — Le correspondant de Rome du "London Times" cite l'"Epoca" au sujet d'une réunion du cabinet italien qui eut lieu lundi et qui aurait approuvé l'attitude des délégués italiens à Londres. Le journal laissait cependant entendre qu'il ne fallait pas compter sur l'Italie en cas de mouvement contre l'Allemagne.

SAVEZ-VOUS CE QU'EST CELA ?

Les gens ne pourraient s'imaginer que le ver solitaire qui cause des souffrances indicibles et indescriptibles dans tout le monde a l'apparence de ce cliché.

Plusieurs patients, hommes, femmes et enfants, sont traités pour une autre maladie quelconque sans résultats alors que leur véritable malaise est le ver solitaire, de porc, de boeuf, épingle, rond, à crochet, ordinaire. Un signe certain de la présence du ver est le passage des particules du parasite. Des signes avertisseurs sont la perte de l'appétit, avec une grande faim occasionnelle, la langue chargée, l'ardeur de coeur, une douleur dans l'estomac, une sensation de rampement dans les intestins, la présence d'une obstruction dans la gorge, le crachage constant, l'indigestion, une douleur dans le dos et les membres, l'étourdissement maux de tête, lassitude, et une sensation de faiblesse quand l'estomac est vide, des cercles foncés d'émaciation sous les yeux. La folie, les crises épileptiques et les convulsions sont souvent attribuées à la présence de vers solitaires. Un signe très commun chez les enfants est le picottement constant du nez, le manque de sommeil, les maux de tête, la perte de l'appétit, la figure d'un jaune pâle, pas de désir de jouer avec les autres enfants. Le Laxatodes est approprié à chasser le ver du système et comme cette médecine est d'un usage général en Europe on ne saurait douter de son efficacité. Si vous doutez la présence des vers, dans l'intérêt de votre santé, commandez immédiatement un traitement complet de Laxatodes qui coûte dix piastres et quarante-huit sous. Moitié du traitement, six piastres et soixante-quinze sous, on vous l'enverra immédiatement sur réception d'un Mandat-Poste, d'argent comptant ou d'une traite sur une banque. En vente seulement par la Marve' Med. Co., "Dépt." J-47, D-963, Pittsburgh, Pa. Recommandation du paquet, vingt-cinq sous.

LA PRODUCTION DU CHARBON AU CANADA EN 1920

D'après le bureau de la Statistique Fédérale, la production du charbon en Canada pour l'année 1920 a dépassé de 21 pour cent celle de l'année 1919.

Cette production a été de 16.968.568 tonnes, comparée a 13.919.036 en 1919. Elle a été le record dans l'histoire de nos mines de charbon. La plus forte production, se rapprochant de celle de l'année dernière, fut en 1913, alors qu'elle atteignit 15.532.878.

Les exploitations ont augmenté à 2.558.223 tonnes comparées a 2.070.050 tonnes l'année précédente. Les importations des Etats-Unis, se portèrent à 20.815.596, tonnes comparées à 16 982.773 en 1919.

A l'exception de la Saskatchewan, la production du charbon, par province a dépassé l'anné dernière, celle de l'année 1919. Une fois de plus, l'Alberta est en tête, ayant donné 41 pour cent de la production totale du pays,

Viennent ensuite les autres provinces par ordre de mérite: Nouvelle Ecosse 37.8 pour cent; Colombie Britannique, 18.3 pour cent; Saskatchewan, 1.9 pour cent; Nouveau Brunswick, 1.0 pour cent.

Pour ce qui est de chaque qualité de charbon l'augmentation a été de 0.3 pour cent pour l'anthracite; 16.0 pour cent pour le bitumineux et 5.6 pour cent pour le lignite.

SEGUIN-ST-JACQUES & CHARLEBOIS
Avocats—Notaires
Argent à prêter
18, RUE RIDEAU - OTTAWA

WALDO GUERTIN
Avocat, Avoué,
Notaire
18, RUE RIDEAU
Successions, Argent à Prêter.

SAUVÉ & SAUVÉ
AVOCATS ET NOTAIRES
38, rue Rideau -- Ottawa.
ARGENT A PRETER

Docteur E.-H. DION
Des Hôpitaux de Paris
Successeur au Docteur Morin
105, RUE RIDEAU
Spécialité: Maladie des Yeux des Oreilles, du Nez et de la gorge.
HEURES DE BUREAU:
Ottawa — Téléphone R. 876.
11 à 12 a.m., 2 à 4 p.m., 7 à 8 p.m.
Hull — Téléphone. Sh. 3187
107, rue Maisonneuve.
Lundi, Mercredi, Vendredi, 7 à 8 p.m.

Comment Vous Pouvez Nous Aider à Baisser le Bas Prix Actuel du Lait

IL Y A deux rasons pour lesquelles vous payez moins cher pour le lait que la moyenne payée dans tout le Canada.

Ce sont les volumes d'affaires que nous faisons en une superficie compacte—et la manière efficace qui préside à la direction de ce commerce.

Nous avons perfectionné notre système de distribution jusqu'à ce que son coût soit moindre que celui de toute autre laiterie sur le continent. Mais vous pouvez nous aider à abaisser ce coût encore davantage—et en même temps à abaisser le prix du lait—**en augmentant la quantité de lait que vous consommez quotidiennement.**

Toute bouteille supplémentaire de Lait de l'Ottawa Dairy consommée augments notre volume en une plus grande proportion qu'elle ne le fait de nos frais généraux. En conséquence, quand cette consommation augmentée deviendra suffisamment grande. il nous sera possible d'abaisser encore davantage le bas prix actuel du lait.

Consommez plus de lait—à la table, dans votre cuisson Non seulement votre famille en bénéficiera en santé et vitalité, mais vous nous aiderez à maintenir à son plus bas niveau possible le prix du lait à Ottawa.

Téléphonez Queen 1188

"Ottawa Dairy LIMITED.

Notre Vendeur Arrêtera à sa Prochaine Course.

SALLE DU COUVENT DE LA RUE RIDEAU

DIMANCHE, 13 MARS

A 8.15 hrs p.m.

LA LECTRICE DE ROMANS

CONFERENCE PAR LE R. P. C.-M. FOREST, O.P.

Programme musical par le Choeur des Enfants de Marie de Saint-Jean-Baptiste.

Admission gratuite — On fera la collecte

VENTE A 99c Au Magasin LECLERC à GRACEFIELD, Qué.

Samedi, le 12 Mars, de 8 hrs a.m., jusqu'à 10 heures p.m.

Blouses de Voile, valant $1.25, pour 99c
Souliers pour Dames. Valant $1.75, pour .. 99c
Chaussures pour Dames. Valant $2.50, pour 99c
Corps et Caleçons pour Hommes. Valant $1.75 le morceau pour 99c
Mitaines pour Hommes. Valant $1.25, pour 99c
Gants Blancs et Noirs pour Dames. Valant 75c la paire, pour 59c
Bas Bruns et Noirs pour Dames. Valant 70c la paire, pour 59c
Flanellette. Prix courant 35c la verge. pour, la verge 25c
Coton. Prix courant 35c la verge, pour, la verge 23c
Toile à Essuie-Mains. Prix courant de 40c la verge, pour, la verge 28c

Et une abondance d'autres bonnes occasions. Ne manquez pas de profiter de cette aubaine.

AGENCE EXCLUSIVE DES REMEDES "CHAMBERLAIN".

LA VENTE SE CONTINUERA DURANT QUELQUES SEMAINES. FAITES VOTRE LISTE ET VENEZ EN FOULE CHEZ

LECLERC, "Le Magasin Avantageux" GRACEFIELD P. Q.

AU PARLEMENT

(Suite de la 3ème page)

Windsor qui appuie le projet. C'est aussi l'attitude qu'il adopte. Le Dr Cowan député de Régina, parle au nom de l'ouest. Ce projet mettra fin au transport de notre grain par voie américaine. Il assurera la qualité du grain qui ne sera pas de cette façon mêlé avec d'autres dans les élévateurs des Etats-Unis.

M. Lavigueur, du comité de Québec, appuie la résolution: ce sera un grand point pour le transport du blé de l'ouest. M. Mowatt est du même avis parce que le pays s'assurera par le fait une énergie électrique considérablement augmentée. M. Cahill rappelle que ce projet ferait l'affaire des Etats-Unis tout autant que la nôtre, tandis, que le canal de la baie Georgienne est une voie fluviale purement nationale. Mais il n'est pas à propos d'y songer maintenant puisque le gouvernement doit voter cette année $165,000,000 pour les chemins de fer. M Crerar déclare que l'on doit, en effet, attendre la stabilisation de notre état financier.

Le ministre des chemins de fer est partisan du projet. Il explique longuement les avantages pour le transport par voie d'eau jusqu'au centre commercial du pays. Le parlement sera peut-être saisi dès cette session du rapport de la commission internationale et le ministre suggère que M. Keefer retire sa résolution.

Après que M. Euler se fut opposé à la résolution M. D. D. MacKenzie propose l'ajournement.

La séance est levée à 11 h. 35.

STATUE DU SACRE-COEUR

Il en vaut la peine de prendre quelques billets sur la belle staue du Sacré-Coeur, ainsi que sur le magnifique cadre que la Ligue du Sacré-Coeur rafle au profit des pauvres.

Le tirage aura lieu le lundi de Pâques au soir. Le prix des billets est de 10 sous chacun, 3 pour 25 sous ou $1.00 pour un livret de 13.

Ces billets peuvent être achetés personnellement ou par malle.

S'adresser à M. J. P. Laurin, 95 rue George, Ottawa.

J. n. o.

Le catholicisme doit être le ferment des initiatives qui naissent en vous. L'obéissance, la foi, le sacrifice et l'amour, est-ce là tout le devoir ! Non, il y a l'action, le service et le combat. C'est le devoir de la jeunesse.

(Mgr. Baunard).

Flakewhite
"LE MEILLEUR PAIN D'OTTAWA"
Standard Bread Co.
Tél: Sher. 400 pour livraison
R. LAMOTHE, vice-prés.

Concert LARRIEU
A ST-ANDRE-AVELLIN
Dimanche, 13 Mars
Au profit de l'église.

OPERA
Léger parisien
de Jacques Offenbach
"Hubby in Distress"
Au
THEATRE RUSSELL
Mercredi et Jeudi
9 ET 10 MARS
Un brillant concert vocal et instrumental d'opéra par le Trio Métropolitain et la Troupe d'Etoiles précédera l'opéra.
BILLETS — 25c à $1.50
Loges — $2.00

Consultations 2-4 P. M. 7-9 P. M. Tél. R. 3524 Rés.: R. 486.
J. Hector LAPOINTE, M.D.
Ex-Médecin de l'Armée Canadienne
Ex interne; de la Maternité Catholique—de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.
Apt. No 1 Buckingham Apts. rue Cumberland près Rideau

Dr Adolp. DROUIN
Des Hôpitaux de Londres, Paris et Lyon.
95, RUE RIDEAU.
Tél: R. 4789 — Rés. S. 3375.
SPECIALITE: Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
Consultations: 10 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. et 7 à 8 p.m. Le Dimanche: Sur rendez-vous.

Dr J. M. RAVARY
433, RUE RIDEAU
(Coin Chapel et Rideau)
Tél: Rideau 1435.
SPECIALITE — Maladies des Yeux, Nez, Oreilles et Gorge, à l'Hôpital Général d'Ottawa et Sacré-Coeur, de Hull.
Consultations: 1 à 5 hrs et 7 hrs à 8 hrs p.m.